



NAZIONALE
B. Prov.
IV
1379
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
3 - A - 41
OPOGRAFICO
Armadio
Scansia
N.° 79

LETTRES

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ.

TOME HUITIÈME,

Contenant les LETTRES A MADAME DE GRIGNAN sa fille.
LETTRES au Comte de BUSSY-RABUTIN.

RECUEIL
DES LETTRES
DE MADAME
DE SÉVIGNÉ.

Nouvelle Édition, augmentée d'un Précis de la Vie de cette Femme célèbre, de Réflexions sur ses Lettres, par *S. J. B.* de Vauxcelles, et ornée de Portraits gravés d'après les meilleurs modeles.

TOME HUITIÈME.



A AVIGNON,
Chez Fr. CHAMBEAU, Imprimeur-Libraire.

1804.

RECUEIL
DES LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE DCCXXIX.

A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 2 Octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendu parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu, que ce jour est présent à ma mémoire ! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais ! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée toute entière ! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solemnisant ce bout de l'an de notre séparation.

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaité, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui m'a charmée; parce qu'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le Chevalier; je trouve son état très-différent de celui où je l'ai vu: comment! je pourrois entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisoit souvent l'entendu et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnoit autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé? car il s'en alloit dans cet air de M. de la Rochefoucauld, qui faisoit pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours: le Mont d'or, ni Barège n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le Chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions guérison. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi: j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolans. M. le Che-

valier trouva donc Madame de Ganges (1) bien changée, cela est fort plaisant: elle avoit grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en étoit faite: pour moi: je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avois su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurois regardée tout d'une autre façon: mais cela est fait; parlons de votre Madame de Montbrun; bon Dieu! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme! Votre frère en est ravi; mais il ne vous le dira pas, il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami; et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne; le plaisant caractère! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée: tous ses parens Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde; ses rêveries d'appeler le Marquis

(1) Belle-sœur de l'infortunée Madame de Ganges. Le nom de celle-ci étoit *Gevaudan*.

d'Huxelles, les ennemis ; elle croit parler des Allemands ; et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe ; son étonnement à la vue de votre teint naturel ; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage ; et parce que vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paroissez toute négligée et toute déshabillée. Messieurs de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes ; ils ne savent, ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent ; j'en ai vu qui admiroient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit ; vous avez vu M. de Bâville, la terreur du Languedoc ; vous y avez vu encore M. de Broglio (2). Je crois notre Revel *le César*, et Bloglio *le Laridon négligé* (3). Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le Chevalier ne les a-t-il pas vu tous deux dans les chaînes de Mademoiselle du Boucher ? Broglio étoit un si furieux amant, qu'il fut

---

(2) Victor-Maurice, Comte de Broglio, commandoit en Languedoc. Il étoit frère de Charles-Amédée de Broglio, Comte de Revel.

(3) Voyez la Fable *de l'Éducation*, par La Fontaine, Fabl. 165.

une des raisons qui la jetèrent aux Carmélites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre nos bons Gouverneurs, j'en suis ravie; j'étois au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce Duc ne put pas dire un seul mot au Roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé; Rome occupoit tout. Il parla à M. de Lavardin, il a écrit au Maréchal d'Estrées: Madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui peut se dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avoient l'un et l'autre de réussir; mais nous n'y pensons plus; et si, par hasard, la chose revenoit à nous, elle nous paroîtroit miraculeuse. Ce n'est pas le plus grand mal que me cause la mort du Pape: je suis véritablement affligée, quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe, rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famille. Je vous recommande votre belle santé, et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je ris avec vous de la goutte de M. de Grignan; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie; mais tout est moins mau-

vais que de méchantes *entrailles* (4). Dieu vous conserve tous ; mes complimens, mes amitiés, mes carresses, où elles doivent être; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi toute entière.

---

(5) Voyez la Lettre du 14 Septembre, *Tome VII*, *page* 416.

LETTRE DCCXXX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 5 Octobre 1689.

Je ne m'étois jamais avisée d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage ; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connoissons. J'avois ouï dire que c'étoit signe de bonne amitié ; mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès : les unes en meurent ; les plus heureuses n'ont que le visage alongé d'une aune, pâles comme des mortes : mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le tems. Je mettrois bien volontiers ce conte avec de

certains que me faisoit autrefois la bonne Princesse de Tarente ; enfin , il est bon de tout savoir. Je ne doute pas que M. de la Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut , *tourner une affaire* (1) comme celle-là ; je crois , en effet , que si on étoit long-tems dans ce régime , on n'auroit plus mal aux yeux : je n'ai rien à opposer au récit de cette visite. Nous avons eu un fort honnête homme , bien du bon esprit , du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut , capable et digne de toutes sortes de conversations : il a été ici huit jours ; un de ses beaux-frères y est venu , l'Abbé de Marbeuf , qui ne gâte rien , un autre beau-frère du Comte de Lis , qui gâteroit tout , s'il parloit : c'est un misanthrope intérieur , car son chagrin ne sort point ; il est fort bien fait , et chante comme Beaumaviel , à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti , ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde : nous renouvellâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie ; nous

---

(1) On a déjà observé que c'étoit une expression familière à M. de la Garde.

trouvâmes que la mauvaise étoit incomparablement plus souhaitable ; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse ; et les gens qui plaisent, vous laissent comme tombés des nues : on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée ; enfin, c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables, mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation ; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a parlé deux fois très-bien à M. de Croissi. L'Abbé Têtu est poussé par Madame de la Fayette pour faire soutenir le Ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit Madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles : Madame de la Fayette fait des merveilles ; M. le Duc de Chaulnes a écrit au Maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir : voila où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour (2). Il y a encore M. de La-

---

(2) Voyez la Lettre du 28 Septembre, *Tome VII*, *page* 447.

nion et de Châteaurenard ; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le Chevalier d'écrire à M. de Cavoie (3) pour cette affaire, cela seroit mal.

Mon fils a ri à pâmer de votre Madame : il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes; il veut savoir d'où cela lui vient, il est allé à Rennes voir le Maréchal d'Estrées. Vous demandez ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux (4) ; hélas ! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest ; c'étoit la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'isle d'Ouessant ; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium* (5), a tout à fait raison. Madame de Lamoignon étoit accouchée à Bâville d'un fils : comme on l'envoyoit à Paris, le cocher qui le menoit a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort; que dites-vous d'avoir ou de n'avoir pas un bon cocher ? Vous avez raison d'être bien-aise

---

(3) Beau-frère de M. de Coëtlogon.

(4) Voyez les Lettres du 2 et du 6 Août, *Tome VII*.

(5) Voyez la Lettre du 31 Août, *Tome VII*, *page* 389.

de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan (6) : Dieu conserve les dedans de cette place, et empêché le dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur, est bien rude à souffrir : M. le Chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel tems vos Etats de Languedoc commenceront ; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très-chère : ah ! que de tout mon cœur j'irois bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse !

(1) Voyez les pages 13 et 14.

LETTRE DCCXXXI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 9 Octobre 1689.

Point de vos lettres, ma fille ; je suis toute triste quand ce plaisir ne manque : j'en aurai demain deux à la fois ; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes, pour voir le Maréchal

d'Estrées ; ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez ; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très-raisonnable ; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au Maréchal d'Estrées la lettre de M. le Duc de Chaulnes. Madame de Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi ; l'Abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette Duchesse auprès du Ministre : si, après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome ; que M. de Lavardin n'a point tenu les États ; que M. de Châteaurenard, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés ; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces ; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi : voilà un chapitre fini. Que dites-vous de M. de Seignelay, Ministre à trente-six ans? Madame de Lavardin me mande des merveille de Madame de Mouci et de son frère (1), qui a défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce

(2) Achille de Harlay venoit d'être nommé à la place du premier Président du Parlement de Paris, où il étoit Procureur-Général.

soit au monde, ni directement, ni indirectement; et pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointemens, qui étoient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations. Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce Magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parce qu'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur de voir des ames de cette trempe; c'est faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang: j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille que vous aimez. Je mandois aussi à Madame de Mouci qu'il falloit écrire au Roi, au Parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre

badinage : Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde, elle n'est plus d'avec nous, elle est bien heureuse.

On me mande que le Marquis d'Huxelles a été fort bien reçu à la Cour, que cette Cour est à Fontainebleau, et que M. le Duc de Bourgogne et son Gouverneur (2) ont la fièvre tierce; vous savez tout cela, ma chère Comtesse. Si j'avois reçu votre lettre, j'y répondrois, et ne m'amuserois pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'étoit venu une Madame de Montbrun (3); je vous ferois des volumes infinis ; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les Etats ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le tems que le Parlement y reviendra. On a fait des créations d'un Président et de quatre Conseillers ; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mêmes exerce la sienne ; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan ; comment se porte ce pauvre Comte ? où sont les ennemis ? est-ce au-dedans ou au-dehors de la place ? il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des

(2) M. le Duc de Beauvilliers.

(3) Voyez la Lettre du 2 Octobre, *page* 13.

douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles (4); mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le Chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce seroit une bonne provision pour cet hiver? Où est M. de Carcassonne? M. de la Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut (5)? Pauline est-elle née coiffée, ou si ce n'est que quelquefois; et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire, vous portez-vous bien? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue; je sors de mes bois pour me promener avec vous: mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau Comtat? ah! *ne parlons point de cela.* Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis toute à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai, ni vue, ni rencontrée.

---

(4) Voyez la page 22.

(5) Voyez la page 15.

LETTRE DCCXXXII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 12 Octobre 1689.

Les voilà toutes deux ; mais, mon Dieu ! que la première m'auroit donné de violentes inquiétudes, si je l'avois reçue sans la seconde, où il paroit que la fièvre de ce pauvre Chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos ! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublemens et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissemens, qui composent une terrible maladie. Quel sang ! quel tempérament ! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela ! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres ! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous, et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises ; elles le devien-

nent en arrivant mal à propos : on est triste ; on est occupée , on est en peine ; une lettre de Bretagne se présente , toute libre , toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles ; j'en suis honteuse : mais je vous l'ai dit cent fois , ce sont les contre - tems de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et Madame de Chaulnes (1). Il est certain, et mes amies me l'ont mandé , qu'il ne pouvoit parler des affaires de Bretagne , sans prendre fort mal son tems. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin , croyant qu'il auroit la même envie que lui de nous servir , et cela étoit vrai. Il a depuis écrit à M. le Maréchal d'Estrées , et cette lettre feroit son effet , si le Roi n'avoit dit tout haut à tous les prétendans à cette députation , qu'il y avoit long - tems qu'il étoit engagé : Madame de la Fayette me le mande , sans me dire à qui ; on le saura bientôt ; elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au Roi , qui ne marqua nulle répugnance à cette proposition ; mais que le même jour sa Majesté se déclara ; et voilà ce qu'attendoit le Maréchal qui se soucie fort peu que le Gouverneur de Bretagne perde ce beau droit , pourvu qu'il fasse sa

(1) Voyez la Lettre du 2 Octobre page 11.

cour. Madame de la Fayette lui a rendu tous ses engagemens, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au Maréchal, qu'il connoît fort, et qu'il a vu cent fois chez la Marquise d'Huxelles, contestant hardiment Rouville; il joue tous les soirs avec lui au trictrac : il attend M. de la Tremoille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal; j'aurai demain cette femme de Vitré; elle avoit des affaires. Il faut que je vous conte que Madame de la Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celle de Madame de Chaulnes et de Madame de Lavardin, me menaçant de ne plus m'aimer, si je refuse de retourner tout à l'heure à Paris; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin point de raisonnement, il faut venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir. Voici les moyens qu'elle me propose : j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; Madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le Duc de Chaulnes; je logerai chez elle à Paris; je n'achèterai deux chevaux que ce printems : et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de

quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre ; et que je parte *tout à l'heure* : cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre ; j'y réponds aussi avec reconnoissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parce que j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseroient plus que tous les sergens du monde ; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace : voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de Madame de la Fayette (2). Mon Dieu ! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage, et de devoir mille écus ? En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici : l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin ; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez

(2) Voyez le Recueil des Lettres choisies.

point : si vous étiez à Paris, ah ! ce seroit une raison étranglante ; mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon tems et mes mesures là-dessus ; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prieroit point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiemens qui feront le repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal à propos, et que M. le Chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que pendant notre voyage, il étoit d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'étoit votre *génie* qui lui donnoit de la vivacité (3) ; mais vous l'eussiez trouvé assurément, comme je vous le dis ; je ne le connois plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginoit que cette *ricaneuse*(4) l'avoit prié de ne point parler pour lui, mais il voit bien qu'il s'étoit trompé.

---

(3) Voyez les Lettres du 2 et du 17 Août, *Tome. VII*, *pages* 359 et 376.

(4) Voyez la Lettre du 21 Septembre, *Tome VII*, *page* 434.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parce que vous avez vu qu'il n'y avoit pas un seul arbre devant cette porte ; mais vous rirez d'apprendre qu'il n'y a rien de si vrai : votre frère fit couper tous ces arbres, je dis tous, il y a deux ans : il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très-agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessin de M. le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges*. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et Madame de Pontchartrain (5) ; je les ai vus

---

(5) Louis Phelipeaux, Comte de Pontchartrain, succéda en Septembre 1689 à M. Pelletier, Contrôleur-général des Finances, lequel avoit demandé la permission de se retirer. M. de Pontchartrain avoit été premier Président au Parlement de Bretagne et avoit fait pendant quelque tems les fonctions d'Intendant de cette Province.

à

à Paris depuis que vous êtes partie : je leur ai écrit à tous deux ; le mari m'a déjà répondu et à mon fils, très-agréablement ; je n'ai rien du tout de marqué à leur égard ; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos Gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher Comte, je salue et honore le sage la Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le Chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du Chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'Abbé Bigorre me mande que M. Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du Roi ; il se fit une contusion ; Félix le saigna, et lui coupa l'artère : il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous ? je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du Roi, qui pique une artère.

Ce fut dans ces circonstances qu'il se brouilla avec M. le Duc de Chaulnes. Il fut depuis Ministre et Secrétaire d'État au département de la Marine, et ensuite Chancelier de France. *Voyez la Lettre DCLIV, du Tome VII.*

LETTRE DCCXXXIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 16 Octobre 1689.

Quelle joie, mon enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires, je vous avoue que je tremblois en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le Chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang ! vous avez grande raison de croire que je prenois un extrême intérêt à la suite de cette maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites, et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau tems ait chassé la goutte, que je ne suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre ? Vous pouvez donc vous applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignans en si bonne santé ; j'y prends trop de part. Je ne veux

pas même aller à Paris, de peur de me distraire : c'est une chose plaisante que la manière dont Madame de Lavardin m'en presse, et m'en facilite tous les moyens, et de quels tons Madame de Chaulnes se sert aussi ; il semble qu'elle soit Gouvernante de Bretagne ; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la Maréchal d'Estrées (1), et que je ne suis plus sous ses loix. En vérité, mes amies sont aimables ; je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédiens ; et le tout, parce qu'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se retrécisse, que je ne meure enfin ; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner : M. du Bois s'en mêle aussi ; cette conspiration est trop jolie ; je l'aime, et je leur en suis très-obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres ; vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation ; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutoit pas non plus. Il avoit bon esprit, il voyoit le retour du Parlement, le présent de la ville

(1) M. le Maréchal d'Estrées commandoit en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes.

de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paroissoit avoir à tout cela, comme Gouverneur de cette ville où l'on tient les États (2) : tout parle pour lui ; il fait une dépense enragée : c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela ; je doute que ce bon Duc en corps et en ame eût pu l'emporter ; ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je n'étois pas moins pour lui dans *les pièces justificatives* : quoi, ma fille ! vous toute Cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperois à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parce qu'il auroit manqué d'activité dans une autre occasion ! et cet endroit vous empêcheroit de voir les autres ! Voilà une étrange justice ; vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès : moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant ; mais je crus qu'il trouveroit son passeport auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent : *ce qui est bon, est bon ; ce qui est vrai, est vrai ;* cela doit être toujours vu de

(1) Voyez la Lettre du 14 Septembre, *Tome VII*, *page* 417.

la même façon : s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion; de bonne foi, je ne puis la souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve : mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disois : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette sotte générosité de Province; je serois fâchée que vous me crussiez si changée : je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats ; en vérité, cela ne doit point se confondre, même vous voyez présentement que ces bons Gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis point encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué : en vérité, je ne le reconnois pas ; il étoit tout un autre homme

dans notre petit voyage (3) ; c'étoit votre *génie* qui le ressuscitoit, votre présence étoit trop forte, jointe avec les affaires de Rome ; il en étoit accablé (4). Il y a un Cardinal Vénitien, nommé Barbarigo, Évêque de Padoue, qui avoit plus de voix qu'il ne lui en falloit au scrutin pour être Pape ; mais l'*accessit* gâta tout ; je ne sais ce que c'est ; je vois bien seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit Pape : cependant il n'y en aura un que trop tôt ; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline ; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur nez mal à propos : si ce Comte avoit voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline auroit brûlé le monde ; cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre ; votre esprit *déroboit tout*, comme vous dites du sien ; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'Italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure

---

(3) Voyez la Lettre du 17 Août, *Tome VII*, *page* 376.

(4) Voyez la page 282, *Tome VII*.

que n'étoit la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaite aimable fille que celle que j'avois : je vous avois bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire : elle me paroît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule ; mon fils et sa femme sont encore à Rennes ; sa femme de Vitré s'en est allée ; je suis fort bien, ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de la Trémoille qui vient incessamment. Il est avec le Maréchal d'Estrées comme avec un homme dont il est connu ; il joue tous les soirs au trictrac avec lui. Tout brille de joie à Rennes, du retour du Parlement, qui sera le premier de Décembre ; les États s'ouvriront le vingt-deux de ce mois ; le Maréchal a des manières agréables et polies ; les Bretons en sont fort contens ; on aime le changement : voilà, ma très-chère, tout ce que je sais. Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas ; ma belle-fille reviendra incessamment. J'ai soin de ma santé ; je ne voudrois point être malade ici ; quand il fait beau, je me promène ; quand il fait mouillé, quand il fait brouillard, je ne sors point ; je suis devenue sage : mais vous, la reine et la *cause efficiente* de la santé des autres, ayez soin de la vôtre ; reposez-vous de vos fatigues, et songez que votre conservation est encore un

plus grand bien pour eux, que celui que vous leur avez fait.

Madame de Mouci a encore donné à son frère une belle tapisserie de ces Bellièvres, *de la décolation de Saint Jean*, qui vaut deux mille pistoles. Qu'elle est heureuse de pouvoir faire de si beaux présens (5) ! Je trouve que M. de Grignan donne de fort bons ordres contre les *mal convertis*. Vous aurez donc M. de Vins dans votre voisinage, son grand-père (6) y brilloit beaucoup autrefois. On dit ici que le Roi d'Angleterre a battu M. de Schomberg : j'en douterai jusqu'à ce que la nouvelle en soit venue à Saint-Germain.

---

(5) Voyez la Lettre du 9 Octobre, *page* 12.

(6) Hubert de Vins s'étoit rendu recommandable dans le parti de la ligue en Provence et en Dauphiné. *Voyez les Mémoires de Castelnau, page* 606 *et suiv. T. II, Bruxelles*, 1731. *Voyez Nostradamus et Bouche, Hist. de Provence.*

LETTRE DCCXXXIV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 19 Octobre 1689.

Ho bien! soyez donc en colère contre M. de Chaulnes; pour moi, je ne le saurois; vous me l'avez justifié, vos paroles sont efficaces sur mon esprit, je ne changerai point d'avis, et d'autant plus que son souvenir continuel, et de Grignan, et de Toulon, et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur, comme s'il graissoit la patte; je ne vois que des soins aimables; et tout au plus, je disois au commencement, je n'ai jamais tant vu se souvenir d'une personne qu'on oublie. Mais présentement je vois sa politique, et je ne comprends pas que vous Messieurs les Grignans, Messieurs les Courtisans, surtout M. le Gouverneur de Provence, vous puissiez trouver étrange qu'ayant vu plutôt que nous, que cette députation iroit à M. de Coëtlogon par mille raisons, il se soit contenté en partant de marquer simplement son intention à M. de Lavardin, et d'en écrire au Maréchal d'Estrées. On conçoit aisément qu'il n'a pas voulu se montrer, ni se faire un dégoût de ne pouvoir plus nommer

un député, quand il est assez heureux pour cacher dans cette occasion le Gouverneur de Bretagne derrière l'Ambassadeur de Rôme, et de brouiller tout par son éloignement. C'est un bonheur que ce soit M. de Coëtlogon, quand il n'y a point de part ! s'il n'avoit pu réussir à l'éviter, c'étoit une couleuvre à avaler ; et je dis plus encore, s'il n'avoit point été Ambassadeur, je crois qu'en bonne politique de Courtisan, le Roi étant engagé à M. de Cavoie, il falloit faire un fagotage de réconciliation, plutôt que de vouloir paroître dans son Gouvernement avec un député qui l'eût été malgré lui. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paroît dans votre lettre, que comme un effet de votre amitié à tous, et point du tout de vos réflexions : au nom de Dieu, mandez-moi si je vous persuade ; pour moi, je trouve que je dis fort bien. Autrefois c'étoit la plus agréable chose du monde : M. le Gouverneur choisissoit qui il vouloit, et le Roi le recevoit sans aucune difficulté : ce beau droit s'est évanoui par degrés. M. de Charost voulut y donner atteinte le premier, et fit écrire MONSIEUR ; et à cause de ce détour, il ne fut député, c'est-à-dire, son fils, que deux ans après : ensuite les ennemis se sont rendus puissans ; on a pesé lourdement sur la Bretagne et sur le Gouverneur. Gacé acheva

de tout gâter pour M. de Cavoie, et il fallut courir vitement à une paix plâtrée pour éviter cette mortification ; et enfin, cette députation se confond cette année, et on la donne à un homme qui, de bonne foi, doit l'avoir, qui ne l'a jamais eue; et M. de Chaulnes n'a point été forcé d'y consentir. Tout cela est dans les règles ; ne faut-il point être juste, et se mettre à la place des gens ? c'est ce qu'on ne fait jamais. Mon fils est joli ; il a plus de qualité qu'il n'en faut : mais il a quitté le service, et on le faisoit valoir par l'arrière-ban. Cependant M. de Chaulnes espéroit donner un bon tour à toutes ces choses, à cause des circonstances qui font que la Bretagne est en faveur cette année. Dieu nous envoie un voyage de Rome à point nommé : on n'ose parler d'autre chose au Roi que de Rome, toujours Rome; que voulez-vous qu'on fasse ? c'est un arrangement de la Providence ; c'est un cruel voyage pour nous, également mauvais pour mon fils et pour ma fille. Voici, ma chère enfant, qui est un peu long et ennuyeux, je le sens ; mais il est dangereux de me mettre en train de parler : encore un mot, ce Duc ne vous a-t-il point écrit de Rome ? Madame de Chaulnes est transportée de joie de savoir que non-seulement il se porte bien, mais qu'il a été reçu au bruit du canon comme Ambassadeur, sans avoir renoncé aux fran-

chises dont l'Ambassadeur d'Espagne a été enragé ; il avoit sollicité tous les Cardinaux pour l'empêcher. La Cour est fort contente de cet heureux commencement, et le prend comme un présage de la suite. Un mot à cette Duchesse sur cela, seroit trop joli. Voilà le billet de l'Abbé Bigorre ; mais voyez comme je me corrige ; oh ! c'est tout de bon pour cette fois.

Je suis encore seule ici, je ne m'ennuie point ; ma belle-fille reviendra dans quatre ou cinq jours. Mon fils est favori du Maréchal : Revel qui s'en va, le retient jusqu'à ce qu'il ait vu l'ouverture des États ; il attend aussi M. de la Trémoille.

LETTRE DCCXXXV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 23 Octobre 1689.

Je suis toujours seule, ma chère enfant, et sans aucun ennui ; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage et du beau tems ; on va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'ê-

tre à Rennes ; et moi, dès ce moment, il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir, je trouve même qu'ils ont raison ; il y a très-bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie ; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la Province ; ils ne songent qu'au retour du Parlement dans cette pauvre ville, et dans ce palais le plus beau de France : c'est où l'on tient les États ; rien n'est plus magnifique : la curiosité y attire bien du monde aussi, pour voir des visages tout nouveaux, le Maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Eaubonne, M. de Lezonnet, au lieu de Messieurs de Chaulnes, de Fieubet ou de Harlay, d'Harouïs ; les hommes aiment le changement. M. de la Trémoille passa, il y a trois jours, à Vitré ; il y fut reçu à grand bruit à cause de sa chevalerie : c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs et même les redevances, selon le droit de certaines terres. Il a une *terrible* mine avec sa belle taille et ce cordon bleu ; il n'y a que M. de Grignan qui puisse lui être comparé, je dirois même, par *la beauté*, si je ne craignois d'offenser ce Comte ; car il est certain que M. de la Trémoille le surpasse (1). Il m'a fait faire bien des com-

(1) Voyez la Lettre du 26 Août 1685, *Tome VI.*

plimens, et qu'il seroit venu me voir, sans que son équipage étoit fatigué ; et moi, sans que je n'en ai point. L'Abbé de Roquette est avec lui ; il m'a écrit une lettre de bel esprit, toute pleine de louanges et d'affection, comme auroit fait son oncle d'Autun. Ce fut hier qu'on ouvrit les États ; je doute de la beauté des harangues. La Noblesse aime que M. de la Trémoille les préside ; elle n'aime point M. de R... quoique de bonne maison, et quand on le verra sans Saint-Esprit, ce sera un rabaissement ; car du moins, il ne faut pas ne l'avoir point, c'est un démérite à un Duc et Pair. Voilà bien parler de la Bretagne ; vous en serez peut-être ennuyée : mais cela est naturel ; ce sont des fruits de notre jardin ; nous parlerons après de la Provence. Disons quelque chose du Pape, en voilà donc un : si j'avois été à Paris, j'aurois été lui baiser la mule dans la chambre de l'Abbé Bigorre : il y est point en perfection. C'est le Cardinal Ottobon, Vénitien (2), intime ami de M. et de Madame de Chaulnes, et de Madame de Carman (3), dont il ado-

(2) Élu Pape le 6 d'Octobre, sous le nom d'Alexandre VIII.

(3) Madame de Carman étoit à Rome avec M. et Madame de Chaulnes en 1676. Elle étoit alors Mademoiselle de Murinais.

roit le mérite, joint à une beauté de 18 ans. Voilà l'homme à qui nous avons affaire; voilà ce Duc dans le démêlement des plus grands intérêts; le voilà qui vous ôte votre cher Avignon; je souhaite qu'il retrouve dans cette occasion tout le bon esprit que je lui ai vu, et je ne crois point qu'il doive en laisser derrière lui. Madame de Lavardin me mande que cet Ottobon est le plus honnête homme et le plus habile du sacré Collège : mais il a soixante-dix-neuf ans; un esprit n'est-il point au-dessous de la barre à cet âge? Le pauvre bon Abbé me dit qu'oui : feu M. d'Arles me dit que non (4). Ainsi nous devons croire qu'étant choisi, il tiendra encore fort bien cette grande place. Pour moi, je penserois, comme Patrix, que ce n'est pas la peine de s'habiller en Pape, non plus que de se rhabiller au retour d'une grande maladie qu'eut Patrix à cet âge. Madame de Chaulnes aura peur qu'on ne laisse à Rome son mari, tout porté pour le prochain conclave. Parlons de cette Duchesse;

(4) Madame de Sévigné cite l'exemple de l'Abbé de Coulanges, son oncle, mort le 23 Août 1687, âgé de 80 ans; et celui de M. d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 Mars 1689, âgé de 86 ans, pour en conclure que l'esprit de ceux qui arrivent aux environs de 80 ans, baisse plus sensiblement dans les uns que dans les autres.

voici un petit secret, vous allez l'aimer. Il faut qu'avant toutes choses vous croyiez que s'ils avoient pu, ils auroient été ravis de donner la députation à mon fils : on peut croire aisément qu'ils l'auroient mieux aimé que M. de Coëtlogon. On ne doit pas imaginer aussi qu'ils aient pu parler pour ce dernier, comme vous dites tous par exagération, puisque M. de Chaulnes a nommé mon fils à M. de Lavardin, qu'il a écrit au Maréchal pour lui, et que Madme de Chaulnes : soutenue de la vivacité de l'Abbé Têtu, a parlé deux fois à M. de Croissi : cela paroît bien clair ; mais voici la suite. Cette bonne Duchesse, véritablement fâchée que la présence de M. de Chaulnes, avant son départ, n'eût pas fait pour cette députation ce qu'ils avoient tous deux espéré, s'est mis dans la tête, avec Madame de la Fayette et Madame de Lavardin, de me faire aller à Paris (5), ayant sur le cœur que c'est le défaut de cette affaire qui me retient en Bretagne, et que son absence de Rennes me jette aux Rochers ; car si elle tenoit les États, elle compte bien que je ne l'aurois pas quittée. Toutes ces pensées l'agitoient, et donnoient une telle force à toute cette conspiration de mes amis, que j'en étois importunée ; et en

---

(5) Voyez la Lettre du 12 Octobre, page 17.

un mot, c'étoit Madame de Chaulnes qui prêtoit ces mille écus, mais de si bon cœur et de si bonne grace, avec tant d'envie que cette offre eût son effet, que Madame de la Fayette, très-contente du cœur et de l'amitié de cette Duchesse pour moi, me prie fort de ne point ravauder sur cette députation. Madame de Chaulnes continue de m'écrire que ce qui est différé n'est pas perdu; que mon fils est jeune; que bien des gens ont demandé dix ans, quinze ans, cette place, et que c'est son affaire, sans me rien dire des mille écus. Je m'en vais pourtant lui en dire un mot, puisque Madame de la Fayette m'a confié ce secret; mais cette Duchesse vouloit les mettre entre les mains de Beaulieu, afin que je les trouvasse tombés du ciel: tout cela ne m'a point tentée, ni dérangée; car ce sont ces manières qui me presseroient plus de m'acquitter que tous les sergens du monde. Je dis une vérité sur le malheur d'avoir des dettes; ceux qui nous pressent, sont pressans; ceux qui ne nous pressent point, le sont encore davantage. Voilà un long discours; mais j'ai voulu vous faire voir le fond du sac, et d'elle, et de moi, et comme il est difficile de n'avoir pas bonne opinion du cœur d'une personne toute naturelle, qui songe à moi avec tant de suite et tant d'amitié. Mes amies de Paris sont bien contentes des procédés de cette Duchesse:

voilà comme vont les choses de ce monde, et comme on juge quelquefois sans avoir vu les pièces justificatives. Je souhaite que vous n'ayez point d'ennui de lire tous ces détails; car j'avoue que j'aurois peine à m'en corriger, prenant un extrême plaisir à vous les conter. Je finis, ma très-aimable belle, en vous embrassant avec une tendresse qui est unique en son espèce. Je ne parle point encore de mes projets; il me semble que je serai libre à la fin de l'été, il y a encore bien du tems: nous prendrons ensemble nos mesures, ayant le même dessein de nous retrouver.

LETTRE DCCXXXVI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 26 Octobre 1689.

JE crois, ma chère fille, qu'à l'heure qu'il est vous n'avez plus votre beau Comtat. La première chose que le Roi fait avec ce nouveau Pape, qui est entièrement selon son cœur, et au-delà de nos espérances, c'est de lui rendre cet admirable morceau, qui étoit si fort à votre bienséance (1): cette

(1) Voyez la Lettre du 8 Octobre 1688, Tome VI.

pensée fait la douleur de mon cœur. Voilà un petit détail de notre Abbé Bigorre, que vous ne serez point fâchée de voir. M. de Chaulnes est trop heureux : on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un Pape. Celui-ci est si bon ; que nous n'osions l'espérer ; il est Vénitien : c'est celui qui répondit le quatre d'Octobre au compliment de M. l'Ambassadeur ; et le six, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait Pape : car cette exaltation a été faite brusquement à la Françoise, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands : c'est le meilleur esprit du sacré Collège ; il n'a de défaut que quatre-vingt ans. Madame de Chaulnes en est transportée ; le Saint-Père a demandé de ses nouvelles et de celles de Madame de Carman (2), disant qu'il mourroit content, s'il les avoit vues encore une fois. Toute la France a été chez cette Duchesse : je crois que vous lui aurez écrit un petit mot de cet heureux succès, et à ce Duc aussi, quoiqu'il vous ôte Avignon. Voilà la chose du monde la plus heureuse pour lui : vous savez tout cela ; mais on cause.

Vous avez présentement M. d'Arles ; il m'a écrit de Paris, je lui ferai réponse à

(2) Voyez la page 35.

Grignan ; et comme il me parle de son abdication (3), je n'hésiterai point à lui mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite, et qu'il me dise que M. de Pomponne et Madame de Vins l'ont approuvée ; il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité. Il me mande que cela n'étoit bon que pour M. de Grignan ; je ne veux que cela pour le confondre : n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné dans une place comme celle-là ? il n'aura qu'à voir combien cela fera plaisir à M. d'Aix, pour juger combien cela est mauvais à M. de Grignan. Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour rien d'être utile à sa maison ? Eux que vous dites qui en aiment jusqu'à la moindre goutte, sous quelque figure que ce puisse être, n'ont-ils point assez marqué dans les occasions publi-

---

(3) Il s'agissoit de la place de Président des États de Provence, que M. d'Arles (*Jean-Baptiste Adhémar de Monteil*) avoit occupé, après M. de Marseille(*Toussaint de Forbin*). Mais par la nomination de M. de Valence(*Daniel de Cosnac*) à l'Archevêché d'Aix, M. d'Arles étant obligé de lui céder la place de Président, il crut dès-lors ne devoir point assister à l'assemblée des Etats, pour ne s'y trouver qu'à *la seconde place*, suivant le rang de son Archevêché.

ques qu'ils ne sont qu'un ? D'où vient qu'il plaît à M. l'Archevêque de se démentir, et de renoncer à cette belle et heureuse réputation ? Je trouve, comme vous, qu'il faut être bien pointilleux pour être blessé d'un petit morceau de bois sur un banc, qui fait la différence des places, qui ne tombe, ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est fondée dans cette *assemblée* seulement, et pendant quelques jours, que sur les rangs de l'Archevêque d'Aix et de l'Archevêque d'Arles. Cela d it-il faire prendre la résolution de parler au Roi, comme un homme qui a fait long-tems un sacrifice, dont le poids et le dégoût lui sont enfin devenus insupportables ? Est-il possible que le Roi soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été surpris que l'honneur de le servir, qu'on avoit tant fait valoir en prenant cette place, ne puisse plus le soutenir contre un chagrin qui n'est que dans son imagination ? Enfin, ma fille, je suis blessée de cette abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux autres, afin de nous venger. Mais je vous en dis tant que je renverrai M. l'Archevêque, s'il me fait l'honneur de vouloir que je lui dise mon sentiment sur ce qu'il me mande, et je ne lui ferai qu'une légère mention de cet article dans ma réponse.

Disons un mot de Madame Reinié (4), quelle furie ! ne crûtes-vous point qu'elle étoit morte, et que son esprit et toutes ses paroles revenoient la persécuter, comme quand elle étoit en vie ? pour moi, j'aurois eu une frayeur extrême, et j'aurois fait le signe de la croix : mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à une personne qui meurt d'envie d'en donner, et qui en envoie quand elle peut ? nulle personne arrivée à Grignan ne pouvoit tant m'étonner que celle-là, j'en fis un cri. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable : mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et des inondations de paroles, où l'on se trouve noyée, abîmée ? Je suis fort aise d'être instruite sur Balaruc ; je l'ai vu sur la carte. C'est une chose bien triste que M. le Chevalier ne soit point soulagé, et que sa maladie ait gâté tout le bien que vous pensiez d'abord que les eaux avoient fait ; je suis très-sensible à ce malheur. Ces eaux sont d'une grande violence ; je n'y voudrois confier aucun de mes membres, d'autant mieux que je n'ai plus aucun mal à mes mains : je ne sais plus où se sont

(4) Marchande de Paris

cachés tous ces petits maux extravagans : je crois quelquefois qu'il y a de la trahison, tant je suis parfaite sur le sujet de ma santé. Je vous trouverai bien à plaindre, quand vous vous séparerez tous : ce sera vraiment alors que vous voudriez n'avoir eu pour compagnie que Madame Reinié, et une autre que j'avoue qui m'est insupportable aux yeux, tout comme à vous. Mais vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos ; vraiment, je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place *Coulanges*, qui est comme celui de la Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusques dans l'oreille. A propos de la Trousse, M. de la Trousse n'est guère soulagé des eaux de Bourbon.

Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille, à l'heure que j'y pensois le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plaisir-là à tous les amusemens des États. Cela me surprit, et m'auroit inquiétée, si je ne voyois clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grace qu'elle a fait cette expédition. Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Atys* à Rennes ; il n'est pas en si grand volume ; mais il est fort joli. Ma belle-

fille y a été une fois, elle en est contente, et plus encore d'être revenue ici : elle me dit : » Tout le monde me tourmentoit à
» Rennes sur l'envie que j'avois de revenir,
» aux Rochers ; mais, Madame, quand je
» les ai fait souvenir que c'étoit pour être
» auprès de vous, ils ont fort bien compris
» que j'avois raison ; sur-tout, M. le Maré-
» chal d'Estrées, M. de Rennes, M. de la
» Trémoille, et M. de Pommereuil «. Enfin, la voilà ; j'ai cru que ce petit récit ne la brouilleroit pas avec vous. Pour mon fils, M. le Maréchal n'a pas voulu le laisser venir : c'est le seul avec qui il cause de toutes choses. Il est au désespoir que mon fils ne soit pas député : il avoit une sincère envie de nous faire ce plaisir et à Madame de la Fayette, qui l'en avoit prié. Il n'aime guère le choix de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelay : vous voyez le reste.

Nos États furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion : mais enfin, le Maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensoit. Le premier Président *de communi martyrum* : M. de Pommereuil fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay, qui enlevoient par la beauté de leurs harangues ; et dans toutes, il fut dit des merveilles de M. le Duc de Chaulnes, et de cette exalta-

tion

tion arrivée le même jour tout à propos. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le Roi ; ils furent accordés sur le champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop bien où les prendre avec le conflit de M. d'Harouïs : mais enfin, pour la bonne grace au moins, il ne peut rien s'y ajouter. Après avoir vu ces bons commencemens, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier. Il passa ici lundi ; il ne fit qu'y dîner, il alla coucher à Laval. Nous lui demandâmes quel genre de mort auroient choisi toutes ses maîtresses ? il nous répondit fort bien qu'elles le choisiroient avec M. de la Trémoille et le Comte d'Estrées, entre les mains desquels il les avoit laissées. Nous parlâmes de M. le Chevalier : il me parut bien dégelé sur l'estime parfaite qu'il a de lui ; il se vante de l'avoir vu en guerre et en marchandise ; je l'assurai aussi qu'il n'aimoit pas un ingrat : il espère qu'il ira en Allemagne avec le Maréchal de Lorges : je lui recommandai le Marquis de Grignan ; il me dit que c'étoit lui qui demandoit sa protection, tant il étoit hors d'exercice. Quelle cruauté, ma chère bonne, si vous ne pouviez pas voir cet hiver, ce pauvre enfant ! n'est-ce pas dix-huit ans qu'il a ce mois-ci ? Les Allemands sont fâcheux avec leur guerre d'hiver.

Nous passons ici fort tranquillement nos

jours, vous n'en doutez pas, mais fort vite! c'est ce qui surprend ; l'ouvrage, la promenade, la conversation, la lecture, tout cela vient à notre secours. A propos de livres, vous dites des merveilles des derniers de M. Nicole ; j'en ai lu des endroits qui m'ont paru très-beaux : le style de l'auteur éclaire, comme vous dites, et nous fait rentrer dans nous-mêmes d'une manière qui découvre la beauté de son esprit et la bonté de son cœur ; car il ne gronde point mal à propos, qui est la plus mauvaise chose du monde, et qui fait le moins ce qu'on veut. Je ne l'achetai point alors, c'étoit ce carême dernier, je me contentai du bon le Tourneux (5). Nous lisons un Traité de ce Saint homme de Port-Royal (6), *de la Prière continuelle*, qui est une suite de certains ouvrages de piété, qui sont fort beaux : mais, mon enfant, celui-ci qui est bien plus gros, est si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous char-

(5) Nicolas le Tourneux, Confesseur de Port-Royal, si connu par son excellent livre de *l'Année chrétienne*, et par un grand nombre d'autres ouvrages importans.

(6) Jean Hamon, Médecin de Port-Royal, auteur de plusieurs écrits pleins de lumières, d'onction et de piété. Voyez Tome VII, page 323.

mer. On est bien-aise de voir qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore des gens au monde, à qui Dieu communique son Saint-Esprit et sa grace avec une telle abondance; mais, mon Dieu! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tristesse de s'en trouver si loin, et si près d'une autre chose! Ah! fi, ne parlons point de ce malheur; il faut s'en humilier cent fois par jour.

Il y a un mois que la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays; elle fut mandée de Saint-Malo à M. de Louvois: mais comme elle n'a point été confirmée par un courrier à la Reine d'Angleterre, on la croit fausse (7).

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

J'ai vu, ma chère sœur, tout ce que vous dites pour M. de Sévigné et pour moi. Il est demeuré à Rennes, et j'ai eu assez d'esprit pour ne pas balancer un moment à me rendre auprès de Madame de Sévigné. Je suis sûre que vous ne désapprouverez pas mon goût, et que cette préférence ne me mettra point mal avec vous. Je ne vous parlerai point de la députation, nous avons épuisé

(7) Voyez la Lettre du 19 Octobre, *page* 28.

cette matière : nous soutenons si bien cette disgrace, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. Je suis ravie, ma chère sœur, que notre chambre soit toute prête à Grignan; je vous embrasse très-tendrement; ne le voulez-vous pas bien? si j'osois, j'embrasserois aussi M. de Grignan : mais l'amitié que j'ai pour lui, est tellement vive, que je fais scrupule de tout.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

En vérité, je reprends la plume à regret, car elle disoit fort bien; mais c'est que je veux embrasser ma chère Comtesse.

LETTRE DCCXXXVII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 30 Octobre 1689.

PARLONS de la douleur de toutes vos séparations ; il y a long-tems que je les sens pour vous, et que j'ai dit que vous éprouveriez bien le malheur d'avoir eu une si bonne compagnie (1): mais vous avez changé d'avis. Je vous mandai cet été que M. le Chevalier pourroit passer son hiver à Avignon ou à quelqu'autre lieu de Provence, pour jouir de votre beau soleil, et mettre un hiver si gracieux au bout des eaux de Balaruc, comme font bien des gens qui craignent les froids de Paris : vous me renvoyâtes bien loin, et vous me dites que c'étoit lui souhaiter le pis qui pût lui arriver ; que s'il y demeuroit, ce seroit signe qu'il seroit trop malade pour s'en retourner ; que sans cela il iroit revoir ses amis et le monde. Dites-moi donc ce qui est arrivé, qui vous fait croire aujourd'hui qu'il feroit bien de passer l'hiver en Provence ; car pour moi, je

(1) Voyez la Lettre du 26 Octobre, page 41 et suiv.

suis persuadée que les eaux n'ayant pas trop réussi, il passera bien tristement son hiver à Paris dans cette petite chambre, avec votre beau portrait qui ne dit pas un mot, quelque chose qu'on puisse lui dire ; et je pense que si Dieu veut qu'il soit malade, et qu'il crie les hauts cris, en ce cas il doit vous regretter infiniment, car il n'est pas homme qui s'accommode des consolations médiocres : il faut espérer un état plus doux. J'eusse donc opiné à tâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il y étoit tout porté. Vous me manderez comme toutes vos séparations se seront faites. Vous avez M. d'Arles, vous lui avez donné ma lettre : je suis plus aise que jamais de lui avoir dit librement mon sentiment sur son abdication (2). Il s'étoit vanté de l'approbation de Madame de Vins : mais elle me mande qu'il lui a caché cette résolution, croyant bien qu'elle l'improuveroit à cause de M. de Grignan, et plusieurs choses encore sur ce ton : c'est donc ainsi que Madame de Vins et M. de Pomponne l'approuvent. Vous ne m'avez point appris cette réponse du Roi, dont vous étiez si curieuse; pour moi, je ne me dédis point de tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

---

(2) Voyez la Lettre du 26 Octobre, page 40 et suiv.

On assure que la première chose que M. de Chaulnes a fait le lendemain de l'exaltation, ç'a été de rendre Avignon. Mon Dieu, ma fille, que cette pensée me touche et me trouble ! c'est une peine qui ne peut être mieux fondée que sur l'état où cette circonstance vous jette. Quand je réfléchis et parle sur ce sujet, ce sont mes véritables affaires, je n'en connois point d'autres. Mais il faut épargner cette amertume dans les lettres ; elle ne feroit que renouveller celle de votre cœur ; cela échappe quelquefois. On dit que M. de Lorraine va mettre ses troupes en quartier d'hiver : nous en ferons autant ; et si cela est, vous reverrez bientôt votre cher enfant ; je vous souhaite cette consolation.

La prise de Bonn, et la mort du Baron d'Asfeld (3) ont donné du chagrin : le Roi et M. de Louvois l'ont regretté, et loué hautement comme un homme capable de tout et des plus grandes négociations. Celles de

(3) Frère aîné du Maréchal et de l'Abbé d'Asfeld. Il commandoit dans Bonn, où il fit une très-vigoureuse défense ; il y soutint un assaut où il fut blessé à mort : il se rendit le 12 d'Octobre, et fit une capitulation honorable après 27 jours de tranchée ouverte, et un blocus de plus de trois mois, pendant lequel les ennemis avoient ruiné cette ville par le canon et par les bombes, avant que de l'assiéger dans les formes.

M. de Chaulnes pourroient être plus longues qu'on ne pense : on le regarde comme le seul qui puisse inspirer au Pape le véritable désir de donner la paix aux Princes Chrétiens. Sa Sainteté n'aime point du tout le Cardinal d'Estrées, que l'on croit qui reviendra à la Cour. Nous verrons ce que Dieu a réglé : *Laissons-le faire*, dit le saint Evêque d'Angers, qui vient de faire sa visite à quatre-vingt douze ans avec le même bon esprit qu'autrefois. Adieu, ma chère enfant, pourquoi dites-vous que vous n'êtes plus belle ? pourquoi êtes-vous allumée ? pourquoi votre sang est-il en colère ? le mien en est ému : vous êtes trop vive, vous êtes trop sensible, vos nuits se sentent de l'agitation des jours : tâchez de vous tranquilliser, servez-vous de votre courage, de votre philosophie, de votre christianisme, pour soutenir le fardeau des peines que la Providence vous destine. Votre belle-sœur vous dit mille choses honnêtes et tendres : une de ses folies, c'est de me faire parler de vous. J'embrasse M. de Grignan ; je ne sais plus où j'en suis des autres : je crains bien qu'à l'arrivée de cette lettre tous les oiseaux ne s'en soient envolés. Nous avons eu ici quelque tems votre soleil ; vous aviez nos pluies : mais depuis deux jours, je crois que tout retourne à sa place ; ainsi, vous avez beau tems. Pauline m'a écrit une lettre charmante ; elle me

dit audacieusement qu'*elle ne craint point de détruire* ; qu'au contraire, elle prétend surpasser les louanges que Coulanges lui donne, et qu'elle apprend l'Italien, que vous êtes sa maîtresse, qu'elle lit *le Pastor-fido* ; et puis me fait une question fort plaisante, la friponne ! Vraiment, je la renvoie bien chez ses parens.

LETTRE DCCXXXVIII.

A LA MÊME

Aux Rochers, mercredi 2 Novembre 1689.

Je reçois toutes vos lettres mieux que quand il fait beau. Cependant le ciel de votre Provence est dans un état qui fait peur ; vous n'êtes point accoutumés à ces déluges ; vous me représentez votre château dans un grand désordre ; et si vous n'avez pas sauvé tous vos beaux meubles, et sur-tout celui de votre cabinet, digne de Versailles, je serai bien affligée. Nous commençons à sentir les pluies ; mais comme il y a encore de beaux rayons de soleil ; j'en profite avec plaisir, parce que ce terrain est aussi sec et aussi agréable que celui de notre pauvre Livry : ainsi, je me promenerai souvent. Le com-

mencement de votre lettre dit de grandes choses en peu de mots : Ottobon, *Pape*; le Comtat, *rendu*; le Roi et M. de Chaulnes, *triomphans*; et Madame de Grignan, *ruinée ;* voilà l'endroit qui me fait bien du mal, et qui n'est que trop sensible à mon cœur ; il faudra tâcher de mettre au moins une espérance à la place de cette solide consolation que Sa Majesté vous avoit donnée. Si le tems d'y travailler étoit à la fin de l'année qui vient, et que vous vinssiez tous deux à Paris, ce seroit bien mon compte, car la Chevalerie se feroit en même tems. Mais je ne comprends point la pensée de M. de Grignan, *seul à Pâques* ; j'entends mieux celle de revenir passer l'hiver à Grignan, après l'assemblée, malgré la bise qui devient plus intraitable en ce tems-là : cela s'accommoderoit du moins avec la santé de M. le Chevalier et avec vos affaires. Enfin, ma belle, vous êtes tous sages, votre conciliabule est assemblé, vous prendrez les bonnes résolutions : il faut s'en fier à de si bonnes têtes. J'ai grande envie que M. d'Arles vous ait dit ses raisons : je veux aussi qu'il voie ma lettre (1) ; nous sommes en assez bon ménage pour que je puisse lui dire mon sentiment sur un sujet dont il me

(1) Voyez la Lettre du 26 Octobre, page 40 et suiv.

parle le premier : ne lui laissez point mettre, je vous prie, Madame de Vins au nombre de ceux qu'il a consultés, et qui l'approuvent (2). Vous avez trouvé les propositions de mes amies bien aimables (3); vous avez raison, elles l'étoient fort : mais c'est assez d'avoir eu le plaisir de voir leur cœur, leur amitié; car du reste, c'eût été faire peu d'honneur à mes premières résolutions : que de les changer, et de vouloir m'accabler encore d'une dette de mille écus. En vérité, ma fille, il ne falloit faire sur cela que ce que j'ai fait, c'est-à-dire, sentir leur bonté, et en avoir beaucoup de reconnoissance. Si je vous faisois une gazette de l'état de ma santé en détail, vous seriez persuadée que je tiendrai la parole que j'ai donnée à Madame de la Fayette; vous verriez dans l'article *de la vessie*, que tout ce pays est dans une parfaite tranquillité; que les peuples sablonneux, qui avoient fait autrefois quelques entreprises, font à présent leurs efforts en d'autres pays lointains; qu'on a reçu des lettres des extrêmités de ce Royaume, qui portent que les jambes ne furent jamais, ni mieux faites, ni plus en état de servir; que les mains qui sont sur les frontières, ne sont

(2) Voyez la page 40.

(3) Voyez la Lettre du 12 Octobre, page 17 et suiv.

plus sujettes aux fantaisies des nerfs leurs voisins, ni aux vapeurs qui leur donnent du secours ; qu'enfin cet état seroit un pays parfait, si l'on pouvoit y trouver la fontaine de Jouvence ; voilà tout le malheur. Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé.

Il me paroît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulnes (4) ; vous trouvez qu'il l'a si bon à Rome, que vous devez croire qu'il rêvoit à Grignan à toutes ces grandes affaires ; ainsi, le voilà rétabli dans votre estime à cet égard, il faut qu'il le soit aussi sur le sujet des députations. Il n'avoit pas tort de les donner quinze ans durant, sans en parler au Roi, comme avoit toujours fait le Maréchal de la Meilleraie (5). Cela est changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. Quelles couleuvres n'a-t-il point avalées ! vous l'avez vu. Il sait fort bien que ses bons amis ont détourné le chemin des députations ; il le sent, et il a toujours dit à mon fils (6), hormis cette an-

---

(4) Voyez la Lettre du 12 et du 16 Octobre, *pages* 16 et 24.

(5) Il étoit Gouverneur de Nantes et de Brest, et Lieutenant-Général de la haute et basse Bretagne.

(6) M. de Sévigné avoit quitté la Cour, en se retirant du service.

née, qu'il falloit présentement être courtisans, parce que les tems sont changés. Pour cette année, il avoit cru que la noblesse de Bretagne, et celui qui la commande, pouvoient être considérés. Il avoit raison de croire, au moins, que sa recommandation pourroit y faire quelque chose, soit en écrivant de la Province où il servoit agréablement, soit en partant pour Rome: sa timidité où l'impossibilité de parler de Bretagne, l'a empêché de proposer la députation au Roi; il n'a fait que la recommander à M. de Lavardin, et en écrire au Maréchal d'Estrées: que sais-je encore, s'il n'a pas compris qu'il trouveroit M. de Coëtlogon sur son chemin, et s'il n'a pas craint de se commettre? Pour moi, je crois que voilà le fond du sac. Il est tellement vrai que l'on ne songe qu'à faire plaisir à la ville de Rennes, que par une conduite inouïe, et dont je suis fort aise, on a donné la députation du Clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet: c'est une sorte de paquet qui n'étoit jamais entré dans la Bretagne pour une telle chose; car on suit le rang des Évêques, et c'étoit cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguiers, qui sont si étonnés, qu'ils ne savent où ils en sont: mais c'est assez d'être M. de Rennes; il en est tout étonné aussi; et demande s'il est bien vrai que ce paquet soit pour lui; car on n'en a

jamais envoyé pour une députation : jugez si le Gouverneur de Rennes ne devoit pas l'obtenir avec plus de justice. Madame de Chaulnes est si surprise de tout cela, qu'elle se jette à Rome, et fait très-bien. Le Roi lui dit la semaine passée : » Madame, M. de » Chaulnes n'a pas été long tems à Rome ; » sans faire parler de lui; il y a trouvé encore » de bons amis, il y a été fort bien reçu «. Elle lui répondit : » Sire, quand on porte » les ordres de Votre Majesté ; on est tou- » jours bien reçu «. Toute la Cour pensa l'étouffer de complimens et d'amitiés ; j'espère que vous lui aurez écrit. Je crois comme vous, ma chère enfant, que M. de Chaulnes demeurera là pour un autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce Pape qui l'aime, les grandes choses qu'ils ont à traiter ensemble, et celles qu'il a dessein de lui inspirer, ou dans lesquelles il veut tâcher de le confirmer pour la paix générale ; c'est cela qui seroit un beau coup de filet : si Madame de Chaulnes et Madame de Carman étoient à Rome, elles seroient bien propres à le seconder (7). Mais ce Pape hait autant le Cardinal d'Estrées, qu'il aime l'Ambassadeur, et l'on croit que cette Eminence reviendra en France : si cela est, le retour

(7) Voyez la Lettre du 23 Octobre *page* 35.

de M. de Chaulnes en sera reculé. Je suis affligée, comme vous, que ce dernier Pape qui nous laissoit Avignon, n'ait pas autant vécu que M. d'Angers, que M. d'Arles (8) : mais cette longue vieillesse vous eût été trop bonne; Dieu ne l'a pas voulu. Je vous avois mandé que M. de Chaulnes étoit entré, comme Ambassadeur, dans Rome, *al dispetto* de l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit travaillé auprès des Cardinaux pour l'empêcher (9) : mais de cinquante-six voix, il n'en eut que cinq. Je ne donne point la mienne à M. de la Garde pour prêcher, ni pour gronder : je sais bien que Jesus-Christ, Saint Paul et Saint Augustin, ont prêché et exhorté, c'étoit à eux à faire : ce dernier en dit de si bonnes raisons. Mais un pauvre pécheur revenu depuis trois jours d'un état pire que les nôtres, devroit se tenir dans le silence, pénétré de la miséricorde de Dieu sur lui, uniquement occupé de son bonheur, et de la sensible reconnoissance qu'il doit à son Sauveur, de l'avoir séparé et distingué, entre tant d'autres, sans aucun mérite, et par une grace toute gratuite : voilà de quoi son cœur doit être plein, et si la cha-

(8) Ces deux Prélats ont vécu, l'un 95, et l'autre 86 ans.

(9) Voyez la Lettre du 19 Octobre, page 32.

rité lui fait prendre intérêt à son prochain; que ce soit en gémissant devant Dieu, et en demandant pour les autres les mêmes graces dont il a été comblé. Telle étoit Madame de Longueville, cette pénitente et sainte Princesse : elle n'oublioit point son état, ni les abîmes dont Dieu l'avoit tirée ; elle en conservoit le sentiment pour fonder sa pénitence, et sa vive reconnoissance envers Dieu. C'est ainsi que l'on conserve l'humilité chrétienne, et que l'on fait honneur à la grace de Jesus-Christ. Cela n'empêche pas les réflexions, les conversations chrétiennes avec ses amis, mais point de sermons, point de gronderies, cela révolte et fait qu'on se souvient, et qu'on les renvoie à leur vie passée, parce qu'on voit qu'ils l'ont oubliée. Je suis étonnée que les gens de bon esprit tombent dans cette injustice; mais il ne faudroit s'étonner de rien; car que ne trouve-t-on point dans son chemin ?

Notre Marquis me paroît un petit homme qui sera bientôt en quartier d'hiver, comme les autres, et qui pourra vous aller voir : je le souhaite, ma chère enfant, c'est la plus grande consolation que vous puissiez avoir ; j'ai bien envie de l'embrasser aussi-bien que ma chère Comtesse. Je suis fort aise que ce Comte soit engraissé; je le voyois toujours maigre, et j'en étois en peine. La peinture

que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie.

LETTRE DCCXXXIX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 6 Novembre 1689.

Monsieur de Chaulnes m'écrit fort tendrement et fort plaisamment : il me mande qu'il pourroit se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au Pape le charmant Comtat ; qu'il le fit de si mauvaise grace, qu'il crut que Sa Sainteté le refuseroit ; mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le Pape le reçut, au contraire, avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avoit déjà de ce présent. Enfin, ma fille, voilà qui est fait : *Dieu vous l'avoit donné, Dieu vous l'a ôté* ; il faut soutenir cette privation comme tant d'autres. Je veux vous dire encore une fois que si vous êtes juste, vous comprendrez que ce Duc ne nous a point trompés. Il nous disoit, avant ces derniers Etats, que les choses avoient changé, qu'il n'étoit plus le maî-

tre, comme autrefois, qu'il falloit venir un peu montrer son visage à la Cour : je vous ai dit sur quoi il se fondoit présentement ; il avoit quelque raison de croire qu'au moins cette année, sa sollicitation devoit être aussi bonne que celle d'un autre. Il en parla ainsi à M. de Rennes en passant à Malicorne, et je ne saurois douter de l'envie qu'il avoit de me faire plaisir, et à mon fils. Il ne crut pas à Versailles devoir parler de la Bretagne : il a dit un mot à M. de Lavardin, il a écrit à M. le Maréchal d'Estrées, Madame de Chaulnes à M. de Croissy, et M. de Cavoie a fait ce que vous savez. L'Ambassadeur est heureux que tout le dégoût qu'il auroit pu avoir là-dessus, soit caché et confondu dans son absence, et nous ait fait en ce pays le même honneur ; car tout le monde à Rennes regarde mon fils comme le député que vouloit faire M. de Chaulnes ; et M. de Coëtlogon, comme celui qu'a fait son voyage de Rome : ainsi, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre, nous en sommes bien éloignés aussi Je vous avoue que je ne connois plus, ni M. le Chevalier, ni vous, ni vous autres Messieurs les grands Seigneurs, ni Messieurs les Gouverneurs de Province, de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au Gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance, et de dire que M. de Chaulnes fai-

soit le Roi : vraiment, il auroit eu grand tort de ne pas le faire, puisque tous les autres l'avoient fait. Depuis notre mariage de la Duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande Province avoit bien d'autres prérogatives. M. de Chaulnes a suivi quinze ou seize ans les dernières traces du Maréchal de la Meilleraie (1) : trouvez-vous bien noble et bien juste de se faire un mérite de dégrader ce beau Gouvernement ? n'est-ce pas l'intérêt commun des grands Seigneurs, des grands Gouverneurs ? ne doivent-ils point se mirer dans cet exemple ? j'en connois deux ou trois qui l'ont vivement senti par rapport à eux, et ce ne peut pas être un de ce corps, qui se soit fait un tel divertissement. Hélas ! ces pauvres Gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître ? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service : comptent-ils pour quelque chose leurs santés, leurs plaisirs, leurs affaires, leurs vies, quand il est question de lui obéir et de lui plaisir, et on leur plaindra un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une Province ! Et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les Rois ? n'est-ce

(1) Voyez la page 56.

pas pour le service du vrai Roi? est-ce pour eux? hélas! ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour venir le regarder à Versailles, quand même ils devroient n'en être pas regardés; et on leur plaindra des grandeurs dont ils font un si bon usage! Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez point comme moi? M. de Grignan, venez donc à mon secours, soutenez-moi, c'est votre affaire: si vous m'abandonnez, je vous souhaiterai toutes sortes de dégoûts dans votre Provence, et je louerai et admirerai ceux qui, par leur industrie, sauront vous mettre au rang des autres. Je ne veux plus parler: pourquoi aussi me faites-vous dire ce que je pense? c'est à vous, au moins, que je me fie; car ailleurs je ne trouve rien de si joli que de savoir ainsi mettre les grands à la raison. M. de la Rochefoucauld et M. de la Feuillade ne me feroient pas mon procès sur ce que je pense là-dessus.

Parlons de nos États. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit Fra Paolo, au Concile de Trente; la députation est venue par une lettre de cachet à M. de Rennes: ces voitures sont également extraordinaires. M. le Maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment; il ne connoît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec

lui ; enfin il connoît si peu la Bretagne, que s'il n'y avoit trouvé un commensal de la Marquise d'Huxelles, il auroit été dans le dernier embarras. Il fait une chère épouvantable, ce Maréchal, il surpasse M. de Chaulnes : ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit ; enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira ; il y a vingt tables quasi de cette furie ; et l'opéra d'*Atys* que du Mesnil rend agréable, et des comédiens.

Que je suis fâchée de la mauvaise santé de M. le Chevalier ! quelle cruauté que cette fièvre ! mon Dieu, que je le plains ! il fait bien de ne point venir à Paris dans cet état ; que j'y aurois été décontenancée sans vous et sans lui ! votre séjour en Provence a bien assuré le mien ici. Voilà la lettre de Madame de la Fayette, et celle de Madame de Lavardin (2) ; pour celle de Madame de Chaulnes, c'étoit un volume, elle ne finissoit point ; d'autant plus qu'étant persuadée que c'est son absence qui me fait passer l'hiver aux Rochers, au lieu de Rennes, elle met sur elle tout ce qui pourroit m'y arriver ; et elle avoit une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus, qu'elle

---

(5) Voyez la Lettre du 12 Octobre, *page* 17 et *suiv*.

ne se lassoit point de me conjurer de partir : mais, ma fille, voilà qui est fait, je me trouve très-bien ici, sur-tout quand vous êtes à Grignan.

On me mande que le Pape a assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les Couronnes, et une autre congrégation pour reprendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté. On croit que le Cardinal d'Estrées reviendra, et que le Cardinal de Bouillon pourroit bien demeurer pour les affaires de France. Moi, je suis persuadée que M. l'Ambassadeur n'est pas prêt de revenir.

Sainte-Marie, mon vieux ami, Lieutenant de Roi de Saint-Malo, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit pour une sollicitation ; je vous conjure, qu'il soit content de vous : c'est un homme qui se mettoit en pièces pour moi ; tout le monde l'aime en ce pays ; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo ; en un mot, un petit Artagnan qui est fidèle au Roi, et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités ; il dit que c'est moi qui les lui ai données ; vous vous souvenez comme je l'ai converti, en lui donnant ma foi et ma parole que notre Religion étoit meilleure que celle de Calvin. Je plaindrois bien M. de la Garde, s'il avoit

oublié son premier état, auquel l'humilité chrétienne est attachée, aussi bien que la reconnoissance envers Dieu. M. Nicole est tout divin.

Mon fils est toujours à Rennes; sa femme a des soins infinis de me divertir. M. de Lauzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes. Conservez-vous, ma très-chère, et aimez-moi avec cette tendresse qui est faite toute exprès pour vous.

LETTRE DCCXL.

A LA MÊME

Aux Rochers, mercredi 9 Novembre 1689.

MONSIEUR d'Arles a donc passé au travers de ces feux du Tasse, de ces grands fantômes, de ces hommes armés; car tout cela défendoit le passage (1), et n'a rien

(1) Voyez le Chant XIIIe. de la *Jérusalem* du Tasse. L'imagination de Madame de Sévigné étoit si riante, son esprit étoit si juste, si orné, que l'excellent usage qu'elle faisoit de ses lectures, n'a rien de surprenant. Mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est qu'une mère soit assurée, comme l'étoit Madame de Sévigné, de trouver

trouvé que des landes sèches et stériles, voilà qui est bien triste. Pour moi j'espérois que nous y trouverions du bois pour faire la charpente de notre dernier étage, et qu'ainsi M. d'Arles verroit son appartement habitable, et M. de Grignan seroit hors de la nécessité de monter dans les gouttières, chose dont il me paroît désabusé depuis long-tems. Ainsi, ma belle, tout fini; mais comment peut faire M. de Carcassonne de résister à la vivacité de M. d'Arles, qui prend le lièvre au corps, en lui disant, Donnez-moi quatre cents écus, et rendormez-vous, et laissez-moi faire ? Pour moi, je le crois en léthargie; il y a de la vapeur épaisse à ne pas répondre un seul mot à de si fortes raisons, et il faut assurément qu'on le secoue davantage, et qu'on le tourmente pour le réveiller. Je crois que M. d'Arles recevra à Grignan la lettre que je lui écris : répondra-t-il bien aisément sur cette noble fierté que je blâme, et qui lui fait sentir personnellement une préférence de siége, qui ne regarde que son bénéfice, et qui déshonore aussi peu l'Abbé de Grignan, qu'elle honore

---

dans une fille digne d'elle autant d'esprit et autant de goût qu'il en falloit pour bien entendre toute la finesse de certaines applications.

l'Abbé

l'Abbé de Cosnac (2) ? Enfin, ma fille, ce sont des tours d'imagination, où l'on ne sauroit que faire.

J'ai trouvé la lettre que vous écrit M. de Chaulnes fort jolie : il vous paie de raison ; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu. Madame de Chaulnes m'a envoyé, mais pour moi seule, dit-elle, une petite relation d'une conversation qu'a eu l'Ambassadeur avec le Pape : je trouve une présence d'esprit dans la réponse que lui fit le Saint-Père, et une vivacité qui m'a surprise, et qui fait bien voir qu'il a tout son esprit, et qu'il vivra encore bien long-tems. Je vous envoie cette relation ; peut-être serez-vous bien aise de l'avoir. Cette Duchesse me mande qu'elle souhaite que vous pardonniez à son mari le mal qu'il vous a fait, et que les armées prennent le chemin de vous envoyer bientôt votre enfant. Elle est affligée de la douleur de Madame de Soubise, qui a enfin perdu le sien (3) après des souffrances incroyables ; et de Madame de Guénegaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn,

---

(2) Voyez la Lettre du 26 Octobre, *page 40 et suiv.*

(3) Louis, Prince de Rohan, Mestre-de-Camp d'un régiment de cavalerie, mort le 5 Novembre d'une blessure qu'il avoit reçu [le] 5 de Juillet près du camp de Lessine en Flandre. *Voyez la Lettre du 6 Août, Tome VII.*

mais son fils aîné qu'elle aimoit plus que sa vie ; elle n'a plus que l'Abbé de Guénegaud, et un autre qui est Prêtre aussi ; ainsi nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parce que Dieu nous en prépare d'autres.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion ; car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de la Trémoille, souper chez le premier Président ; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes ; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo ; ainsi tous les jours, comment vous en portez-vous ? il y a vingt tables de cette force : *tu manges tout mon bien.* Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours ; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici ; qu'elle connoît la vie des Etats ; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses ; que si elle avoit la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en feroit autant ; et tout cela si naturellement, que je lui en suis très-obligée, sans qu'il me

reste aucun scrupule de la voir ici. Nous lisons fort, et le tems se passe si vîte, que ce n'est pas la peine de tant se tourmenter, au moins jusqu'à celui que je pourrai vous embrasser ; car pour celui-là, j'avoue que je le souhaite ardemment. Adieu, il fait le plus beau tems du monde ; je crois que le vôtre est encore plus charmant : nous sentons l'été de Saint-Martin, et vous la canicule. J'embrasse et je baise mon aimable fille des deux côtés.

LETTRE DCCXLI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 13 Novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre ; c'est toujours une tristesse pour moi, quoique je me sois mise un peu au-dessus de la crainte que ce retardement me donnoit autrefois : c'est la fantaisie de la poste, il n'y a qu'à la souffrir ; mais comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation ; c'est ce qui me fâche. Je ne sais si vous allez à l'assemblée avec M. de Grignan, ou si vous demeurez à votre château. Je suis en peine de la santé de M. le Chevalier, et de

l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire : sa chaleur contre celle du sang du Chevalier, me fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois, *quand brave rencontre brave, brave demeure.* Nous espérons aussi que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang, Dieu le veuille ; il est bien difficile à dompter.

Dites-moi donc ce que vous avez fait de Madame Reinié : parle-t-elle encore ? avec quoi l'avez-vous fait taire (1) ? Je ne veux point me lâcher la bride à vous parler de mon amitié tendre et sensible, de tout l'intérêt vif que je prends à ce qui vous touche de près ou de loin : comme tout cela se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, je le mets bien au-dessus de mes petites affaires, qui me paroissent de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres. Le moyen de ne pas sentir tout ce que vous me dites sur ce voyage de Paris, dont vous enviez la proposition à mes amies (2) ! j'étois bien forte pour leur résister, quand vous étiez à Grignan : si vous aviez été à Paris, il n'eût pas été besoin de leurs offres ; vous rompiez toutes mes mesures, je le sens : mais les ayant si bien prises

(1) Voyez la Lettre du 26 Octobre, *page*, 42 *et suiv.*

(2) Voyez la Lettre du 12 Octobre, *page* 17, *et suiv.*

sur les vôtres, il n'étoit pas aisé de me déranger. Voilà ma chère enfant, de quoi je m'entretiens, et de quoi je subsiste, et de quoi je ne voulois pas vous parler, et dont je parle, en vous regardant comme la douceur et la consolation de la fin de ma vie, Dieu et sa Providence sur tout. On me mande la mort de l'Evêque de Nîmes, si bon et si honnête homme : voilà encore notre pauvre Livry à donner; je le souhaite à l'Abbé Pelletier.

J'ai reçu une grand lettre de mon nouvel ami Guébriac, *loup-garou* (3); je vous l'aurois envoyée, parce que son style qui est naturel, seroit assez aimable, sans qu'il me loue trop : de bonne foi, ma modestie n'a pu s'en accommoder : il est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes, et qui a eu dans sa jeunesse quelques agrémens, qu'il semble qu'il ait passé une vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avoit, ni foi, ni loi, et où l'amour régnoit seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes. Il me prie de lui donner ma protection auprès de vous, pour vous supplier, en M. Descartes, de vouloir véritablement l'instruire de cette *Cour d'a-*

(3) Voyez la page 449, *Tome VII.*

mour (4) dont il a entendu parler, et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux ; il veut savoir cette vérité de la Gouvernante de Provence, et si l'on venoit se plaindre à cette cour, si l'on rendoit des sentences, si c'étoient les femmes qui jugeoient : vous avez des beaux esprits d'Arles, et un M. le Prieur de Saint-Jean à Aix, n'est-ce pas ? qui vous dira la vérité de ce fait. Québriac a trouvé cette feuille pour préface à un livre de *François Barberin* (5) qui en parle : je l'envoie à Pauline ; elle entendra peut-être cette prose, comme le *Pastor fido*. Voilà une bagatelle, dont vous

(4) La Cour d'amour n'étoit autre chose qu'une société de gens d'esprit des deux sexes qui s'étoit formée en Provence vers la fin du onzième siècle. Ils se communiquoient leurs ouvrages, et ils s'entretenoient sur différentes matières, où l'amour avoit toujours part. Les brouilleries et les jalousies des amans étoient l'objet le plus ordinaire de leurs jugemens ; on y faisoit décider les disputes que les *Tanons* faisoient naître sur ce sujet. Les *Tansons* étoient une sorte de poésie, que les *Troubadours* ou *Trouvères* avoient mise en crédit, et où ils traitoient des questions curieuses et sur l'amour et sur les amans. Martial d'Auvergne donna dans la suite un recueil de pareils jugemens, intitulé : *Aresta Amorum*, et sur lesquels Benoît le Court, fameux Jurisconsulte, fit paroître en 1533 un savant Commentaire en latin.

(5) Voyez le Dictionnaire de Baile, *article de Barberin*.

donnerez le soin à quelqu'un, sans vous en inquiéter. Si vous étiez à Aix, Montreuil (6) feroit cette affaire pour son ancien ami, dont l'esprit est très-différent du sien : mais enfin, vous ferez, sans vous peiner, tout ce que vous voudrez.

Ce bel Abbé de Rohan (7), si beau et trop beau, est présentement le chef de la maison de M. de Soubise ; et ses bénéfices à son cadet (8). Nos Etats finirent hier ; mon fils reviendra : il vous en mandera lui-même des nouvelles. La dépense du Maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être ex-

---

(6) Le même dont il est parlé dans le supplément au Dictionnaire historique de Moréri, *article pe Montereul*. On y dit que *Mathieu Montereul* ou *Montreuil*, mourut à Valence en Dauphiné au mois de Juillet 1692 ; et on ajoute qu'il étoit logé alors chez M. de Cosnac, son ami, Evêque de Valence, depuis Archevêque d'Aix. Mais M. de Cosnac n'étoit plus Evêque de Valence en 1692, puisqu'il fut nommé à l'Archevêché d'Aix en 1687 ; et comme il est certain que Montreuil l'y suivit en ce tems-là, il faut en conclure que Montreuil mourut à Aix, ou partout ailleurs plutôt qu'à Valence.

(7) Hercules-Mériadec, Prince et Duc de Rohan-Rohan, devenu l'aîné par la mort de Louis, Prince de Rohan, son frère.

(8) Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, depuis Évêque de Strasbourg, Cardinal et Grand-Aumônier de France.

cessive ; il y avoit tous les jours soixante personnes à dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de Chaulnes n'approchoit pas ; il en auroit été bien fâché. Adieu, ma très-aimable, en voilà assez pour aujourd'hui : comment vous portez-vous en détail ? votre côté, vos coliques, une petite *gazette* ; la mienne est toujours comme vous l'avez lue (9). Ma belle-fille vous embrasse, et continue ses soins pour moi.

---

(9) Voyez la Lettre du 2 Novembre, *page* 55.

LETTRE DCCXLII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 16 Novembre 1689.

Les voilà toutes deux ; celle du 5 étoit allée à Rennes, sans savoir pourquoi : cette faute vient de Paris : je la reçus dimanche après avoir envoyé mes lettres. Je veux commencer par entrer dans le mouvement qui vous agite tous, et qui est si raisonnable, de savoir vîtement si le compliment de Madame de Maisons est bien fondé : elle nous

a donné quelquefois d'assez méchantes nouvelles, je m'en souviens ; quelquefois de bonnes aussi ; mais quand nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le Chevalier tombera à son neveu, cela est si naturel et si aisé à croire, qu'il faudroit se faire violence pour en douter ; et vous-même qui êtes si habile à vous *dragonner*, vous aurez peine à trouver des sujets de désespoir dans une occasion où tout parle pour le Marquis ; des exemples, son nom, le mérite de père et d'oncle, le sien personnel, tout cela le met à la tête de cette belle troupe. Vous ne doutez pas, mon enfant, que je ne sois tout comme vous dans ce qui vous touche ; vous ne sauriez trop m'en parler, ni trop me conter toutes vos pensées ; je suis de moitié de vos raisonnemens pour et contre, et du dialogue de la crainte et de l'espérance. J'attends donc, comme vous, avec toute l'émotion que donne la véritable et tendre amitié.

Je sais maintenant ce qui est arrivé du moulin à paroles de Madame Reinié. Je sais que vous êtes résolue d'aller à l'assemblée, et de revenir ensuite à Grignan. Me voilà instruite de la santé de M. le Chevalier, à qui je demande pardon si je ne puis entrer dans son sentiment sur la démission de M. d'Arles (1). J'aurois fait valoir au Roi

(1) Voyez la Lettre du 26 Octobre, *page 40 et suiv.*

cette *seconde place*, que je souffrirois par la seule raison de son service; mais dans le fond, e n'en aurois pas été émue : j'aurois été ravie d'y soutenir et d'y servir mon aîné. Plus je me sentirois Grignan, et au-dessus de M. d'Aix partout ailleurs, plus j'aurois été insensible à ce moment de l'assemblée, dont la prérogative d'un Archevêché sur l'autre fait la différence dans cette seule occasion (2). Je vous avoue enfin que c'est mon sentiment, et que je croyois que par noblesse même et par hauteur, ce seroit celui de M. le Chevalier; je me suis trompée; mais quelque estime que j'aie de son bon esprit, je ne changerai pas. Je loue d'ailleurs M. l'Archevêque d'avoir le courage d'achever son bâtiment, et je l'admire d'avoir obtenu quatre cents écus de M. de Carcassonne (3).

Votre belle-sœur me prie de vous dire qu'elle se trouve trop heureuse d'avoir su vous plaire, comme elle a fait, en suivant son inclination (4). Vous augmentez bien

---

(2) L'Archevêque d'Aix est le premier Procureur-né du pays de Provence, et en cette qualité il préside toujours à l'Assemblée des Etats qui s'y tiennent tous les ans à Lambesc, petite ville à trois lieues d'Aix.

(3) Voyez la Lettre du 9 Novembre, *page* 68.

(4) Voyez les Lettres du 26 Octobre et du 9 Novembre, *pages* 47 *et* 70.

par votre approbation la joie qu'elle a eue de faire ce qu'elle appelle son devoir. Elle n'a point senti l'absence de son mari ; il étoit si près d'elle, elle avoit si souvent de ses nouvelles, elle savoit si bien qu'elle l'auroit bientôt, quel nul chagrin n'a troublé la belle action qu'elle a faite. Vous parlez sur tout cela avec une amitié si naturelle et si tendre, que toute la mienne en est renouvellée.

Voilà donc votre Comtat rendu. Je voudrois que cette principauté d'Orange, qui se donne si sincèrement au Roi, pût vous récompenser de ce que vous avez perdu : mais il y a long-tems qu'elle est dans votre Gouvernement, sans que vous en soyez mieux. Je suis ravie que vous ayez écrit à Madame de Chaulnes. Ne trouvez-vous pas jolie la petite conversation qu'elle m'a envoyée et que vous avez (5) ? On me mande que Coulanges est le favori du Pape, que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et qu'il tient une table comme aux Etats ; voilà un air d'établissement. A propos, nos Etats finirent lundi : on a donné dix mille écus au Maréchal d'Estrées ; il les a dépensés et au-delà. Les députations à M. de Rennes (6), à M. de Coëtlogon ; *le reste ne*

(5) Voyez la Lettre du 9 Novembre, *page* 69.

(6) Jean-Baptiste de Beaumanoir, Évêque de Rennes.

vaut pas l'honneur d'être nommé. Votre frère sera ici demain, il m'amène l'Abbe Charrier, et mon fermier du Buron, qui est un gros Monsieur; Madame de Marbeuf et encore d'autres: nous avons plus de peur de tout ce monde que de notre solitude. Assurément mon fils se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la canicule; les romans sont dans la grande règle en comparaison de ce fou de livre. Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans; je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures: vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop mal couru ma carrière; *tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devenoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenoit honnête et sage en lisant Cléopâtre. Qeelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers; mais elles ne feroient peut-être guére mieux, quand elles ne sauroient pas lire: ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait; on n'est pas aisé à gâter; Madame de la Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très-vrai, très-certain que M. Nicole vaut mieux;

vous en êtes charmée : c'est l'éloge de son livre ; ce que j'en ai lu chez Madame de Coulanges, me persuade aisément qu'il doit vous plaire. Vous serez bien heureuse et bien digne d'envie, si Dieu se sert de cet aimable livre pour vous donner son amour : j'en retire au moins la grace d'être persuadée qu'il n'y a que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, dans lesquelles je comprends les histoires; autrement votre goût auroit les pâles couleurs. Nous lisons l'Histoire de l'Eglise de M. Godeau (7) ; vraiment, c'est une très-belle chose ; quel respect cela donne pour la Religion ! avec *Abbadie*, on seroit toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son tems ; *Corisque* est bien jolie et bien friponne, *altri tempi*, *altre cure*. Aimez-moi toujours, ma chère belle ; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre ; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

---

(7) Antoine Godeau, Évêque de Grasse et de Vence.

LETTRE DCCXLIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 20 Novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant que voilà notre Marquis Colonel du bon et beau régiment de son oncle ; rien ne sauroit être plus avantageux pour lui ; à dix-huit ans, il seroit difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de Capitaine. Il faut payer M. le Chevalier ; combien est-ce ? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains (1). Enfin, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense ; on seroit bien fâchée que cela ne fût pas ; on est bien embarrassée quand cela est ; voilà parfaitement

(1) Voyez la Lettre du 3 Janvier 1689, *Tome. VII.*

le monde. Votre Colonel ne viendra-t-il point vous voir ? il me semble qu'il en auroit le tems. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le dessus de sa lettre à ma fantaisie. Vous êtes donc ordinairement cent à Grignan, et quatre vingt dans les grands retranchemens ; je trouve qu'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite-vérole ; c'est un mal qu'on ne sauroit trop éviter. Vous m'avez donné une si terrible idée de la bise de Grignan pendant l'hiver, que j'en suis effrayée. Je crois que M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois à sa bonne ville d'Aix : il faut quelquefois céder à l'impossibilité ; mais que cette pensée est triste ! et que c'est un grand malheur de se trouver si épuisée, quand on auroit si grand besoin de ne pas l'être ! voilà des objets bien sensibles, et sur lesquels je vous souhaite, comme à moi, tout le courage nécessaire. M. le Chevalier vous donnera du sien ; il en a tant dont sa goutte lui ôte l'usage, qu'il en a de reste, et doit le donner à ses bons amis. Mandez-moi toujours bien tous vos desseins et les siens. Madame de Chaulnes me mande qu'elle a reçu de vous une fort jolie lettre. Madame de Lavardin étoit affligée, M. de Châlons se mou-

roit, et sa sainte mère (2) étoit abîmée de douleur au pied du crucifix. M. de Senlis (3) et tous les Sanguins sont dans la joie ; ils ont notre petite Abbaye (*de Livry*) ; ils ont donné un Prieuré pour se libérer de la pension. Cela leur convient si fort, qu'il me semble qu'elle est plus près de moi, que si elle étoit à un autre ; ce sont tous nos anciens voisins.

Mon fils est enfin revenu des Etats ; il est fort aise d'être avec nous. Madame de Marbeuf est ici pour quelque tems, et l'Abbé de Quimperlé (*Charrier*) qui ne songe qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier, avec qui nous ferons un beau compte sans argent. M. le Comte d'Estrées (4) a soupé et couché ici ; il est parti ce matin pour Paris, je l'ai trouvé fort joli, fort vif : son esprit est si noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avoit une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre, demandez à M. le Chevalier, je le croirois du nom-

(2) Louise Boyer, Duchesse de Noailles, mère de Louis-Antoine de Noailles, Évêque de Châlons-sur-Marne, puis Archevêque de Paris et Cardinal.

(3) Denis Sanguin, Evêque de Senlis.

(4) Victor-Marie, Comte, puis Duc d'Estrées, Vice-Amiral et Maréchal de France.

bre de ceux que le bel-esprit empêche de faire leur fortune, mais il sait fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits; car il les passe à lire, c'est trop. Je voudrois que notre Marquis eût seulement la moitié de cette inclination; cela suffiroit. C'étoit un plaisir de l'entendre causer avec mon fils, et sur les Poëtes anciens et modernes, l'histoire, la philosophie, la morale; il sait tout, il n'est neuf sur rien; cela est joli. Les ignorans furent frondés, et les G. et les Comtes de R. et de R. et leurs bons mots; cela nous fit fort rire: cette soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres complimens; l'Abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une Abbaye de six mille livres de rente, qui étoit à l'Abbé de Soubise; il vous dira qu'elle en vaut douze; rabattez la moitié. Je vous quitte, ma très-aimable; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, seroit la source du vôtre; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

LETTRE DCCXLIV.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ, A LA MÊME.

Aux Rochers dimanche 20 Novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de mamam mignone, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des États, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont pour moi les graces de la nouveauté; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai, ni complimens, ni remercîmens sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je n'avois pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyois. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-tems; celui-ci qui m'est arrivé cette année, est tel qu'il étoit impossible de le prévoir; car il est certain que des trois puissances de la Province, il n'y en a

aucune qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avez les miens au sujet de la députation ; en sorte que c'étoit bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le Maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogons ; et tous trois vouloient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui fût de leur main. J'étois le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux ; c'étoit, en effet, leur dessein. Le Maréchal d'Estrées a espéré, tant qu'il a pu ; il m'a défendu de me retirer des États, tant qu'il a espéré ; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignoit tant, et qui étoit cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les États. Je vous dis ceci en confidence ; car il ne seroit pas à propos de publier l'extrême envie qu'avoit le Maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce Ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entr'eux et lui, soit connue de tout le monde.

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *Colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un Officier si considérable : je m'en

consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquense pour vous. Adieu, ma très-belle petite sœur, je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé; et je n aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue, comme elle est à l'heure que je vous en parle.

LETTRE DCCXLV.

MADAME DE SÉVIGNÉ,

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 23 Novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry (1)! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sanguins que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres; et tous nos vieux meubles qui sont

---

(1) Madame de Grignan avoit songé qu'elle faisoit la Saint-Martin à Livry.

passés d'Abbés en Abbés , et qui demeureront long-tems en l'état où vous les connoissez ; car cette Abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille. Vous avez un tems charmant ; nous l'avons de même ici , un beau soleil, une douceur : Madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours , l'Abbé Charrier et moi, à compter avec notre M. de fermier : il est fort honnête homme ; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abîmes ; je ne toucherai rien de mille pistoles qu'il me doit ; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes ; mais soyez-en consolée comme moi ; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite-vérole ; c'est la chose du monde qu'on doit le plus éviter. Je ne serai point étonnée si M. le Chevalier, avec ses douleurs à quoi l'air de Paris est si contraire , prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil , s'y trouvant tout porté ; je m'étonnois plutôt que même en se portant bien après Balaruc , il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux ; en sorte que je suis bien loin de comprendre qu'il

se détermine à vous quitter, seule comme vous êtes.

J'ai reçu des complimens de l'Abbé Bigorre sur le régiment du Marquis. Je viens d'écrire à ce jeune Colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à Madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté: si l'absence jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être toute essoufflée, de vous essuyer, et de dire *houf* comme M. *de la Souche*; mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous entendre (2): c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différens de ces autres bâtimens si fastueux et si mal finis; il y a bien plus de raison à ce que vous faites.

---

(2) Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des Lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles; et que n'auroit-elle point dit, si elle avoit prévu qu'un jour tous les différens styles fourniroient de fréquens exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf partout, on se donneroit bien de la peine pour se rendre inintelligible.

Vous me demandez ce que nous lisons ; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les États, nous avions lu avec mon fils de petits livres d'un moment. *Mahomet II* qui prend Constantinople sur le dernier des Empereurs d'Orient ; cet évènement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire, qu'on en est enlevé ; il n'y a que deux cents trente-six ans. *La conjuration de Portugal*, qui est fort belle ; *les Variations de* M. de Meaux ; un tome de *l'Histoire de l'Eglise* ; le second est trop plein du détail des Conciles, il pourroit ennuyer ; *les Iconoclastes* et *l'Arianisme* de Maimbourg ; on hait l'auteur ; son style n'est point agréable ; il veut toujours pincer quelqu'un, et comparer Arius, et une Princesse, et un Courtisan à M. Arnauld, à Madame de Longueville et à Tréville ; mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce Concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir ; et comme il nous a conduits jusqu'à Théodose : nous allons nous consoler de tous nos maux dans le beau style de M. Fléchier (3). Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu

(3) Esprit Flechier, Evêque de Nîmes, auteur d'une Vie de Théodose.

retâté d'*Abbadie*, et nous l'allons reprendre avec mon fils qui sait le lire en perfection ; ainsi, ma très-chère, nous ne passons le tems que trop vite ; il est présentement de grande importance pour moi. Si j'avois trouvé *cette source de votre repos*, je n'ai jamais rien vu de si joliment dit (4) ; si je l'avois trouvé, je jeterois le tems à pleines mains, comme autrefois. Je suis plus touchée de celle que vous avez perdue, en perdant *le Comtat* ; j'espérois qu'elle vous dureroit plus long-tems ; c'étoit, comme vous dites, *une source de justice* ; je voudrois qu'elle eût tenu à la santé de ce Papeci : on ne parle que de sa bonne constitution et de sa vivacité.

J'avois lu par les chemins la vie du Duc d'Épernon qui m'a fort divertie. Vous me manderez des nouvelles de Lambesc : hélas ! cette pauvre Madame du Janet sera-t-elle bien affligée ? pourquoi son mari ne demeuroit-il pas paisiblement chez lui ? qu'alloit-il faire *dans cette maudite galere* ? la vie d'un homme est peu de chose, cela est bientôt fait, dans toutes ces histoires, cela va si vite, et tous plus jeunes que moi : *ne parlons point de cela* ; c'est bien assez d'y penser. Mon fils vous fait mille amitiés, et sa

(4) Voyez la page 85.

chère

chère femme, et Madame de Marbeuf; et l'Abbé Charrier mille complimens. Je suis bien obligée à cet Abbé; il se charge de toutes mes affaires de basse Bretagne, qui ne sont pas petites, et que je ne pourrois point faire de Paris; et après tout cela, mon enfant, je ne demande que la sensible joie de vous revoir et de vous embrasser de tout mon cœur.

LETTRE DCCXLVI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 27 Novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, j'en ai toujours du chagrin, sans en avoir d'inquiétude; je m'accoutume aux manières de la poste. Je suis bien de l'avis de M. Courtin; votre présence seroit très-nécessaire à la Cour pour votre fils; rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité; c'est la cause de tous les dérangemens et de tous les abîmes. Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois, il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent? nous nous entendions bien. Mais ce petit Colonel ne vous ira-t-il point voir? qu'est-ce

qui peut l'en empêcher, après avoir fait son remercîment et sa cour un peu de tems? vous m'instruirez là-dessus; vous ne me sauriez jamais trop parler sur tout ce qui vous touche; ce sont mes véritables intérêts.

Je serai bien aise aussi de savoir des nouvelles de Lambesc, et quelle humiliation M. d'Arles aura soufferte par ce bras de bois, qui est sur son banc, et qui me paroît ne pas le toucher : je suis toujours dans le même sentiment (1). J'oubliai de mettre mercredi dans votre paquet, un billet de consolation que j'écris à cette pauvre Madame du Janet. Je l'ai envoyé à Paris, il nous reviendra par Poirier : je me sens des ménagemens pour la Provence, qui me font croire que j'y retournerai quelque jour. Madame de la Fayette me mande comme elle se fait brave pour la noce de son fils. Elle a mis sa petite chambre en cabinet; elle m'envoie son idée, envoyez-moi la vôtre : je ne sais comment vous êtes habilée, ni Pauline; si je vous voyois passer, je ne vous reconnoîtrois pas.

Nous lisons la vie de Théodose; mon fils la fait encore valoir; c'est en vérité la plus belle chose du monde, et d'un style parfait;

(1) Voyez les Lettres du 26 Octobre et du 16 Novembre, pages 41 et suiv. 77 et suiv.

mais un tel livre ne nous dure que deux jours; je l'avois lu, il m'a été nouveau. Je serois fâchée, par exemple, que Pauline n'eût point de goût pour une si belle vie : les romans ne doivent pas gâter ces sortes de beautés, ou ce seroit mauvais signe. Madame de Marbeuf s'accommode de nos lectures, et nous nous accommodons de son jeu quand il y a des acteurs : c'est une très-bonne et généreuse femme, qui sait aimer et qui vous adore. L'Abbé Charrier est allé faire un petit tour à un bénéfice qu'il a auprès de Vitré ; il reviendra : vraiment, j'admire quelquefois les bontés de la Providence pour moi ; il m'est si nécessaire dans les affaires que j'ai en basse Bretagne, que, s'il étoit présentement à Lyon, comme il devroit y être naturellement, je ne sais ce que je ferois.

Madame de Chaulnes a reçu un bref de son ami le Pape, le plus obligeant du monde. Les Papes n'ont guère accoutumé de dire qu'ils doivent leur exaltation à quelqu'un ; vous verrez que celui-ci ne marchande pas à dire qu'il l'a doit à M. l'Ambassadeur, selon les intentions du Roi. Je vous envoie une copie de ce bref ; mon fils dit qu'il est mal traduit ; mais le sens en est bon. L'Abbé Bigorre m'a envoyé le portrait du Saint-Père ; je ne doute pas qu'il ne vous l'envoie aussi ; c'est une physionomie qui promet une longue vie, si notre Comtat eût été sur cette vie, il nous

auroit duré long-tems : mais ce *malingre* mourir au bout de l'an ! vous faisiez pourtant un si bon usage de cette *source de toute justice* (2), que je croyois que le Ciel vous la conserveroit : mais nous ne savons point les secrets de ce pays-là ; ce qui est sûr, c'est qu'il faut s'y soumettre. Coulanges a fait son compliment au Pape en italien ; il étoit du cortège de la première audience, où M. l'Ambassadeur étoit suivi par les rues de cent-cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très-belle chose ; et après avoir reçu du Pape toutes sortes de bontés paternelles en public, il fut enfermé deux heures avec Sa Sainteté ; ce qui fut dit est le secret que nous ne savons pas encore. Coulanges fit donc son petit compliment, le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaîment ; il lui dit qu'il avoit entendu parler de Madame de Coulanges, et qu'il falloit qu'elle allât à Rome avec Madame de Chaulnes ; cela ne tombera pas à terre. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie qui ressemble tout à fait aux épigrammes de Madame de Coulanges. Vous connoissez M. de la Trémoille, et sa belle taille, et sa laideur : il regardoit une autre jolie personne dont il faisoit l'amoureux, et tournoit le dos à celle-

(2) Voyez la page 92.

ci; au lieu d'en être embarrassée, elle dit vivement : *c'est à moi qu'il veut plaire assurément ;* n'est-ce pas là Madame de Coulanges ? mais cela est joli par tout pays, quand cela se dit naturellement. Ma chère enfant, voilà bien des bagatelles dont je vous entretiens : nous aurions des choses plus solides à dire, mais elles sont tristes, et nous sommes bien loin : vous savez comme je suis sensible ; en voilà assez pour un jour où je ne réponds à rien. Mandez-moi combien les Maréchaux-de-camp vendent leurs régimens ; car le Roi a tout réglé. Adieu, ma très-chère et très-aimable ; parlez-moi un peu de votre santé en détail, en *gazette* (3), car vous avez des pays, hélas ! où il s'est fait autrefois de grands ravages : rendez-m'en compte ; je ne pense point à ces tems-là sans émotion, ni sans reconnoissance envers Dieu.

---

(3) Voyez la Lettre du 2 Novembre *page* 55.

LETTRE DCCXLVII.

A LA MÊME

Aux Rochers, mercredi 30 Novembre 1689.

Que je vous suis obligée de m'avoir envoyé la lettre de M. de Saint-Pouanges ! c'est un plaisir d'avoir vu, ce qui s'appelle vu une telle attestation de la sagesse et du mérite de notre Marquis, fait exprès pour ce siècle-ci : vous n'y êtes pas oubliée ; je suis ravie d'avoir lu cette lettre, et je vous la renvoie avec mille remercîmens. Pour moi, je crois que vous aurez permission de vendre la compagnie du Marquis, et j'attends encore cette joie.

Je m'intéresse toujours à ce qui regarde M. le Chevalier, non parce qu'il s'amuse à lire et à aimer mes lettres ; je prends, au contraire, la liberté de me moquer de lui ; mais parce qu'effectivement sa tête est fort bien faite, et s'accorde à merveille avec son cœur : mais d'où vient, puisqu'il aime ces sortes de lectures, qu'il ne se donne point le plaisir de lire vos lettres, avant que vous les envoyiez ? elles sont très-digne de son estime ; quand je les montre à mon fils et à sa femme, nous en sentons la beauté. Mon

ami Guébriac tomba l'autre jour, sur l'endroit de la Montbrun; il en fut bien étonné; c'étoit une peinture bien vive et bien plaisante. Enfin, ma fille, c'est un bonheur que mes lettres vous plaisent; sans cela, ce seroit un ennui souvent réitéré. M. de Grignan ne vint donc point à mon secours dans celle où je parlois du beau chef-d'œuvre d'avoir ôté la nomination des députés au Gouverneur de Bretagne, à ce bon faiseur de Pape. Je suis assurée que M. le Chevalier et vous-même, n'avez pu vous empêcher de trouver intérieurement que je disois vrai : le sang qui roule si chaudement dans les veines du Chevalier, ne sauroit être glacé pour l'intérêt des grands Seigneurs et des Gouverneurs de Province. Je veux espérer aussi qu'il sera revenu dans mon sentiment sur l'orgueil mal placé de M. l'*Archevêque* d'Arles : car ce n'est pas M. l'*Archevêque* (1); mais je me flatte peut-être vainement de tous ces retours : j'aimerois pourtant cette naïveté, si elle étoit jointe à tant d'autres bonnes choses, et que ce fût en ma faveur, j'en serois toute glorieuse. Parlons de sa goutte et de sa fièvre; il me paroît que cela devient alternative, sa goutte en fièvre, ou sa fièvre en goutte, il peut choisir; et je crois que c'est, comme

(1) Voyez la Lettre du 16 Novembre, *page* 77.

vous dites ; celle qu'il a qui paroit la plus fâcheuse : enfin, c'est un grand malheur qu'un tel homme soit sur le côté.

Vous avez donc été frappée du mot de Madame de la Fayette, mêlé avec tant d'amitié (2). Quoique je me dise qu'il ne faut pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus toute étonnée ; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des reflexions et des suppputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse* ; je la vois, m'y voilà, et je voudrois bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défiguremens* qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous ; ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrêmité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui

(2) Madame de la Fayette lui dit dans une lettre du 8 Octobre 1689 : « Vous êtes VIEILLE ; les Rochers sont » pleins de bois, les catharres et les fluxions vous acca- » bleront, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra » triste et baissera, etc. » Voyez la page 17.

avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle qui nous est imposée, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très-chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies ; j'avois à leur répondre, *Paris est en Provence*, comme vous, *Paris est en Bretagne :* mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrois pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraie ! hélas ! ma fille, c'est la plus douce chose du monde ; je ris quelquefois, et je dis, c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disoit l'autre jour, Quittez vos *humides* Rochers ; je lui répondis, *Humide* vous-même : c'est Brévanes qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur ; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait ; un terrain sec, et une place *Madame*, où le midi est à plomb ; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles ; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu : comme présentement il y a bien du

monde qui ne m'incommode point, je fais mes volontés; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux; car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Madame de Marbeuf nous est fort bonne; elle entre dans tous nos goûts, mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle; je ne lui en fais point un secret, et il n'y a point de douceurs et de remercîmens qu'elle ne vous rende pour les louanges que vous lui donnez. J'en donne beaucoup à l'amitié que M. Courtin vous témoigne; c'est un ami de conséquence, qui ne craint pas de parler pour vous, mais le tems est peu propre à demander des graces et des gratifications, quand on demande partout des augmentations considérables. Dites-moi quelles pensions sont retranchées; seroit-ce sur M. de Grignan et sur un Menin? J'en serois au désespoir. Vous allez voir M. du Plessis; il m'écrit et me fait comprendre que son ménage n'est pas heureux (3), et qu'au lieu d'être à son aise et indépendant, comme il l'espéroit, il n'a pensé qu'à sortir de chez

---

(2) Voyez la Lettre du 18 Septembre, *Tome VII*, page 4:6.

lui : ainsi le voilà avec M. de Vins et en Provence pour deux mois ; il vous contera ses douleurs ; il me paroît que c'est sur l'intérêt qu'il a été attrapé, j'en suis fâchée ; mandez-moi ce qu'il vous dira. Vous devriez bien m'envoyer la harangue de M. de Grignan, puisqu'il en est content, j'en serai encore plus contente que lui. Mandez-lui comme je l'appelois à mon secours ; et dans quelle occasion. Vous m'épargnez bien dans vos lettres, je le sens, vous passez légèrement sur des endroits difficiles, je ne laisse pas de les partager avec vous. C'est une grande consolation pour vous d'avoir M. le Chevalier ; c'est le seul à qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde ; il sait bien comme je suis digne de parler avec lui sur ce sujet : nous sommes si fort dans les mêmes intérêts, qu'il n'est pas possible que cela ne fasse pas une liaison toute naturelle. Je dis mille douceurs à ma chère Pauline ; j'ai très-bonne opinion de sa petite vivacité et de ses révérences : vous l'aimez, vous vous en amusez, j'en suis ravie ; elle répond fort plaisamment à vos questions. Mon Dieu ! ma fille, quand viendra le tems que je vous verrai, que je vous embrasserai de tout mon cœur, et que je verrai cette petite personne ? j'en meurs d'envie ; je vous rendrai compte du premier coup d'œil.

LETTRE DCCXLVIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 4 Décembre 1689.

JE vous remercie de votre lettre du 24 Novembre ; elle est toute pleine de confiance et d'amitié, et me répond sur ce que je voulois savoir. Je vous ai dit que mon fils ne voyoit de mes lettres que ce que j'étois bien aise de lui montrer ; vraiment, celle-ci est bien de ce nombre. Il y avoit ici, l'autre jour, des gens de bon sens, qui à propos de ce régiment de votre fils, qu'ils avoient vu dans une gazette à la main, se mirent à dire tout de suite, que ce jeune Colonel ne coûteroit guère à père ni à mère, et que ses deux oncles, si grands Seigneurs, fourniroient bien à sa dépense ; je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devoit être. Pour M. le Chevalier, vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté, cela est admirable, c'est donc lui qui veut vous donner de quoi le payer, le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver l'argent, quoique l'hypothèque soit bonne. Pourquoi M de la Garde ne vous feroit-il point trouver cette somme si médio-

cre ? Mon enfant, j'en veux à tout le monde ; je trouve que l'on ne fait point son devoir. Plût à Dieu avoir encore quelque petite somme portative ! il me semble que je vous l'aurois bientôt donnée ; mais je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, à vous plaindre, à sentir vivement vos douleurs, et du reste, hélas ! vous le voyez, et *vous ne voyez rien, ni moi non plus.* Je vous conjure de me dire la suite de tous ces chapitres si pressans et si importans : ne craignez point de m'affliger : je suis encore plus affligée quand je le suis toute seule, et que je ne sais qu'en gros de quoi il est question. Votre assemblée ne dure donc plus que quinze jours, et nos États trois semaines : ils deviendront encore plus courts ; car il n'est plus question que du don gratuit. M. d'Aix doit être bien content que M. d'Arles lui quitte la place ; appelle-t-on cela de l'orgueil ? c'en est un, au moins, qui contente fort celui de M. l'Archevêque d'Aix : ces deux orgueils, dont l'un demeure, et l'autre s'en va, s'accommoderont fort bien ensemble. Si M. d'Arles croit avoir attrappé M. d'Aix, il est toujours sûr de confondre ses ennemis à ce prix-là (1). Je ne sais si je

(1) Voyez les Lettres du 26 Octobre et du 16 Novembre, *pages 40 et 77.*

serai en humeur d'écrire à M. d'Aix, sur son Abbaye ; elle n'est pas meilleure que mon compliment. Dites-moi bien la suite de tout ceci, et quand vous aurez trouvé de l'argent pour payer M. le Chevalier de son propre bien : ah ! que ce sentiment me paroît aisé à comprendre ! je ne suis pas trop contente du sage la Garde, je ne trouve pas qu'il pratique bien la générosité et la reconnoissance ; je voudrois que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres. Mandez-moi aussi quand vous aurez la permission de vendre la compagnie du Marquis.

Mais n'êtes-vous pas trop aimable de former l'esprit, et d'être la maîtresse à danser de Pauline ? vous valez mieux que Désairs ; elle n'a qu'à vous regarder et à vous imiter. Est-elle grande ? a-t-elle bonne grace ? je la remercie de ne m'avoir point confondue avec toutes les autres grand'mères qu'elle hait ; je suis sauvée, Dieu merci. J'aime fort le régime et le préservatif que son confesseur lui fait prendre contre le *Pastor fido* ; c'est justement comme la rhubarbe ou le cotignac que j'ai vu prendre à Pomponne, à Madame de Pomponne avant le repas ; mais ensuite elle mangeoit des champignons et de la salade, et adieu le cotignac : à l'application, ma chère Pauline. Mais n'adorez-vous point votre aimable et chère maman ? ne vous trouvez-vous pas trop heureuse de

la voir, de la regarder, de l'écouter, de l'entendre? tous ces mots ont des degrés. Je ne sais, ma belle, où est M. de Grignan, ni vous, ni M. le Chevalier : vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc ; l'air de la petite-vérole me déplaît toujours. Faites mes amitiés, comme vous le pourrez ; recevez celles de mon fils ; sa femme ne veut vous écrire que quand vous aurez la permission de vendre votre compagnie, elle va au solide, elle est ravie de votre amitié et de votre approbation. Madame de Marbeuf est encore ici, et l'Abbé Charrier ; cette compagnie est justement comme il nous la faut ; ils vous font cent mille complimens. Nous avons de beaux jours, nous nous promenons, j'ai votre casaque que j'aime, qui me fait honneur et profit : on l'admire, on la loue : *c'est un présent de ma fille.* Ne vous représentez point que je sois dans un bois obscur et solitaire, avec un *hibou* sur ma tête ; ce n'est point ce qu'on pense ; rien ne se passe si insensiblement qu'un hiver à la campagne, cela n'est affreux que de loin. Ma santé est toujours admirable : parlez-moi de la vôtre en détail.

LETTRE DCCXLIX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 7 Décembre 1689.

JE vous l'ai mandé, ma chère enfant, quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de Novembre et de Décembre n'y sont point difficiles à passer. Cependant votre bise me fait une peur extrême : nous n'avons point ici de ces sortes de tempêtes. o udrois que vous ne perdissiez rien de la bonne compagnie que vous avez présentement, et que si la santé de M. le Chevalier doit être mauvaise cet hiver, il le passât avec vous plutôt que dans sa petite chambre à Paris; ce seroit une consolation pour vous et pour lui. Vous voilà donc résolue de passer l'hiver à Grignan, quittant la partie encore à M. d'Aix, et faisant voir les raisons qui vous empêchent de tenir votre cour à Aix trois ou quatre mois, comme avoit accoutumé de faire M. de Grignan. Mais n'espérez-vous point de voir votre fils cet hiver ? Je n'imagine pas que rien puisse l'empêcher d'aller à Grignan. Nous admirions, l'autre jour, mon fils et moi, comme vous avez pressé et précipité heureusement sa vie, pour le faire

tomber à propos dans l'état où il falloit qu'il fût, pour avoir le régiment de son oncle ; tout cela étoit bien compassé, et M. de Grignan a tout couronné en lui faisant faire la première campagne de Philisbourg, qui vous a tant coûté de larmes. L'Académie, les Mousquetaires, la compagnie même de Chevaux-légers, n'eussent point tant fait pour lui que ces trois siéges avec M. le Dauphin, et cette contusion si joliment et si froidement reçue : enfin, tout est à souhait jusqu'ici : Dieu soutienne et conduise le reste.

Madame de Vins m'a écrit sur ce régiment ; elle en est ravie comme une vraie amie : elle me mande que M. de Vins a emmené M. du Plessis ; je le savois et je vous l'avois mandé : vous le verrez, il vous dira ses ennuis (1). Il est aisé de voir que le pauvre homme a été trompé ; c'est dommage : mais il ne faut pas se marier si légèrement. Nous avons depuis six jours un tems affreux. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, Madame de Marbeuf, l'Abbé Charrier et d'autres : cela est fort bien : quand ils seront partis, nous retrouverons nos livres avec plaisir. Ma santé est toujours parfaite, vous me parlez en l'air de la vôtre ; comment vont les

(1) Voyez la Lettre du 30 Novembre, page 102.

épuisemens, votre côté, vos coliques, enfin toute votre personne? êtes-vous belle? car c'est cela qui décide.

LETTRE DCCL.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 11 Décembre 1689.

Je commence par m'écrier sur le denier *six*; je n'en avois point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'Avare dans la comédie de Molière. Je crois que vous avez voulu dire *six et quart* pour cent, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence; cela revient, ce me semble, au denier *seize*; mais le denier *six* est si usuraire, que je ne crois pas qu'un Notaire voulût en faire un contrat; c'est pour dix mille francs, seize cents soixante-six livres treize sols; cela n'est point dans l'usage ordinaire des emprunts: enfin, j'ai besoin d'un éclaircissement là-dessus; car je ne puis vous croire au premier mot. Je conviens avec vous de toutes les raisons qui vous pressent plus que tous les sergens du monde, de payer M. le Chevalier, non-seulement d'une

partie, mais des deux mille pistoles (1) : rien n'est plus juste, je suis toute conforme à vos sentimens sur ce point.

J'ai trouvé plaisant, comme vous, tout ce que nous avons pensé et senti sur notre petite Abbaye. Ce tour d'imagination tout pareil est une chose rare ; vous l'appellerez enfance, folie, foiblesse, tout ce que vous voudrez : mais il est vrai que ces Sanguins, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin (2), ces anciennes connoissances sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose, et que non-seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y retrouver encore nos meubles, et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de Livry par le goût que nous avions et que nous avons encore pour cette jolie solitude.

---

(1) C'est-à-dire, du prix du régiment.

(2) Denis Sanguin de Saint-Pavin, un des plus agréables Poëtes de son tems, mort en 1670. On voit une Lettre de lui en vers à Madame de Sévigné dans *le Recueil des plus belles pièces des Poëtes François, tant anciens que modernes*, 5 vol. in-12 ; Paris, chez Barbin, 1692. Cette Lettre commence par ces mots : *Paris vous demande justice*, etc. page 366, Tome IV.

Vous me louez trop de la douce retraite que je fais ici ; rien n'y est pénible que votre absence. S'il est bon quelquefois de faire valoir cette retraite pour donner du courage à de certaines gens, j'y consens : mais sans cela vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal, que je ne pouvois pas mieux prendre mon tems, et que ce n'est pas de ce voyage-ci que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à Paris, et que la bienséance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon Abbé pour rendre à mon fils les lettres dont j'avois joui, me forcèrent de faire, il y a cinq ou six ans ; c'est celui-là qui me fit une véritable peine, parce que je vous quittois ; et j'en suis bien punie par être noyée et par une jambe malade. Présentement, ma belle, je dors pour la dépense, c'est-à-dire, un demi-sommeil, car j'ai toujours ma maison et mon petit ménage à Paris, et ne suis point à charge ici ; mais tout cela est si médiocre, que je trouve le moyen de laisser passer quelques sommes qui soulagent mon cœur, et font l'usage que vous dites de toutes ces belles vertus dont vous faites tant de bruit. Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère mettre dans mes affaires de Bretagne, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver, je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce tems vous penserez à y

venir. Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins : il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 90. Pour le voyage de mon fils et de sa femme à Bourbon, il me paroît une vision. Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Mon petit Colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine* (3), pour nous donner part de son exaltation. Il n'avoit point encore reçu notre lettre de compliment; il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment* ; que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées : je vous l'enverrois cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être *la bonne* d'un Colonel, vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un Capitaine de cavalerie ; votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse : j'ai plus de courage que vous, et je voudrois l'être d'un Colonel marié, quand il devroit avoir un enfant au bout de l'an, j'en serois ravie. Il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans vos lettres certains endroits si tendres et si natu-

---

(1) Voyez la Lettre du 29 Juin, *Tome VII.*

rels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnoissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter : il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait.*

Je vous ai parlé de Madame de Coulange : mais je n'ai pas si bien dit que vous. Il est vrai que les indulgences ne doivent plus manquer à ce péché de Madame de Coulanges : elle fera de ce nouvel ami (*Alexandre VIII*) tout ce qu'on peut en faire, et ce sera pendant quelque tems *la meilleure pièce de son sac*, mais je vous rends vos paroles ; *elle est mon amie, vous le savez bien* ; *vous ne me trahirez pas.* Madame de la Fayette me mande que Madame de Coulanges est tout à fait dans la bonne voie, et qu'elle tachera de s'y mettre aussi, quand son fils sera marié. Mandez-moi, ma chère Comtesse, comment vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan, cela fait frémir. M. de Grignan aura grand regret à la douce société de Madame d'Oppède. Pour moi, je suis tout doucement à terre dans ces bois ; je suis quelquefois huit jours sans sortir de mon appartement ; je n'y songe pas, quand il pleut, quand il fait un vent de tempête ; et quand il fait beau on est comme en été par la beauté du terrain ; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille partout ; il fait

doux : voilà le tems où je me promène : enfin, vous approuveriez ma conduite, n'est ce pas tout dire ? Nous avons eu depuis trois semaines une bonne et commode compagnie ; c'est l'Abbé Charrier et Madame de Marbeuf. Ils s'en vont demain ; ils vous font encore mille et mille complimens : j'eusse bien voulu que vous eussiez repondu aux premiers ; mais vous ne pensiez pas qu'ils dussent être si long-tems ici. Le jeu réjouit toute une maison : je crains bien que le vôtre ne vous ait coûté de l'argent, et à M. de Grignan, par la connoissance que j'ai de votre malheur.

J'ai eté surprise que votre Provence ait tant augmenté son présent au Roi : quand M. de Grignan entra dans sa charge ; elle ne donnoit que cent mille écus : elle a donné cinq cents mille francs dès la première année. On nous a envoyé de Paris un édit du Roi pour la tontine. Sa Majesté, M. le Dauphin et Monsieur, ont envoyé tous leurs meubles d'argent à la monnoie, cela fait beaucoup de millions, et rédonnera de l'espèce qui manquoit. Vous calculez dans votre désordre, ma fille, et vous tournez votre thême en plusieurs façons ; c'est un coin du bon esprit du pauvre *bien bon* : il est toujours bien mieux de savoir ce qu'on fait, que de vivre en aveugle, et en sourd, et en muet. A propos de sourd, je vous prie que

M. le Chevalier craigne autant que moi cette sorte de mal de famille. A propos encore de famille, M. de Lamoignon a la survivance de la charge de M. de Némond; c'est celle de feu M. le premier Président; c'est le Roi qui a fait ce miracle; car *Guillaume* croyoit que le mot de survivance le feroit mourir. Je suis ravie que notre voisin (4) ait enfin retrouvé cette place, et ne meure pas dans la sienne. Votre enfant est dans un étrange lieu, *Kaisers-Lautern* (5), quand ce seroit un mot Breton, ce ne seroit pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire, et il a raison; c'est une vilaine chose que d'être ignorant: puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les histoires qui en parlent: conseillez-lui d'employer utilement le tems qu'il sera dans cette étrange ville: mais ne vous ira-t-il point voir? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi etonnée que vous, si nous le revoyons comme un brûleur de maisons, avec un ton de commandement, *Dieu le conserve.*

---

(4) Chrétien-François de Lamoignon, fils de Guillaume de Lamoignon, premier Président au Parlement de Paris, étoit alors Avocat-Général, et fut ensuite Président à Mortier au Parlement de Paris.

(5) Ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, sur la petite rivière de Lauter. On la nomme aussi *Catelòutre.*

MONSIEUR

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien de votre avis, ma très-chère petite sœur; je vous assure que je ne songe plus à la députation, dès que pour l'avoir il faut redevenir, ou courtisan, ou guerrier. Il n'étoit pas encore bien établi que pour arriver à cette dignité, l'une de ces deux qualités fût absolument nécessaire; et du moment qu'elle l'est, je ne songe plus qu'à me retirer de la place où l'on m'avoit mis (6), et je rentre dans ma retraite plus profondément que jamais : mais je ne renonce pas au plaisir de vous aller voir, dont je suis plus impatient que je ne puis vous l'exprimer. Madame de Mauron (7) parle, comme d'une chose résolue, de faire un voyage à Bourbon, et d'y mener sa fille et moi; ce voyage n'est point encore dans les projets de ma mère : nous verrons comme la Providence les arrangera aussi-bien que les nôtres. Je suis très-aise que vous soyez contente de votre belle-sœur; je vous assure que j'ai fort envié le plaisir qu'elle avoit de tenir compagnie à ma mère, et que je l'aurois préféré de bon cœur à la *forcenerie* des

---

(6) Voyez la page 349, *Tome VII.*

(7) Belle-mère de M. de Sévigné.

États. Nous avons fait nos complimens au nouveau Colonel, qui nous a écrit aussi fort joliment pour nous donner part de sa nouvelle dignité ; il en paroît entêté comme un homme de son âge doit l'être. Dieu sait combien je lui souhaite de prospérités ; je lui en souhaite autant que de santé à M. son père que j'embrasse très-tendrement, et vous aussi, ma très-belle petite sœur.

LETTRE DCCLI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 Décembre 1689.

Si M. le Chevalier lisoit vos lettres, il n'iroit pas chercher, pour se divertir, celles qui viennent de si loin. Ce que vous me mandiez l'autre jour sur Livry que nous prêtons à M. Sanguin, lui permettant même d'y faire une fontaine ; tout cet endroit, celui de Madame de Coulanges ; et dans vos amies mêmes, tout est plein du sel le plus agréable. J'admire la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranglantes ; vraiment, c'est bien vous, ma chère enfant, qu'il faut admirer, et non pas moi, je suis seule com-

me une violette, aisée à cacher, je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre, que dans votre cœur que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amies. Ce que je fais, et la chose du monde la plus aisée ; mais vous, dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et la plus passante Province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un Gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas aussi qui puisse durer long-tems, sur-tout avec la dépense de votre fils, qui augmente tous les jours. Comme ces pensées troublent souvent mon repos, je crains qu'étant plus près de cet abîme, vous ne soyez aussi plus livrée à ces tristes réflexions : voilà, ma chère Comtesse, ma véritable peine ; car pour la solitude, elle ne m'attriste point du tout. Notre bonne et commode compagnie s'en est allée : j'ai chassé en même tems mon fils et sa femme ; l'un devoit aller chez sa tante, l'autre à une visite pressée, je les ai envoyés tous deux, chacun de leur côté ; j'en suis ravie, nous nous retrouverons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule : on m'aime en ce pays ; j'eus hier deux hommes de très-bonne compagnie, *molinistes*, je ne m'ennuyai point : j'ai mes lectures, des ouvriers, un beau tems ; si ma chère fille étoit un peu moins

accablée, avec l'espérance de la revoir qui me soutient, que me faudroit-il?

J'ai écrit au Marquis, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment; je le prie de lire dans cette triste garnison où il n'a rien à faire; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connoître les livres qui ont excellé dans cet art; je le gronde; je le tourmente, j'espère que nous le ferons changer: ce seroit la première porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est une ruine: s'il joue peu, il perdra peu; mais c'est une petite pluie qui mouille; s'il joue souvent, il sera trompé, il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il perdra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant, car même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce seroit une mauvaise chose, et pour lui, et pour vous qui en sentiriez le contre-coup. Le Marquis seroit donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline qui est ravie de savoir et de connoître. La jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oi-

siveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrois que Pauline eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout, et qu'elle finît par l'autre, pour qu'elle fût en état de prendre une teinture légère, mais générale de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie ? nous reprendrons une autre fois cette conversation. *D'Avila* (1) est admirable : mais on l'aime mieux, quand on connoît un peu ce qui conduit à ce tems-là, comme Louis XII, François I, et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier ; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutois bien que dans très-peu de tems vous la rendriez très-aimable et très-jolie ; de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

Vous me dites que vous attendez M. de Vins à dîner : si vous n'avez point été avertie, vous aurez été bien étonnée de voir M. du Plessis derrière lui, il vous aura conté ses douleurs, il m'en a dit une partie, et fait espérer l'autre. Il me paroît trompé et dupé sur le bien, et une si grande envie de quitter

---

(1) Auteur d'une Histoire des guerres civiles de France, qui contient tout ce qui s'est passé de mémorable depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins en 1598.

cette *Dorimène*, que je pourrois deviner cette autre partie, quoiqu'il m'ait fort assurée que l'honneur est sain et sauf; Dieu le veuille (2). Voilà toujours une grande sottise : il y a des choses qu'il faut faire sérieusement et avec connoissance de cause, comme de prendre femme, par exemple. M. de la Fayette fut marié avant-hier matin, lundi 12 : il devoit revenir dîner chez sa mère, et souper et coucher chez M. de Marillac : en supposant donc, comme je le crois, qu'il y a une jeune Comtesse de la Fayette, songez que vous entendrez dire à votre enfant, j'ai dansé toute la nuit avec Madame de la Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux, j'ai couru avec cette petite folle de Madame de la Fayette; votre imagination sera bien étonnée : elle est fort éveillée cette jeune Comtesse, et le Marquis est son premier ami. La nôtre approuve et veut imiter tout ce que fait M. le Chevalier : elle l'aime, elle l'estime, elle fait tous les frais de l'amitié; mais la misérable goutte du Chevalier le rend glorieux et comme insensible à toutes les avances de mon amie. Voilà bien de la causerie, ma chère belle; mais je suis assurée que vous le voulez bien, et que vous n'êtes pas fâchée de m'avoir divertie cette après-dînée.

(2) Voyez la Lettre du 7 Décembre, *page* 109.

LETTRE DCCLII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 18 Décembre 1689.

Noble Dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du Saint-Père à Madame de Chaulnes (1)? vous me faites appercevoir qu'il ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des Papes; je n'y avois remarqué que le sincère aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à l'Ambassadeur: cela seul avec les louanges et l'amitié dont il honore notre Duchesse, me paroissoit digne d'attention. Pour le Saint-Esprit, je ne crains point qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le Conclave; il sait bien, et nous aussi, que c'est toujours lui qui les fait: ouï, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains et par combien de volontés, il fait toujours ce qu'il a résolu. J'ai fort bonne opinion de la lettre que vous écrivez à M. Pelletier, sans en savoir le dé-

(1) Voyez la Lettre du 27 Novembre, *page* 95.

dre du nôtre jusqu'ici ; point de neige, point de verglas, un beau soleil ; je me promène tous les jours ; rien n'est défiguré dans ces bois, tout y est si bien planté, et si bien rangé, qu'il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on puisse s'y promener. Je chantois l'autre jour :

Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs ?

J'étois ravie de savoir que ce n'étoit pas pour vous : mais attendons la fin ; car du bout de l'horizon vous savez qu'il peut venir avec furie le plus terrible des enfans du nord; vous n'en savez que trop de nouvelles: il vous a fait des ravages terribles ; mais enfin sous le nom de bise jouissez toujours de son absence, c'est autant de pris. Vous me représentez, à la suite d'une promenade, une débauche de sommeil qui m'a fait grand plaisir ; car dans la quantité de pensées propres à vous agiter, je crains toujours que vous ne soyez éveillée à quatre heures du matin, comme je vous ai vue quelquefois ; cette chaleur de sang seroit bien mauvaise en Provence : je ne puis trop vous recommander votre santé, si vous aimez la mienne qui est toujours parfaite. Je me doutois bien que M. du Plessis vous surprendroit derrière

M, de Vins (2) ; je vous attendois là pour être attrapée ; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées, est un désassortiment tout à fait ridicule. Il m'écrit de Grignan : il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah, que toute sa personne est assaisonnée ! que sa physionomie est spirituelle ! que sa vivacité lui sied bien ! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires ! une taille libre, adroite ; pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel, je vous prie de me le dire.

Que dites-vous de l'exemple que donne le Roi de faire fondre toutes ses belles argenteries ? Notre Duchesse du Lude est au désespoir ; elle a envoyé la sienne ; Madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons ; et Madame de Lavardin, sa vaisselle d'argent qui vient de Rome, persuadée que son mari n'y retournera pas : voyez si vous avez quelque chose à faire sur ce sujet. Je vous envoie une lettre de M. du Plessis, afin de fixer votre imagination : ne faites point semblant de l'avoir vue, ne lui en parlez point ; mais renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, et non pas *sur la vache et le veau*. Le pauvre homme me fait grand'-

(2) Voyez la page 121.

pitié : c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier ; *j'aimerois mieux boire.* Pour ma lettre à Madame du Janet, je ne comprenois pas pourquoi elle me revenoit ; la raison en est admirable : je garderai cette lettre pour la première fois que son mari mourra ; car je ne saurois lui dire autre chose (3). Vous me grondez de prendre ce que vous me mandez trop au pied de la lettre ; cependant qui pourroit douter qu'un homme en Provence où vous êtes, pût se bien porter, quand vous m'assurez qu'il est mort ? J'y prendrai garde une autre fois de plus près. Je vous ai corrigée, au moins, sur les commissions, je les fais dans le moment, et ce n'est pas comme du pauvre Janet, où il n'y a qu'une lettre de perdue. Ma chère enfant, je vous recommande ces tems difficiles ; donnez-vous du repos, si vous m'aimez. Mon fils et sa femme sont revenus, chacun de leur côté : ils me paroissent si aises de me retrouver ici, que c'est eux que je plains de m'avoir quittée. Ma belle-fille a mal à la tête, elle a versé dans son petit voyage, elle s'est cognée, et deux de ses belles jumens qu'on avoit dételées, se sont échappées, on ne sait encore où elles sont : mon fils en est en peine : voilà un petit ménage affligé. Ils vous parleront mercredi.

---

(3) Voyez la page 94.

LETTRE DCCLIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 21 Décembre 1689.

JE recommence, ma chère Comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites jumens étoient échappées, elles coururent long-tems, comme fait la jeunesse, quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré, l'autre dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature, toute échauffée, toute harnachée, et vouloient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo*, qu'*Orlando* trouva courant avec son harnois, sans son maître ? quelle douleur ! il ne savoit à qui en demander des nouvelles : enfin, il s'adresse au chaval, *dimmi caval gentil, che di Rinaldo, il tuo caro signore, che divenuto.* Je ne sais pas bien ce que *Rubicano* répondit ; mais je vous assure que les deux petites bêtes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore.*

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que c'est un assez grand contentement, que ces deux petites jumens soient en bonne santé dans l'écurie; et plus grand encore que votre belle-sœur, après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit aussi tout à fait remise de sa chûte : ces petits accidens sont bons pour faire sentir le bonheur d'en être sorti. Je trouve, ma très-belle petite sœur, que vous n'êtes pas assez touchée de la grace que le Roi vous a faite de vous donner votre compagnie à vendre. Voilà votre fils Colonel, sans qu'il vous en coûte presque rien : il aura un bon quartier d'hiver, et comme Capitaine, et comme Colonel; en attendant quelqu'un qui veuille bien lui donner douze mille francs : il me semble que voilà tout ce que vous pouviez souhaiter sur ce sujet. Mais que pouviez-vous aussi désirer de plus avantageux pour Pauline, que de la voir honorablement établie dans votre terre d'Avignon avec un amant qui l'adore, et qui a été le premier à chanter ses louanges, et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers. Adieu, ma très-belle petite sœur.

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus Madame de Sevigné; je tombe,

je culbute : je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection : mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin* (1) qu'à mes petits malheurs. Je souhaite à Pauline des jours filés d'or et de soie ; mais avec un autre que son amant de Rome.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Coulanges m'a écrit une fort grande et fort jolie lettre ; il vous aura écrit en même tems. Il m'a envoyé des couplets que j'honore ; car il y nomme tous les beaux endroits de Rome, que j'honore aussi : il est gai, il est content, il est favori de M. de Turenne (2) ; comment vous fait ce nom ? Il est amoureux de Pauline, il demande permission au Pape de l'épouser, le prie de lui donner Avignon, qu'il veut faire entrer dans votre maison ; elle s'appellera *Comtesse d'Avignon.* Enfin, il dit que la veillesse est autour de lui : il se doute de quelque chose par de certaines supputations ; mais il assure qu'il ne la sent point du tout, ni au corps, ni à l'esprit ; et je vous assure à mon tour que je me trouve quasi comme

(1) Voyez la page 312, *Tome VII.*

(2) Louis de la Tour, Prince de Turenne, mort le 9 d'Août 1693, des blessures qu'il avoit reçues le jour précédent au combat de Steinkerque. Il étoit à Rome en 1689.

lui, et que ce n'est que par réflexion que je me fais justice. Je suis plus en peine de votre santé que de la mienne. D'où vient, ma chère enfant, que vous avez des coliques qui vous obligent à garder le lit? vous n'étiez point si mal à Paris : ces eaux que Pauline a prise cet été, ne vous seroient-elles point bonnes? J'ai ouï dire à Bourdelot que les eaux de Forges, et des rafraîchissemens qui font couler, sont cent fois plus salutaires que les remèdes chauds, qui épaississent le sang, et mettent du chaud sur de la chaleur. Voilà des réflexions dont vous vous moquerez peut-être ; mais songez-y, vous qui raisonnez mieux que les médecins, songez aussi au café ; ne croiriez-vous point qu'il vous fût contraire ? c'est ce que mon amitié et mon ignorance, qui n'a pour elle que l'expérience, vous présente.

Je suis fort aise que M. le Chevalier vous demeure cet hiver ; vous avez besoin de cette consolation. Ce n'est point parce qu'il voit mes lettres ; c'est un goût de malade : ce n'est donc point pour lui faire ma cour ; mais il a fait précisément de ses cent mille francs ce qu'il en devoit faire : c'étoit l'intention des fondateurs, de lui donner le moyen de pousser sa fortune, et de faire un bon usage des dispositions qu'il avoit pour la guerre : il a rempli tous ses devoirs de ce côté, et pour la réputation au-delà

de ce qu'on pouvoit souhaiter : cela soit dit sans le fâcher ; il a retrouvé autant de bien qu'il en avoit mangé , et beaucoup moins qu'il n'en mérite : mais enfin il n'en seroit pas demeuré là , si Dieu ne l'arrêtoit tout court au milieu de sa course (3) ; et c'est de la tristesse de sa destinée qu'il faut plaindre le Marquis ; car si elle eût été aussi loin qu'elle devoit aller , notre enfant se seroit fort bien passé de tous les autres secours : mais il faut revenir à Dieu et se soumettre , et prendre sur vous comme vous faites.

M. le Chevalier , je vous demande mille pardons de tout ce que je prends la liberté de dire ; pourquoi lisez-vous mes lettres ? *est-ce que je parle à vous ?*

Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la Duchesse du Lude , et de tant d'autres qui vont après ceux de sa Majesté à l'hôtel des Monnoies ? Les appartemens du Roi ont jeté six millions dans le commerce ; tout ensemble ira fort loin. Madame de Chaulnes a envoyé sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil. L'Abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnoies : ah ! c'est cela qui vous enrichira , supposé que vos coffres soient pleins. Je viens d'écrire à M. de La-

(3) Voyez la note page 36 , Tome I.

moignon (4) : j'avois voulu faire cette chicane, et me contenter d'un compliment : mais je m'en suis repentie.

Pour nos lectures, elles sont délicieuses. Nous lisons *Abbadie* (5) et l'*Histoire de l'Église*; c'est marier le luth à la voix. Vous n'aimez point ces gageures : je ne sais comme nous pûmes vous captiver un hiver ici. Vous voltigez, vous n'aimez point l'histoire, et on n'a de plaisir que quand on s'affectionne à une lecture, et que l'on en fait son affaire. Quelquefois pour nous divertir, nous lisons *les petites lettres* de Pascal : bon Dieu, quel charme ! et comme mon fils les lit ! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement seroit digne d'elle : mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose ; ah, mon Dieu ! tant mieux ; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux ? et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse au R. P. quel sérieux ! quelle solidité ! quelle force ! quelle éloquence ! quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire enten-

---

(4) Voyez la Lettre du 11 Décembre, *page* 116.
(5) Auteur *de la vérité de la Religion chrétienne*.

dre ! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisans : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir. Mandez-moi si le Marquis n'aura pas un bon quartier d'hiver ; c'est une consolation. Je crois que M. le Chevalier n'abandonne pas tout-à-fait ce régiment, et que M. de Montégut donne des conseils salutaires au jeune Colonel.

LETTRE DCCLIV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, samedi pour le dimanche jour de Noël 1689.

JE vous souhaite les bonnes fêtes, plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eu pour moi dans la fin de celle-ci. Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de la Garde, si vous ne me le dites ? je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-huit mille francs de ses pensions ; je vous ai mandé que j'en étois affligée et surprise. Vous y ajoutez aujourd'hui que sa terre de dix mille livres de rentre ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité. Comment pouvois-je imaginer de telles diminutions, moi qui ai toujours vu M. le Chevalier lui faire toucher de grosses sommes de ses pensions ? je ne sais point qu'elles sont retranchées ; je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente ; je mets tout cela ensemble, et je dis, avec le peu de dépense qu'il fait : voilà un homme bien riche, bien à son aise ; il pourroit bien faire prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le Chevalier de Grignan ; cette pensée n'est ni injuste,

ni ridicule, quand on ne sait point ce qui est arrivé à ce pauvre homme. Voilà comme j'ai vu les choses, ayant bonne opinion encore de vos lettres de Provence en comparaison des nôtres. Il faudroit que je fusse folle, et l'injustice même, pour vous avoir mandé ce que vous me reprochez, si j'avois su ce que je n'apprends que par vos deux dernières lettres. Voilà qui change entièrement mes pensées ; je ne suis touchée présentement que de la véritable part que je prends à un état si affligeant, et de l'admiration que méritent tant de courage, et tant de résignation à la volonté de Dieu. Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne ; et si j'ai un jour le bonheur de le voir, j'en aurai une joie sensible ; mais encore une fois, le moyen de deviner ? vous me l'aviez encore représenté avec l'inquiétude de vouloir vendre sa terre : enfin, je serois plus digne d'être grondée qu'on ne le saurois dire, si j'avois parlé comme j'ai fait, sachant ce que vous venez tout à l'heure de m'apprendre. Vous avez mal rangé vos dates, vous avez cru que les oiseaux portoient vos dernières lettres, ou vous avez oublié combien nous sommes loin l'une de l'autre. Faites-moi donc un peu de justice, et croyez

que je n'aurois pas fait un si grand tort à la vertu et à l'état de M. de la Garde. Je prends cette occasion pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et l'assurer bien sincèrement de mon ancienne amitié ; il y a long-tems que je ne lui avois rien dit de particulier. Je vous trouve heureuse d'être une consolation à sa retraite; il vous en est une aussi. Je le croyois quasi toujours à la Garde ; je comprends qu'on aime cette compagnie : mais quand vous me dites que vous vous accommodez mieux de la mauvaise que de rien, et que vous voulez que votre château soit plein, je ne vous connois plus.

Vous me faites une pitié extrême de la goutte de M. le Chevalier. Balaruc ne l'a donc pas soulagé : voilà une grande tristesse : je lui souhaite une partie de la résignation de M. de la Garde ; dites-lui combien je suis affligée de son état. Parlez-moi de votre santé : j'ai passé trop vite sur cette colique qui vous a fait garder le lit; seroit-ce cette colique qui ne fait point de peur, quoiqu'elle soit douloureuse ? Coulanges m'a écrit les mêmes folies qu'à vous, et j'ai approuvé qu'en épousant Pauline, il fît rentrer dans votre maison cette belle terre d'Avignon, que vous avez si long tems possédée : ah, qu'elle vous eût été bonne encore sept ou huit ans ! On dit que le Pape veut que le Roi fasse publier qu'il désavoue l'assemblée

de 82, où il y avoit deux Grignans, où l'on parla de l'infaillibilité; ce seroit une étrange affaire. Ce n'est pas de l'Abbé Bigorre que cette nouvelle me vient ; j'attends de ses lettres avec impatience. L'hôtel de la Rochefoucauld est à demi-brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Madame de Lavardin en est affligée, et me mande aussi que Madame de la Fayette est dans une si cruelle bouffée de colique et de mal de côté, qu'elle fait pitié : c'est une déplorable santé. Je tiens celle de M. de la Trousse fort mauvaise, quoi que l'on dise.

Je salue et j'embrasse M. de Grignan ; il y a long-tems que je ne l'ai vu. Il ne devoit pas moins à son *Alcine* qu'une visite dans son château enchanté, je souhaite qu'elle y passe l'hiver, afin qu'il n'ait point de regret à Aix. Nous sommes seuls ici avec des lectures si charmantes, que je vous plains de n'aimer point à lire ; car je vous avertis, ma très-chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous : je vous dis cette injure pour me venger de celle que vous m'avez faite.

Quand votre fils sera à Paris et à Versailles, il saluera le Roi, tous les Ministres, toute la Cour. Mon Dieu ! quelque estime que j'aie pour lui, je lui souhaiterois un oncle seulement ce premier hiver : je le loue de sa docilité : il nous a écrit fort

joliment aussi de la joie toute naturelle de dire, *mon régiment*; en vérité, cette place est bien agréable à dix-huit ans : j'en fais mes complimens à M. de Grignan ; c'est lui qui en est cause par cette première campagne de Philisbourg. Parlez-moi de ce cher Comte que j'ai réclamé dans mes lettres, et qui m'a abandonnée. Votre cher enfant n'ira-t-il point vous voir ? Mandez-moi quand vous aurez vendu votre compagnie. Mon fils vous fait mille amitiés ; il est admirable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. Votre belle-sœur a *une souris* (1) qui fait fort bien dans ses cheveux noirs : la plaisante folie ! mais je m'apperçois que c'en seroit une d'écrire plus long-tems ; il faut songer à sa conscience, lire M. le Tourneux, et se recueillir.

---

(1) C'étoit le nom d'une mode.

LETTRE DCCLV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 Décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël : j'étois au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger, et en même-tems un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades; car vous pouvez compter, ma très-chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le tems est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué, comme nous, que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire ? il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris. L'Abbé Têtu en avoit parlé à l'Observatoire, et disoit qu'à cinq heures la nuit étoit fermée autrefois,

et

et qu'à présent on lisoit encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici où rien ne nous distrait, que tous les jours à cet heure-là mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à cinq heures et demie : voilà un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. Beaulieu me mande qu'on attend notre Marquis ; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un Colonel avec notre petit Mousquetaire.

On m'avoit mandé mille nouvelles de Rome, toutes fausses selon les divers intérêts et la malice de chacun. Le courrier est enfin arrivé ; et au lieu de toutes ces prophéties, vous verrez que le Pape consent à l'union de l'Abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donne *le gratis*, qui est de cent quatre-vingt mille livres ; voilà une douceur qui ne sera pas peu sensible, et qui embarrassera ceux qui veulent croire que l'Ambassadeur est la dupe, et que le Cardinal d'Estrées a raison de se défier de la bonne volonté du Saint Père. Le commencement est pour nous : nous verrons la suite. Je jette quelquefois dans votre paquet les petits billets de l'Abbé Bigorre qui sait très-bien les nouvelles de Rome : je crois que vous y consentez.

Madame de Coulanges me mande que la nouvelle Madame de la Fayette étoit ma-

gnifiquement sur son lit dans une belle maison; la salle parée d'une belle tapisserie de Garde des Sceaux (1); le lit de la chambre, ajusté avec un vieux manteau de l'Ordre, et une très-belle tapisserie avec les armes ornées de bâtons de Maréchal de France, et du collier de l'Ordre; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, des glaces et des crystaux, suivant la mode présente; beaucoup de domestiques, de valets-de-chambre, de livrées; de beaux habits de la petite mariée, enfin un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre Madame de la Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et si honorable alliance. La pauvre femme étoit très-malade, pendant ce tems, d'une colique qui l'a jetée dans une grande foiblesse, ayant été saignée deux fois. Enfin, Groisilles me mande que la fièvre l'a quittée, et que ses amis et amies commencent à respirer.

J'ai une grande envie, ma chère enfant, de recevoir vendredi de vos nouvelles, et de celles de M. le Chevalier que vous m'a-

(1) Michel de Marillac, trisaïeul de Marie-Madeleine de Marillac, Marquise de la Fayette, fut Garde des Sceaux de France; et Louis de Marillac, frère du Garde des Sceaux, étoit Maréchal de France.

vez représenté avec des douleurs intolérables : c'est toujours une grande scène pour moi que tout ce qui se passe dans votre château de Grignan. Je vous trouve heureuse d'avoir, cet hiver, une si bonne compagnie ; je crois ce séjour convenable à vos affaires : vous n'aviez point encore passé d'hiver à Grignan ; vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille. Je reviens aux grandes erreurs dans lesquelles vous me laissiez sur le sujet de ce saint la Garde. Je le croyois avec vingt-huit mille livres de rentes bien venantes ; sa terre, *dix* ; ses pensions, *dix-huit* ; dans une extrême abondance ; je trouvois qu'en cet état on peut bien donner du secours à ses intimes amis, dans une occasion si importante. J'étois même un peu chagrine de cette envie de vendre sa terre ; et enfin de toute cette idée ; il faut revenir à des pensions non payées, et à une terre qui ne vaut plus rien : on ne peut guère tomber de plus haut ; je vous ai dit mon repentir d'avoir si mal jugé ; j'aime, j'honore et admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées, et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour ; ce tems-ci est difficile à passer.

La belle Duchesse du Lude a fait mettre

tous ses beaux meubles d'argent en pièces et en morceaux chez elle ; Beaulieu les a vus ; mais comme les morceaux en sont bons, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de meubles de bois, de miroirs, de glaces ; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu (2), et le lendemain l'Abbé de Marsillac et ses sœurs étoient dans un enrouement et une tousserie pitoyable ; ils ont perdu pour vingt mille écus. Voilà bien des choses sans suite que je vous conte ; je dirai mieux dimanche, car je parlerai de vous et de tout ce que vous me manderez : en attendant, je pense fort souvent à ma chère fille, et je compte qu'elle m'aime.

---

(2) Voyez la page 138.

LETTRE DCCLVI.

A LA MÊME.

Aux Rochers dimanche premier de l'an 1690.

Je n'ai point encore reçu le paquet du samedi 17, qui répondoit à celui du 7 : je sais très-bien mon compte, et l'on ne sauroit me tromper sans me faire un grand tort et un véritable chagrin ; car c'est la suite d'une conversation que l'on interrompt. J'espère que cette lettre me reviendra, cela arrive souvent : en attendant, j'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante que vous me contez du pauvre Lansier. Votre récit a toute la force de la rhétorique ; il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit à un évènement si triste et si surprenant, que j'en fus toute émue, et fis un cri qui fit peur à mon fils. Il vint voir ce que j'avois à crier ; il lut cet endroit de votre lettre ; il fut touché des mêmes sentimens que moi, et se mit à crier comme j'avois fait, et même un peu plus ; car il connoissoit fort ce brave et honnête homme, et nous admirâmes ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de notre mort. Toutes les circonstances de celle-ci

conduisent à un étonnement particulier : ces périls renaissans où il étoit exposé, ce dernier siége de Mayence où il étoit entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du Doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avoit donné, et auquel il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue, sans qu'aucun remède puisse le secourir, entre les bras de ses deux frères qui l'aimoient, et au milieu de la joie qu'ils avoient de le revoir ; tout cela est si touchant et si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si suprenante ; et en quelque lieu qu'on fût, elle seroit digne d'attention ; mais nous avons les mêmes raisons que vous pour en être occupés, et pour revenir de tous chemins à ce triste évènement. Je m'en vais en écrire à ses pauvres frères : on ne sait autre chose ; nous comptons que c'est le troisième frére qu'ils perdent. Vous avez eu un tems bien charmant au milieu de votre hiver ; tems où M. le Comte ne peut s'empêcher d'aller à la chasse ; tems où vous quittez vos malades ; tems où vous préférez le plaisir de vous promener, à celui de m'écrire ; ah ! que vous faites bien : il ne faut point perdre ces jours enchantés. Les nôtres ont été si horribles,

que c'étoit un tems à garder le coin de son feu ; tems à ne pas mettre le nez dehors ; tems à ne voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée ; tems, enfin, tout contraire au vôtre, et où pourtant mon fils avoit cinq ou six de ses voisins, qui jouoient et faisoient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître : ils sont plus doux quelquefois au mois de Février et de Mars, qu'au mois de Mai, dont nous avons été si souvent la dupe à Livry. Vous avez eu M. de Carcassonne : il avoit raison d'être surpris qu'un homme avec qui il venoit de déjeûner, et qui se portoit aussi bien que lui, fût tombé mort. M. le Maréchal de Villeroi, dans un cas bien différent, ne vouloit point croire que M. de Genève (1) fût saint et canonisé, parce qu'il avoit dîné vingt fois avec lui à Lyon.

Les intérêts du denier *dix-huit* de Languedoc ne sont point excessifs : je me doutois bien que ce dernier *six* devoit être expliqué (2) : on ne le connoît point ici. On sent en mille rencontres la nécessité et la disette d'argent : il y a des tems où l'on trouve en un moment des marchands pour une

(1) Saint François de Sales.

(2) Voyez la Lettre du 11 Décembre, *page* 110 *et suiv.*

marchandise comme celle que vous avez à vendre : présentement, si on trouve des marchands, ces marchands n'ont point de quoi payer. Je souhaite que vous ne trouviez point ces embarras : mandez-moi quand vous aurez conclu ce marché, et si le Marquis a un bon quartier d'hiver. J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la Cour ; car vous y avez nombre d'amis qu'il doit voir. J'ai mandé à Beaulieu de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne.

Je comprends l'abondance des paroles vaines et vagues, dont vous honorâtes l'adieu de Madame l'Abbesse. Que je suis aise qu'elle n'ait point emmené Pauline ! je songe souvent à cette aimable et jolie personne avec tendresse.

LETTRE DCCLVII.

A LA MÊME

Aux Rochers, mercredi 4 Janvier 1690.

La voilà revenue cette lettre du 17 : elle étoit allée faire un petit tour à Rennes ; elle remplit le vuide qui me faisoit perdre le fil de la conversation ; j'aurois perdu aussi la plus belle instruction du monde sur cette *Cour d'amour* (1), dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfaite ; il avoit reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valoient rien. Ah, que cet Adhémar est joli ! mais aussi qu'il est aimé ! sa maîtresse devoit être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main ; je doute, comme vous, qu'elle ait pris le parti de se faire *monge* (2) : je trouve toute cette relation fort jolie ; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel esprit, que je trouve digne de curiosité. On trouve par tout vos Adhémars, vos Castelanes, et la place de Grignan

(1) Voyez la Lettre du 13 Novembre 1689, *page* 74.

(2) Mot provençal qui veut dire *Religieux*.

plus considérable du tems de Frédéric I, que du tems de Louis XIV. Mon fils a été fort aise de lire cette relation, et sa femme encore plus; j'en remercie le Prieur de S. Jean (3), et vous ma très-chère enfant.

Il y avoit encore dans le même paquet une lettre du Marquis, qui nous a paru trop jolie; mon fils et sa femme vouloient le baiser, vouloient l'embrasser : ils souhaitoient sur-tout qu'il reçût votre permission d'aller à Paris; nous ne croyons pas possible qu'on puisse le refuser; son style tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir : toutes ses petites raisons rangées sans exagération, mais mises simplement dans leur jour et dans leur place; ce que disent ses amis sur sa demeure à *Keisersloutre*; cette envie si juste et si naturelle de venir un peu montrer un Colonel de dix-huit ans; et tout cela soumis, d'une manière touchante, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amitié et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus éloquente chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est cette assurance qu'il nous donne, de préférer toujours la gloire à ses

(3) L'Abbé Viani, Prieur de l'Église de Saint-Jean à Aix.

plaisirs ; que s'il y avoit la moindre chose à faire, il ne penseroit pas à quitter ; et l'on voit qu'il dit vrai ; il n'y a rien à rabattre, rien n'est encore corrompu dans son cœur, tous ses sentimens sont neufs, toutes ses paroles ont leur force ; nous ne saurions assez louer cette lettre que je vous garderai soigneusement, ni assez estimer et approuver celui qui l'a écrite. Je le crois à Paris, où j'ai fort envie de savoir comme il se gouvernera, et encore plus à Versailles. Ah, mon Dieu ! voilà où ce cher oncle seroit bien nécessaire ; mais Dieu ne le veut pas ; jamais une goutte n'a été si violente et si cruelle : quelle tristesse ! n'a-t-il pas raison de regretter tout ce qu'il perd, et ce qu'il fait perdre à sa famille ! et quelle patience pour souffrir sans cesse des maux insupportables, que vous ne sauriez comparer qu'à ceux de l'enfer, mais qui sont bien propres à mériter le paradis, s'ils sont regardés comme donnés par celui qui est le maître de toutes choses, et à qui nous devons être soumis !

Mais, mon enfant, pendant que nous sommes sur la tristesse, je vous dirai que les grosses larmes me sont tombées des yeux, quand je me suis représentée le spectacle de ce pauvre Doyen (4) pénétré de douleur, le cœur

(4) Le Doyen de la Collégiale de Grignan. *Voyez la Lettre du premier Janvier, page 146 et suiv.*

saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'Eglise, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés : ah, mon Dieu ! quelle idée ! le sang coule-t-il d'un corps mort ? oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang, hélas ! qui ne demande pas *justice*, mais une grande *miséricorde*; et ce pauvre Doyen, persuadé de sa Religion, qui offre ce grand et saint sacrifice pour un pécheur dont le salut lui est cher, et dont la manière de mourir est affligeante; qui demande, en tremblant, miséricorde pour celui qui n'a pas eu le loisir de la demander un seul moment. Ma fille, je ne soutiens pas cette pensée; je crois qu'il n'y a que la distraction et la dissipation qui puissent empêcher qu'elle ne fasse le même effet à tout le monde. Plus ce pauvre Doyen a de foi, plus il est à plaindre; mais il seroit bien plus à plaindre, s'il étoit au-dessus de la crainte des jugemens de Dieu. Je me suis souvenue de la manière d'enterrer des Feuillantines : toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois, avant que de jeter ma pauvre cousine dans sa fosse, et par des cris et des prières touchantes, elles demandoient à Dieu qu'il eût pitié de cette misérable pécheresse; hélas ; quelle pécheresse! Mademoiselle de Grignan y étoit, nous pensâmes tous fondre en larmes. Mais quelle fantaisie de dire tant de choses inutiles, et

sur quel ton lugubre ! je vous en fais mille excuses.

Mon enfant, je reviens à vous. Je croyois que ce mot *molinistes* souligné vous feroit entendre le contraire (5) ; j'étois un peu trop fine. Ces deux hommes qui vinrent me voir étoient de très-bonne compagnie, nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord, et nous eûmes le plaisir de traiter et de célébrer les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes vérités de notre Religion. Nous lisons toujours *Abbadie* (6) et *l'Histoire Ecclésiastique* : cette dernière est l'effet de la persuasion de l'autre : cela est divin, et réchauffe la foi.

Que c'est un joli bonheur que celui de Pauline, de ne point rougir ! ç'a été, comme vous dites, et le vrai rabat-joie de votre beauté, et celui de ma jeunesse : j'ai vu que sans cette ridicule incommodité, je ne me fusse pas donnée toute entière pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre : enfin, mon enfant, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde vous élevât toujours à la dignité *de beauté* ; mais votre imagination étoit si frappée, que vous étiez

---

(5) Voyez la Lettre du 14 Décembre, *page* 120.

(6) Voyez la Lettre du 21 Décembre, *page* 133.

hors de combat. La pauvre Pauline ne sentira pas beaucoup ce petit avantage : il me semble même qu'on ne rougit plus comme en ce tems-là.

Beaulieu a été chez M. de la Trousse de ma part : il me mande qu'il prit son tems que ses gens lui dirent qu'il n'avoit qu'à entrer, mais qu'à la porte il entendit qu'il disoit : *Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie Madame de Sévigné de son compliment*; et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit Beaulieu là-dessus, lui qui est bien reçu partout, à qui l'on demande en détail de mes nouvelles ; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit* qui le rend glorieux ; mais qu'il ne falloit donc pas envoyer tous ses mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de la Rochefoucauld (7) ; tout ce qu'il écrit là-dessus, est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de la Trousse.

Je vous jette toujours mes petits billets de l'Abbé Bigorre, quoique la Marquise d'Huxelles et beaucoup d'autres vous instruisent; cela ne sauroit déplaire. Vous m'avez insensible-

---

(7) Voyez la page 138.

ment engagé à conter à mon fils la consultation que vous fîtes avec Alliot sur le *soufre nerval* ; il en est profondément touché, et va vous en dire son sentiment ; pour moi, je ne puis jamais oublier cette scène.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Assurément, ma petite sœur, il auroit pu vous arriver accident, si vous aviez eu à parler souvent de *Keiserloutre*. Je ne sais pourquoi ma mère m'avoit caché votre aventure avec M. Alliot ; jamais rien ne m'a tant réjoui. Cette parole, qui sort sérieusement de la bouche d'une femme qui consulte avec empressement sur la santé de son mari, se présente à moi d'une manière que je ne puis vous exprimer, et à quoi rien ne peut être comparé, que le récit plein de gravité que ma mère fit chez feue MADAME, de ce bal où M. de Monmouth avoit été. Votre belle-sœur, en voulant répéter le nom de ce remède spécifique à tant de maux, l'appelle du *soufre nerveux* ; vous ne sauriez disconvenir que celui-là ne soit meilleur que tous les autres. Ah ! que je suis fâché qu'il soit entièrement hors d'usage pour M. le Chevalier de Grignan ! que je le plains ! je vous prie, ma très-belle petite sœur, de lui faire mille complimens pour moi, et d'embrasser à mon intention M. de Grignan ; et la gra-

cieuse Pauline ; ne puis-je pas en user ainsi avec elle de deux cents lieues ? Adieu , ma petite sœur ; ma mère se porte parfaitement bien ; nous la gouvernerons de manière que vous n'aurez qu'à continuer et qu'à nous imiter , quand elle sera avec vous. Je fais mille et mille sincères complimens au très-sage , très-illustre et *très-heureux* la Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Et moi aussi , ma chère enfant. Les chagrins et les infirmités dont il est accablé ne m'empêchent pas de le croire *heureux* , quand je pense à l'usage qu'il en fait. Je le conjure de m'honorer toujours de son amitié ; la diminution du revenu de sa terre m'étonne , elle est pis que les nôtres , quoiqu'elles soient fort mal. Les vôtres sont-elles tombées dans cette extrêmité ? mandez-le-moi. Faites-moi comprendre aussi que , quand M. de Grignan est avec vous , vous soyez cent ou quatre-vingt dans votre solitude. Vous dites qu'il faut à vos affaires un autre remède que celui d'être à Grignan , et j'en suis persuadée comme vous. Ma santé est parfaite , songez à la vôtre. Je ne serois guère étonnée , si , depuis un mois , vous ne faisiez que vous éveiller avant le jour ; ce seroit à six heures et demie ou sept heures, j'en serois contente pour vous comme pour moi : mais à quatre ou cinq heu-

res, c'est ce que j'appelle ne point dormir et échauffer le sang. Je crois, en effet, que c'est la bise qui vous demande, que faites-vous là dans mon palais dont je suis en possession? que n'êtes-vous à Paris, à Versailles, à Aix? la fumée qu'elle jette dans vos appartemens est bien cruelle. M. de Carcassonne me paroît militaire comme l'Archevêque Turpin. La pauvre Madame de la Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage: elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle; sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à tout le reste. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que vous aviez le tems d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connoît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il? quand elle parle de vous et de ces tems-là, elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connoît d'esprit et d'agrémens; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison.

Madame de Motteville est morte; n'écrirez-vous point à son frère? Je ne saurois blâmer M. d'Aix de tout ce qu'il dit pour s'excuser de ne point aller à Grignan, quand il est à la porte: *qu'il est un malheureux, qu'il faut le plaindre*; hé bien! il a raison: mais si vous pouvez être contente de lui, je vous

conseille de l'être ; c'est un mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la Cour. Adieu, ma chère enfant ; je vous aime comme le mérite votre amitié, et toute votre personne, qui est entièrement selon mon goût.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Bonjour, mon cher comte ; vous voilà donc dans votre château, qui étoit autrefois une place dont Frédéric inféodoit les gens. Il y a long-tems que la première pierre est mise ; M. l'Archevêque a dessein d'y mettre la dernière. N'êtes-vous point fâché de n'être point à Aix avec *Chimène ?* non, car vous l'avez vue sur la montagne de Psyché. Vous êtes en si bonne compagnie, que vous oublierez la bise et ses fureurs ; mais je vous conjure que le marquis vienne vous voir ce carême. Mon fils vous adore toujours, et sa femme a une vraie galanterie avec votre portrait : elle mandoit l'autre jour à ma fille : » Je ne veux dire aucune douceur à M. de » Grignan ; je me sens une telle foiblesse pour » lui, que je me fais scrupule de tout (8) «. Voilà comme vous êtes dans ce petit coin du monde.

(8) Voyez la page 48.

LETTRE DCCLVIII.

A LA MÊME

Aux Rochers, dimanche 8 Janvier 1690.

C'est entre vos mains, ma chère belle, que mes lettres deviennent de l'or : quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je dis, ma fille n'aura pas le tems de lire tout cela; mais vous ne me rassurez que trop, et je ne pense pas que je doive croire en conscience tout ce que vous m'en dites. Enfin, prenez-y garde ; de telles louanges et de telles approbations sont dangereuses : je ne vous cacherai pas, au moins, que je les aime mieux que celles de tout le reste du monde. Mais raccommodons-nous, il me semble que nous sommes un peu brouillées : j'ai dit que vous aviez lu superficiellement *les petites Lettres* (1), je m'en repens : elles sont belles, et trop dignes de vous pour que vous ne les ayiez pas toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les imaginaires* ;

(1) Voyez la Lettre du 21 Décembre 1689 *page* 234.

c'est moi qui vous les prêtai ; ah, qu'elles sont jolies et justes ! je les ai lues et relues : sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser ; je ne vois rien qui nous empêche de nous aimer ; n'est-ce pas l'avis de M. le Chevalier, puisqu'il est notre confident ? Je suis en vérité, ravie de sa meilleure santé ; ce sentiment est bien plus fort que mes paroles. Mais revenons à la lecture ; nous en faisons ici un grand usage ; mon fils a une qualité très-commode, c'est qu'il est fort aise de lire deux fois, trois fois ce qu'il a trouvé beau, il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore ; il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. Il lit *Abbadie* avec transport, et admirant son esprit d'avoir fait une si belle chose (2) : dès que nous voyons un raisonnement bien conduit, bien conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous ; ah ! que cet endroit charmeroit *ma sœur* ! charmeroit *ma fille* ! Nous mêlons ainsi votre souvenir à tout ce qu'il y a de meilleur, et il en augmente le prix. Je vous plains de ne point aimer les histoires ; M. le Chevalier les aime, et c'est un grand asyle contre l'ennui ; il y en a de si belles, on est si aisé de se transporter un peu en d'autres

(2) Son livre *de la Vérité de la Religion Chrétienne*.

siècles ; cette diversité donne des connoissances et des lumières : c'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les oraisons du Père Coton, et dans la disette de ne savoir plus que lire. Je voudrois que vous n'eussiez pas donné le dégoût de l'histoire à votre fils ; c'est une chose très-nécessaire à un petit homme de sa profession. Il m'a écrit de *Keisersloutre* ; mon Dieu ; quel nom ! il ne me paroît pas encore assuré de venir à Paris, il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, il me remercie des nouvelles que je lui mandois, il me conte tous les petits malheurs de son équipage. J'aime passionnément ce petit Colonel.

Notre Abbé Bigorre me prie fort de ne croire que lui sur les nouvelles de Rome. C'est un déchaînement de dire que le Saint-Père est *Espagnol*, et que l'Ambassadeur est la dupe ; nous le verrons, cela ne peut se cacher ; *cette aigle éployée* nous fera voir de quel côté elle prend son vol. Pour moi, je prendrois patience, si votre Avignon vous revenoit ; quelle joie de marier Pauline avec ce beau nom ! cependant, il faut que le bien particulier cède au bien public. J'ai envie de vous demander comment se porte M. de la Trousse ; vous savez que Beaulieu n'a pu m'en instruire (3) : en récompense, je vous

(3) Voyez la page 194.

dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais, il est au-delà de Sainte Thérèse; il a découvert que ma grand'mère (4), dans la cîme de son ame, étoit toute distillée dans l'oraison; il m'a fait acheter un livre de Malaval (5), où mon fils ni moi n'entendons pas un mot. Enfin, il est toujours tel que vous le connoissez: il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écrire, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de notre amitié prescrite; vous savez qu'on ne peut s'en dédire. Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance; je vous avoue sincèrement qu'après les états où j'ai vu Mademoiselle de Méri, je la crois immortelle; et qu'attendu la sagesse, et l'application de Madame de la Fayette pour la conservation de sa personne, il me semble qu'elle sortira toujours de tous ses maux: Dieu le veuille; c'est une aimable amie, et bien digne qu'on l'aime et qu'on l'estime. Parlons de ma santé; c'est celle-là qui vous fait trembler; Dieu me la donne jusqu'à présent d'une perfection qui me surprend moi-même, et qui me feroit peur, si je m'observois autant que vous m'observez. J'étois avant-hier dans ces belles al-

(4) Jeanne-Françoise Frémiot, Baronne de Chantal, aujourd'hui la Bienheureuse Mère de Chantal.

(5) Voyez les pages 412 et 413, *Tome VII.*

lées ; il y faisoit beau comme au mois de Septembre, je ne perds pas ces beaux jours ; quand le tems change, je demeure dans ma chambre : voilà sur quoi je ne suis plus la même : autrefois c'étoit un sot vœu de sortir tous les jours. Je crains déjà le départ de M. le Chevalier et de M. de la Garde. Expliquez-moi un peu plus comme on a retranché la pension de ce dernier ; cesse-t-on de payer sans dire pourquoi ? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure t-il à sec sans qu'on lui dise un mot ? Je suis incommode ; mais il y a des choses sur quoi il faut un peu d'explication. Notre bon Berbisi (6) m'écrit des merveilles de vous et de vos grandeurs : un Président et deux Conseillers du Parlement de Dijon ont été en Provence, ils ont été affligés de ne point vous voir ; mais ils ont rapporté toutes vos louanges à notre bon Président, qui vous est entièrement dévoué. Ma belle-fille est à Rennes pour quelques jours à la prise d'habit d'une parente ; elle en est assez fâchée ; elle a porté sa toilette (*à la monnoie*) pour faire comme les autres. Votre frère me prie de vous faire mille amitiés. Je viens d'écrire à Coulanges ; il est entêté

(6) Président à mortier au Parlement de Dijon. La bisaïeule de Madame de Sevigné étoit *Berbisi*, et mère de Jeanne-Françoise Frémiot, Baronne de Chantal.

du Prince de Turenne : M. le Chevalier, ne vous fâchez point, c'est pour dégrader ce nom, que je ne dis pas, M. de Turenne (7) tout court.

(7) Voyez la Lettre du 21 Décembre 1689, page 131.

LETTRE DCCLIX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 11 Janvier 1690.

Quelles étrennes, bon Dieu! quels souhaits! en fut-il jamais de plus propres à me charmer? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi; s'il pouvoit payer le vôtre, j'en serois fort aise, car je n'ai pas d'autre monnoie : au lieu de ces craintes si aimables que vous causent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous. La pensée que les premières vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille, est ce qui fait la véritable douceur

douceur de cette confiance. Que n'ai-je point souffert aussi dans les tems où votre mauvaise santé me faisoit craindre un dérangement? ce tems a été rigoureux : ah! n'en parlons point, *ne parlons point de cela*; vous vous portez bien, Dieu merci; toutes choses ont repris leur place naturelle, *Dieu vous conserve*; je crois que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connoissez.

Je viens à M. le Chevalier : je n'ai point de peine à croire que le climat de Provence lui soit meilleur l'hiver que celui de Paris. Tous ceux qui, comme des hirondelles, s'en vont chercher votre soleil, en sont de bons témoins. Mais en me réjouissant de ce qu'il sent cette différence, je m'afflige qu'il ait perdu mille écus de rente, et par où? et comment? son régiment lui valoit-il cela? il le vendra donc au Marquis (1)? mais l'argent qu'il en recevra, en lui payant des dettes, ne diminuera-t-il pas aussi des intérêts? faites-moi ce calcul qui m'inquiète : je ne saurois me représenter M. le Chevalier de Grignan à Paris sans son petit équi-

(1) M. le Chevalier de Grignan, devenu Maréchal-de-Camp en 1688, eut la permission de garder son régiment pour le remettre ensuite à M. le Marquis de Grignan son neveu, *voyez la note (4) de la Lettre du 9 Février 1671, Tome I.*

page, si honnête, si bien troussé ; je ne le verrai point à pied, ni mendier des places pour Versailles ; cela ne peut point entrer dans ma tête : cet article est *interloqué* ; ah, que ce mot de chicane est joliment placé ! Je ne m'en tiens pas non plus à vos soixante-quatre personnes sans les gardes : vous me trompez, ce n'est pas là votre dernier mot ; il me faut votre démonstration de mathématique.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit vous fera suivre facilement la bonne route : tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de tems pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas. Pour vos lectures, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le tems de lire : nous sommes ici dans un trop grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avois lues en courant à Paris, et qui me paroissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des rogatons que nous trouvons sous notre main ; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de

M. Bossuet (2), de M. Fléchier (3), de M. Mascaron (4), du Père Bourdaloue : nous repleurons M. de Turenne, Madame de Montausier, M. le Prince, feue MADAME, la Reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait de Cromwel ; ce sont des chef-d'œuvres d'éloquence qui charment l'esprit : il ne faut point dire, oh ! cela est vieux, non, cela n'est point vieux, cela est divin. Pauline en seroit instruite et ravie : mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline : Davila est beau en Italien : nous l'avons lu ; Guichardin est long : j'aimerois assez les anecdotes de Médicis, qui en sont un abrégé ; mais ce n'est pas de l'Italien. Je ne veux plus nommer Bentivoglio (5) ; qu'elle s'en tienne à sa poésie ; je n'aime point la prose italienne ; le Tasse, l'Aminte, le *Pastor fido*, etc. je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux ; et du reste, qu'elle lise l'histoire, qu'elle entre dans ce goût qui peut si longtems consoler son oisiveté : il est à craindre

(2) Evêque de Meaux.

(3) Evêque de Nimes.

(4) Evêque d'Agen.

(5) Gui Bentivoglio, Cardinal, Auteur de l'Histoire des guerres civiles de Flandre et de plusieurs autres Ouvrages.

qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire : quelle commence par la vie du grand Théodose, et qu'elle me mande comme elle s'en trouvera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours qu'on destine à causer sans préjudice des choses sérieuses, à quoi l'on prend toujours un très-sensible intérêt. Adieu, ma très-aimable ; nous vous souhaitons toutes sortes de bonheur cette année, et *quanto-va.*

LETTRE DCCLX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 15 Janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année ; cependant la voilà déjà bien commencée ; et vous verrez que de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs (1).

---

(1) Madame de Sévigné comparoit les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presque aussitôt qu'on a commencé d'y puiser.

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amies de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan ; et mes amies me prient de leur fixer, dès à cette heure, le tems de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis flattée de ces empressemens, et sur-tout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère Comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de Septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays ; c'est le tems que j'envoie mes petites voitures à Paris dont il n'y a eu encore qu'une très-petite partie. C'est le tems que l'Abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs: nous en parlerons une autre fois ; mais contentons-nous de chasser toute apparence de faire un pas avant le tems que je vous ai dit : du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective, vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrois fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y circoncire ; mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits; car je vous ai mandé une vérité qui

est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse ; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de la Garde et M. le Chevalier ; c'est une très-parfaitement bonne compagnie ; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort, me paroît tout à fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan ; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année : il me paroît désolé à Keisersloutre ; il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence ; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir : sa lettre est du 2 ; je le croyois à Paris ; faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition, il coure vous embrasser. Ce petit homme me paroît en état que si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderoit aisément la survivance de votre très-belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se

ressemblent nullement, il faut pourtant que certaines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre ; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que les sentimens du Marquis soient à votre fantaisie : je lui souhaiterois un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture ; cela peut venir. Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que si elle n'aimoit point à lire ; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien ? est-elle à portée *des petites Lettres ?* ensuite il faut l'histoire ; si elle n'y trouve pas son compte, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle ; car nous ne savons que trop que, sans dévotion on les trouve charmans. A l'égard de la morale, comme elle n'en feroit pas un si bon usage que vous, je ne voudrois point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans *Montagne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte ; elle est trop jeune. La vraie morale de cet âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires par les exemples ; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre tems pour causer avec elle, c'est assurément ce qui seroit le plus utile : je ne sais si tout ce que je dis vaut la peine que

vous le lisiez ; je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère ; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma Religion, et de quoi il est question : je ne prendrai point le faux pour le vrai ; je démêle ce qui est solide de ce qui n'en a que l'apparence ; j'espère ne point m'y méprendre, et que Dieu m'ayant déjà donné de bons sentimens, m'en donnera encore : les graces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront ; en sorte que je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le mystique du diable* ; votre frère en pâme de rire ; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable* ! un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir des liaisons avec les ennemis du diable, qui sont les Saints et les Saintes de l'Église ! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz *philosophiquement* ; qui ne discontinue point de célébrer les perfections et l'existence de Dieu ; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours ; qui passe sa vie dans la charité et le service

du prochain ; qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie ; qui enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu ! Et vous appelez cela *le mystique du diable* ! Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami : cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourroit surprendre les simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de Sainte Thérèse, de ma grand'mère (2) et du bienheureux Jean de la Croix. A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet ; il me redoit compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon ; les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le Père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes ; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit, à son goût, et les vieux, et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit ? Despréaux ne voulut pas lui dire. Corbinelli se

(2) Voyez la Lettre du 8 Janvier, *page* 162.

joint au Jésuite, et conjure Despréaux de nommer ce livre, afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : » Ah ! » Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, » j'en suis assuré ». Le Jésuite reprend avec un air dédaigneux *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon » Père, ne me pressez point ». Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon » Père : vous le voulez ; hé bien ! morbleu, » c'est Pascal. Pascal, *dit le Père tout rou-* » *ge, tout étonné*, Pascal est beau autant » que le faux peut l'être. Le faux, *reprit* » *Despréaux*, le faux ! sachez qu'il est aussi » vrai qu'il est inimitable ; on vient de le » traduire en trois langues ». Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai ». Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou ; » Quoi ! » mon Père, direz-vous qu'un des vôtres » n'ait pas fait imprimer dans un de ses li- » vres, qu'*un Chrétien n'est pas obligé d'ai-* » *mer Dieu* (3) ? Osez-vous dire que cela

---

(3) C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disoit avoir soutenues en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être la première qui lui ait fait naître l'idée de son Epître à l'Abbé Renaudot, qu'il ne composa qu'en 1695, *voyez l'Epître XII de Despréaux, et la dixième Lettre Provinciale.*

» est faux » ? « Monsieur, *dit le Père en* » *fureur*, il faut distinguer ». « Distinguer, » *dit Despréaux*, distinguer, morbleu, dis» tinguer, distinguer si nous sommes obligés » d'aimer Dieu » ; et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre ; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation ; mais moi qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avez vos bons tons, vous en serez assez contente.

On me mande que plusieurs Duchesses et grandes Dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois : voilà ce qui s'appelle des afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles. J'ai envoyé le billet de Bigorre à Guébriac, qui vous rend mille graces : il est fort satisfait de votre *Cour d'amour* (4). Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs ; je craindrois son mépris, si elle savoit combien ce jeu est au-dessus de ma portée.

(4) Voyez la Lettre du 13 Novembre, page 74.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je suis fort de votre avis, ma belle petite sœur, sur *le mystique du diable*; j'ai été frappé de cette façon de parler, je tournois tout autour de cette pensée, et tout ce que je disois ne me contentoit point. Je vous remercie de m'avoir appris à expliquer, en si peu de mots et si juste, ce que j'avois depuis long-tems dans l'esprit. Mais ce que j'admire le plus dans *ce mystique*, c'est que sa tranquillité dans cet état, est un effet de sa dévotion : il feroit scrupule d'en sortir, parce qu'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il y auroit de l'impiété à un si simple mortel, de prétendre aller contre ce qu'elle a résolu : sur cela, ne croyez point qu'il aille jamais à la messe ; la délicatesse de sa conscience en seroit blessée. Puisque vous avez enfin permis à Pauline de lire les *Métamorphoses*, je vous conseille de n'être plus en peine au sujet des mauvais livres qu'on pourroit lui fournir. Toutes les jolies histoires ne sont-elles point de son goût ? il y a mille petits ouvrages qui divertissent et qui ornent parfaitement l'esprit. Ne liroit-elle pas avec plaisir de certains endroits de l'*Histoire Romaine*, a-t-elle lu l'Histoire du Triumvirat ? les Constantins, et les Théodoses sont-ils épuisés ? Ah ! que je plaindrai son esprit vif et agissant, si vous ne lui

donnez de quoi s'exercer! Comme elle a, ainsi que son oncle, la grossièreté de ne pouvoir mordre aux subtilités de la métaphysique, je l'en plains, mais ne vous attendez pas que je l'en blâme, ni que je l'en méprise; j'ai des raisons pour ne pas le faire. Adieu, ma très-aimable petite sœur.

LETTRE DCCLXI.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 18 Janvier 1690.

Vous craignez trop pour une santé qui n'a jamais été si parfaite qu'elle est ; mais c'est cela même qui vous fait peur et qui vous fait trouver plus de sûreté dans la délicatesse des autres. Ma pauvre enfant, nous sommes tous mortels : mais j'admirois l'autre jour, avec quelle vérité vous me disiez que ce n'étoit jamais par rapport à vous, que vous craigniez cette mort, où nous sommes tous condamnés, que vous ne vous reveniez point dans l'esprit ; cela est si extraordinaire, qu'après vous avoir admirée, je crains cette inapplication à vous, et vous conjure de songer à votre conservation, en faveur de ceux qui sont ravis d'avoir tant d'avance sur vous, parce que vous ne sauriez jamais les atteindre : ma pensée est plus juste et plus naturelle que la vôtre.

Seroit-il possible que vous ne trouvassiez point de marchands pour votre compagnie ? ce seroit un grand embarras pour vous, pour M. le Chevalier, et une grande marque de l'extrême misère. M. de Pomponne m'écri-

vit, comme un bon ami, au commencement de cette année ; il me mandoit qu'il ne doutoit quasi point que je ne passasse ici l'hiver, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes. Cependant il y a des bornes à tout, et j'en voudrois bien voir au soin que vous êtes obligée de prendre de *vos coqs d'inde :* c'est grand dommage d'être si bons pour être ailleurs, et d'être obligés d'être là : avouons donc que ce tems-ci est fâcheux. J'ai bien envie que vous ayez votre enfant ; vous l'avez laissé languir trop long-tems dans ce diantre de lieu si difficile à écrire (1) : qu'il vienne droit à vous ; il s'en retournera avec M. le Chevalier. Quand je voyois ce dernier disposer de lui cet hiver, comme un autre homme ; prendre des tems et des mesures pour partir, j'admirois qu'il eût oublié ce que c'est pour lui que l'hiver, et je me doutois qu'il ne seroit pas long-tems sans s'appercevoir qu'il avoit compté sans consulter la goutte. Il me fait une pitié que je me garderai bien de lui dire. Je somprends que les devoirs d'une maîtresse de maison vous détournent quelquefois de la qualité *de sa garde* ; mais il faut remplir ses devoirs.

---

(1) Keirserslautern, ville d'Alsace dans le bas Palatinat. Les François la prirent en 1688. *Voyez la Lettre du* 11 *Décembre* 1689, *page* 116.

de tous côtés : c'est ce que vous faites fort bien. Je vous trouve fort heureuse d'avoir M. de la Garde ; vous lui contez bien des choses que vous ne sauriez dire qu'à lui : c'est une grande douceur. Je le conjure de croire que les seules erreurs où vous m'aviez laissée, m'ont fait murmurer injustement (2) : c'est un mérite que j'aime et que je révère il y long-tems. Je voudrois bien que par hasard vous eussiez gardé la lettre que je vous écrivois sur cette députation, et où j'apostrophois M. de Grignan pour me soutenir : je vous prierois de lui montrer cet enthousiasme. Je disois vrai cependant, et j'admire que vous puissiez trouver que si vous étiez à la place du Roi, vous voudriez ôter cette nomination au Gouverneur de Bretagne. Vous voyez pourtant que depuis Charles VIII aucun Roi n'y avoit pensé ; et sans un ennemi qui veut se distinguer par cette offense, on ne songeoit point à venir demander au Roi le nom de celui que toute la Bretagne destine en pleins États pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un Gouverneur dans sa Province ne choisisse point les députés ? les autres Gouverneurs de Lan-

---

(2) Voyez la Lettre du 20 Juillet, *Tome VII page* 337 et *suiv.*

guedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi ? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne, toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation ? Enfin, notre grande héritière (3) ne méritoit-elle pas bien que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté ? Pour moi, je ne vois pas le tort que faisoit au service du Roi cette conduite, pareille à celle des autres Provinces : si j'étois à la place de Sa Majesté, j'aimerois mieux que l'on fît comme on a toujours fait, et que le Gouverneur choisît en Bretagne un Breton pour venir faire les complimens de sa Province. Mais M. de Grignan m'abandonne, et vous, ma fille ; c'est, en vérité, ce que je n'eusse jamais cru, vous êtes en place de sentir ces dérangemens ; je croyois que vous feriez comme MM. de la Rochefoucauld, etc. Mais on étrangle mon affaire, on ne la regarde pas, on me juge sans miséricorde, on m'ôte mon principal juge ; je vais m'inscrire en faux contre l'arrêt du Parlement de Toulouse ; voilà comme disoit Buri : oh ! je vais

(3) Anne, Duchesse de Bretagne, fille et héritière du Duc François II, et de Marguérite de Foix, épousa Charles VII, Roi de France, en premières noces ; et en secondes, Louis XII, successeur de Charles VIII.

m'en venger tout à l'heure : voici le fait. Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément ; mais elle l'a si délicat et si dégoûté, qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages sublimes, exquis et d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir tous les livres d'histoire ; grand retranchement, et qui fait la subsistance de tout le monde : elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage, quand on dit qu'elle n'aime point à lire ; autre procès à juger. Mais à propos de livres, ma chère Pauline, j'ai trouvé votre fait ; c'est la vie du Pape Sixte-Quint en italien ; je l'ai lu avec bien du plaisir : voilà ce qui m'est revenu dans l'esprit. N'est-il pas vrai, ma fille, que ce livre la divertira ? Mon Dieu, que je crois cette petite personne jolie et plaisante ! que j'ai d'envie de la voir !

Nous avons depuis quinze jours un vent de tempête qui nous désole ; je ne me promène point ; et le jour que je vis périr dans ce nuage épais le soleil qui avoit brillé tout le jour, pouvois-je mieux faire pour votre service que de m'enfuir comme je fis (4) ? Vous êtes une ingrate, si par reconnoissance vous ne conservez votre santé. Voilà un re-

---

(4) Voyez la Lettre du 28 Décembre 1689, *page 140.*

mercîment de mon bon Abbé Charrier, s'il n'avoit voulu vous écrire que comme à moi, vous aimeriez ses lettres naïves et naturelles ; mais votre esprit sublime l'a embrassé dans *un soleil*, dans *un atôme*, ne laissez pas d'y répondre, payez pour moi, et assurez-le que *votre soleil* aura toujours beaucoup de considération pour *son atôme*, que vous verrez toujours en lui le fils de son père, en un homme à qui votre mère est fort obligée.

Votre frère ne voit de vos lettres que les endroits que je veux bien lui montrer : je n'ai qu'à lui dire, il n'y a rien qui puisse vous divertir ; il n'y pense plus. Sa femme est encore à Rennes, prisonnière à cause des grandes eaux ; elle en est au désespoir. Nous ne comparons point notre soleil au vôtre, nous savons notre degré et que vos jours ne sont ni si longs, ni si courts que les nôtres. Adieu, ma chère belle, il me semble que vous savez, que vous sentez combien je vous aime, et que je ne dois point vous le dire : cependant on ne peut quelquefois s'en empêcher.

LETTRE DCCLXII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 22 Janvier 1690.

Mon Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant! et que j'y entre toute entière avec une véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont foibles et fades, dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire, que si j'avois encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle seroit bientôt à vous! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérois; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de Madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendois encore deux ans. Ainsi me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il feroit mieux son devoir que vos riches P. si le tems étoit comme autrefois; c'est-à-dire, qu'on trouvât à emprunter,

Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune Colonel ; il m'en avoit parlé le premier, il y a quelque tems, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le Chevalier ne conduisît point ses premières années ; rien n'eût été si bon qu'un tel maître : enfin, ma très-chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paroissez. Pour revenir à mon fils, il étoit en peine de voir un jeune enfant de dix-sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il me souvient assez du tems passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens Officiers ; et ce n'en eût pas été une, s'il avoit eu son oncle pour l'établir : cet endroit est très-fâcheux et très-délicat. Ne pourriez-vous point lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu ? car enfin il est seul, et ne peut savoir, à son âge, un métier qui demande de l'expérience plus que tout autre. Je vous ai exhortée à faire venir le Marquis droit à Grignan ; que fera-t-il d'un carnaval à Paris et à Versailles, où l'on voudra le mettre de tout ? vous imaginez-vous qu'il se démêle bien et de sa cour, et de tous les devoirs qu'il sera obligé de ren-

dre ? je lui fais tort peut-être ; mais il est bien jeune et bien peu accoutumé à cette sorte de manège : enfin, je le trouve accablé de bien des choses plus fortes que lui. Je donne la plume à mon fils, et puis je reprendrai.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Voici l'oncle maternel, ma très-chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité que s'il avoit le bien qu'il devroit avoir, c'est-à-dire, si les terres étoient du bien, et n'étoient pas purement des chansons, des illusions, etc. vous verriez par des marques essentielles combien je m'intéresse à ce qui vous touche : mais, ma très-belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi, à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même-tems que pour de l'argent je ne dois pas y songer : voilà mon état ; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivoit un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferois un usage qui seroit capable de réveiller les oncles paternels, qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de

rente, vous voient gemir sans faire autre chose que prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh, mon Dieu! que ne négligent-ils un peu des bâtimens qu'ils quitteront plutôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir? Si je parlois davantage sur ce sujet, je serois en colère; je le quitte donc pour vous dire que votre enfant me paroît bien jeune, bien neuf, bien peu fait pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé; un régiment de douze compagnies à dix-huit ans: sera-t-il doux? on lui passera la plume par le bec; sera-t-il rigoureux et hautain? mais qu'il prenne garde d'avoir raison invinciblement; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. S'il est obligé de faire quelque action de rigueur, c'est une grande extrêmité; s'il évite cette extrêmité, les conséquences en sont dangereuses, sur-tout avec *des moustaches* et *des chamois*. Enfin, je le plains, il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur: il falloit, ou que M. le Chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en etat de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant? tous ces monstres, tous ces dragons disparoissoient dès-lors, et ce n'étoient

plus que des lis et des roses. Je souhaite, ma très-belle, qu'il vous arrive bientôt quelque sujet de joie que je puisse partager avec vous, comme je partage vos peines dans ce moment. Je ne perdrai, je vous assure, nulle occasion de les adoucir, s'il m'est possible; et j'y mettrai plus d'empressement que d'autres n'y mettent de froideur, et peut-être de répugnance.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui a fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. Mais, ma très-chère, songez, car il y a des tems que l'on ne sauroit rien ménager, que Bourbilly (1) est à vous : c'est un petit morceau qu'il étoit bon de garder pour la soif; mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon Président de Berbisy (2)? écrivez-lui, peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas. Voilà tout ce

(1) Terre située en Bourgogne, qui appartenoit à Madame de Sévigné.

(2) Président à mortier au Parlement de Dijon, et proche parent de Madame de Sévigné.

que

que je puis vous dire, et la seule vue que je suis en état de vous donner. Vous avez beau me parler de votre santé; il est impossible que vous dormiez avec tous ces dragons, et que votre sang ne se mette en colère, et ne fasse des ravages cruels : j'en suis tout à fait en peine, et je plains aussi M. le Chevalier; quel état, et quel surtout que ce rhumatisme : M. de Grignan me paroît la grande santé. Il est vrai que je croyois M. de la Garde chez lui, occupé de ses ouvriers; comment aurois-je pu deviner son état ? à moins que de le dire, cela ne s'imagine point. C'est cependant à cette circonstance que vous devez la douceur et la consolation de votre société : quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que de l'être ensemble. Je voudrois que vous pussiez savoir combien je sens, quoiqu'à deux cents lieues de vous, toutes vos peines. Mais qu'on écrit ridiculement, quand on est si loin; je vous mande souvent des folies pour le plaisir de causer avec vous, et je ne devine point que vous êtes entourée et accablée de mille sujets de tristesse; j'en suis véritablement honteuse. Madame de la Fayette me parle de vous et de M. le Chevalier dans tous ses billets; elle ne se porte point bien, elle me prie de vous dire ses maux, et qu'elle n'a pas laissé d'être ravie du régiment de votre enfant : sa petite belle-fille a été approuvée à Versailles, mê-

me de Sa Majesté ; elle ne se mêle plus de rien, elle sent la douceur et le soulagement de cette nouvelle famille.

Si vous aviez vu la réponse de M. d'Aix, vous la trouveriez bien sérieuse, et d'un style qui ne lui ressemble point du tout, ni à la lettre que je lui avois écrite. La destinée de cet homme qui voulut mourir opiniâtrement au pied d'un arbre, est affreuse ; c'est du désespoir : il étoit arrêté là, comme par un pacte ; votre récit ne me fit point crier, il m'étonna, et me toucha d'une manière convenable au sujet. Vous êtes bien cruelle de vous souvenir de Monfermeil; c'est sans contredit le plus ridicule endroit de ma vie ; n'en avez-vous point quelqu'autre dans l'imagination ? chassez celui-là, je vous prie ; c'étoit un sort qu'on avoit jeté sur moi. Adieu, ma très-chère et très-aimable ; je suis toute triste de vous : eh ! le moyen d'être autrement ? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, et vos arrérages, et Paris, et enfin tout. Ce grand édifice valoit bien la peine d'être entretenu, plutôt que d'en faire de nouveaux. Mandez-moi quand vous aurez trouvé un marchand pour votre Compagnie. Vous dites que vous ne savez point de nouvelles : la Marquise d'Huxelles n'écrit-elle pas toujours à M. de la Garde ?

LETTRE DCCLXIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 25 Janvier 1690.

Que je vous plains, mon enfant, de lire de si mauvaises choses ! je vous plaindrois encore plus, si vous les *reteniez !* il seroit beau que vous fissiez comme à Sainte-Marie. J'ai su que les deux jumens de M. de Sévigné avoient couru les champs ; cela nous avertit qu'il ne faut point laisser de jeunes personnes la bride sur le cou : sœur Pauline, voilà votre fait. J'ai appris que le soleil se coucha dans un furieux nuage le 24 Décembre, chose étrange ! et que le brouillard fut fort épais (1) ; cela nous avertit, mes sœurs, qu'il ne faut point se promener en cette saison. Voilà ce qui me revient dans l'esprit de cette belle lecture, et toute la morale qu'on peut en tirer.

Je trouve qu'il y a de l'aveuglement à votre goût ; le mien est plus juste, quand j'aime votre style : on peut dire, sans vous louer fadement, qu'il est parfaitement bon, et que

(1) Voyez la Lettre du 28 Décembre 1689, page 140.

personne ne sauroit mieux écrire : je m'y connois, et n'en dis pas davantage à cause de vos menaces. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête, pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre. Je trouve ces vers fort jolis, fort galans, sur un sujet nouveau : mon fils est tout à fait de cet avis ; nous en enverrons une copie à notre ami Guébriac, qui en sera charmé ; il l'a été de *votre Cour d'amour* (2). Encore un mot de nos lectures : nous lûmes hier le onzième livre du premier Tome *de la perpétuité de la Foi* de M. Arnauld ; il répond à quelques injures et accusations du Ministre Claude : bon Dieu, quelle justesse de raisonnement! quelle harmonie ! comme cela étrangle son homme à tout moment ! nous pensions à vous, trouvant que vous seriez transportée, que ce livre étoit digne de vous, et ce fut son éloge.

Je vous mandai la dernière fois la vue que j'avois, pour vous tirer de l'oppression où vous êtes (3) ; c'est une pensée qui doit vous être naturelle, et dont vous ferez l'usage que vous trouverez à propos : vous savez si je me ferai prier, quand vous aurez besoin de ma signature. Notre Marquis doit être à

(2) Voyez la Lettre du 13 Novembre 1689, *page* 74.
(3) Voyez la page 188.

Paris du dimanche 22. On me mande qu'il sera surpris de trouver en arrivant un ordre de Provence pour vous aller trouver ; mais j'ai assez bonne opinion de lui pour croire qu'il sera fort aise de vous aller voir : et quand cela ne seroit pas tout à fait, et que dix-huit ans lui donneroient quelque regret à carême-prenant, je ne laisserois point par cette même raison de dix-huit ans de trouver fort à propos qu'il aille un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille : il est dans une place où il n'est plus permis d'être enfant, et je me défie qu'il ne se mêle encore un peu de cette qualité avec celle de Colonel. Il n'est pas *cuit*, comme dit Madame de la Fayette ; encore un petit bouillon au coin de votre feu, lui fera tous les biens du monde ; et si Dieu veut qu'il retourne à Paris avec M. le Chevalier, ce sera un très-grand bonheur pour lui : ne le pensez-vous pas de même ? vous aurez une extrême joie d'embrasser cet enfant, et vous avez raison. Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le Chevalier ; c'est peut-être bon signe. Je veux me réjouir avec lui de ce qu'après neuf filles, M. de Beauvilliers a eu l'esprit de faire enfin un garçon ; il a suivi le conseil que vous donniez à Guitaut : s'il se fût dépité, et qu'il eût changé de cartes, il n'auroit pas eu un héritier : que cette folie est plaisante ! Il nous en vint hier au soir une

autre de vous qui fit rire mon fils de tout son cœur. Ce fut quand on dit un moment que d'Ormesson seroit Chancelier; vous lui dites: » Mon frère, je veux que ma mère l'épouse, » elle sera la Chancelière *Seguier* ; nous » irons à *Chaville* «. On ne sauroit expliquer cette folie ; mais elle fait rire à pâmer. Cet endroit fera un bel effet dans *les retenues* (4) de vos lectures : je vous défie de le dire, et d'en tirer aucun profit pour *la communauté*. Je reviens à M. de Beauvilliers ; si vous ou M. le Chevalier avez encore à lui écrire, il me semble qu'un compliment que vous auriez reçu de Bretagne, et qui lui témoigneroit ma joie, seroit un chemin bien naturel, et le plus court selon les supputations que nous faisons quelquefois. Adieu, ma chère belle : Dieu conduise cette lettre, et qu'elle arrive dans un tems où votre cœur soit un peu à son aise. Il a neigé extrêmement depuis deux jours ; c'est la première fois que je me suis doutée que nous fussions en hiver. Ma belle-fille est encore à Rennes, assiégée par les neiges (5).

---

(4) Voyez la page 190.

(5) Voyez la Lettre du 18 Janvier, page 183.

LETTRE DCCLXIV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 29 Janvier 1690.

Je n'ai point reçu de vos lettres, j'en suis triste et fâchée, sans en être surprise, je le suis bien plus, quand je vois arriver les courriers par un si effroyable tems. Les eaux ont été si grandes, que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de revenir ici, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas : au lieu d'être bien reçue, après cette belle action, elle fut bien grondée, elle jouoit à se noyer, et nous qui savons ce que c'est, nous ne pouvons lui pardonner. Elle espère que ce péril où elle s'est exposée, lui servira pour se raccommoder avec vous de m'avoir encore quittée trois semaines de suite; mais elle en étoit si fâchée, que cela seul mériteroit quelque considération. Il y a dix ou douze jours que nous ne sortons point; mais s'il fait seulement deux jours de beau tems, nous retrouverons ces allées sèches, comme à Livry.

J'ai su plutôt que vous que votre enfant étoit arrivé à Paris en bonne santé. S'il est

vous en gronde; vouliez-vous que j'eusse le don de deviner ? je raisonnois juste sur ce qui paroissoit (2) : conservez-moi l'amitié de ce bon et saint homme ; vous y êtes obligée. Vous ne m'avez point dit à quel jeu s'est ruiné le Trésorier de votre Province ; car pour notre pauvre d'Harouïs (3), ç'a été par la passion outrée de faire plaisir à tout le monde ; c'étoit sa folie, il trouvoit de l'impossibilité à refuser : je ne l'excuse pas ; mais cela fait voir, au moins, que les meilleures choses du monde sont mauvaises, quand elles ne sont point reglées par le jugement ; et ce défaut est si rare, que jamais il ne se trouvera une déroute pareille, ni fondée sur un tel abus de la vraie générosité. Vous êtes bien sage, ma fille, d'être demeurée à Grignan, c'est cela qui s'appelle avoir consulté son conseil de conscience Ceux qui ont volé Madame de la Fayette, n'ont pas consulté le leur : on a pris à ma pauvre amie, encore au lit les après-dînées et languissante, cinq cents écus en louis d'or, qui étoient dans un petit cabinet, où personne n'entre que ses deux filles, son valet-de-chambre et son laquais ; elle n'en peut

(2) Voyez la Lettre du 20 Juillet 1689, Tome VII, page 336 et suiv.

(3) Trésorier-général des Etats de Bretagne.

soupçonner aucun; ils ont tous été interrogés, point de nouvelles, et elle demeure au milieu de ces quatre personnes, c'est ce qui fait son plus grand embarras; car la perte de cet argent ne lui fera pas une grande incommodité; ses enfans sont en état de le remplacer bien vite: mais de se voir servie par quelqu'un qui a pris si familièrement une telle somme, cela trouble une personne déjà accablée par tant de maux. J'ai su que M. de la Trousse ne sortoit point de sa chambre; appelle-t-on cela être guéri? Beaulieu célèbre l'honnêteté du Marquis; il n'a pas encore pardonné à M. de la Trousse. M. du Bois (4) m'a envoyé son livre *de la véritable Religion, et des mœurs de l'Église Catholique*, traduit de Saint-Augustin. Le nom de ce Saint, et la réputation du traducteur, nous le feront lire, quoiqu'après *Abbadie*, *Pascal*, *et l'Histoire de l'Eglise*, on soit prêt à souffrir le martyre (5); du moins nous le croyons, tant notre esprit est convaincu.

Je vous souhaite autant de santé qu'à moi: toutes mes petites ridicules incommodités ont disparu; elles reviendront quand il plaira à

---

(4) Philippe Goibaud-du-Bois, de l'Académie Françoise, auteur de plusieurs traductions de Saint-Augustin et de Cicéron.

(5) Voyez la page 81.

Dieu; mais je vous dis l'état où je suis présentement. Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches; nous sommes en fantaisie de faire bien écrémer de ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et du bon café: ma chère enfant, c'est une très-jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. Du Bois l'approuve pour la poitrine, pour le rhume; et c'est, en un mot, ce lait *cafeté* ou ce café *laité* de notre ami Alliot. Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et *qui ne voit guère*, comme le pigeon de la Fontaine (6). Mais, ma chère Comtesse, je pense beaucoup à vous, j'en suis bien occupée, je suis bien sensible à ce qui vous touche, je suis toujours autour de vous à Grignan; je fais mes amitiés, mes complimens à tous les habitans, je garde M. le Chevalier, je le plains, je fais de tristes réflexions sur son état, j'en sens toutes les conséquences; je cause avec ce Comte que j'aime plus qu'il ne s'aime lui-même; je m'amuse avec Pauline; je réfléchis avec M. de la Garde; je donne quelques coups de pate aux Prélats; je soupire encore avec M. le Doyen, j'attends mon Marquis; et sur le tout j'aime passionnément ma chère fille; je loue sa

(6) Voyez la Fable *des deux Pigeons*, *Fable* 170.

bonne tête, sa bonne conduite, et je lui souhaite la continuation de son courage.

LETTRE DCCLXV.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi premier Février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles : mais au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est que le tems a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attrapper vos revenûs : bon Dieu ! quel horrible mécompte, 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller (1) ! jamais il ne fut une telle dissipation : on est quelquefois dérangé : mais de s'y abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devroit point arriver. On ne sauroit par-

---

(1) M. de Grignan s'étant cru obligé, pour l'arrangement de ses affaires, de céder les années 90 et 91 du revenu de sa charge, il s'étoit retiré à Grignan pour y passer l'hiver, au lieu de le passer à Aix et à Marseille, ou de faire un voyage à la Cour. *Voyez la Lettre du 22 Janvier, page 188 et suiv.*

ler de loin sur un tel sujet, car il faudroit des réponses; mais on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudroit pas vivre dans l'ignorance: il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentimens; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède, qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la Cour, et pour votre réputation dans la Province: vous savez mieux qu'une autre que ce n'est point ainsi qu'il faudroit faire sa charge, si on pouvoit faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château, que l'on passeroit l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourroit en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres: c'est un grand soulagement que de pouvoir en parler, que de s'en consoler ensemble; mais je sens fort bien que dans l'état ou vous êtes, il est entièrement impossible de lire; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus: le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles? Je connois cet état; on relit vingt fois la même page; et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement, j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquens voyages en Provence,

qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes. Que je vous plains! et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant! Le voilà enfin à Paris : il est vrai qu'il a été un peu tendre sur son départ de cette garnison. Mais le voilà faisant la cour à Versailles : on me mande qu'il espère vendre sa compagnie ; cette raison est bonne. J'ai toujours quelque peine de me le représenter tout seul dans ce pays-là ; je crois qu'après un peu de séjour, il ne songera qu'au plaisir de vous aller voir. Continuez, ma belle, à me parler de vous, sans craindre que cela m'ennuie ; mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines, que de les ignorer. Vous vous promenez dans vos bâtimens, et vous vous exposez à la bise et au soleil aussi imprudemment que si vous n'aviez pas *la sagesse* (2) à votre côté. J'ai fait voir à mon fils la feuille qui parle de lui, il vous en remercie, il vous répond mille amitiés et mille folies sur un endroit où il est question de sa femme ; mais je ne suis pas payée pour m'amuser à vous en entretenir.

(2) C'est-à-dire, M. de la Garde.

Rien n'est si plaisant que ce que vous dites sur la mort du Marquis d'Alluie, et les conséquences que vous en tirez pour aller à l'assaut ; si j'en avois autant écrit, vous en feriez grand bruit, et ce seroit une des belles *retenues* de la Visitation (3). J'aime fort la lettre de Pauline ; je n'ai pas le tems d'y répondre aujourd'hui : vous riez de m'entendre dire que je suis pressée ; il est vrai que le loisir ne me manque pas ordinairement ; mais nous avons ici deux hommes qui ont bien de l'esprit (4) : l'un a été dix ans avec M. d'Alet, l'autre est Avocat ; nous voulons consulter celui-ci sur une affaire : ces deux hommes seroient bons à Paris, je m'en vais les entretenir. C'est aujourd'hui que le Parlement de Rennes est entré dans son beau Palais, et que toute la ville est rentrée dans les cris et les feux de joie. Je fais réponse à ma chère petite Adhémar (5) avec une vraie amitié ; la pauvre enfant ! qu'elle est heureuse, si elle est contente ! cela est sans doute ; mais vous m'entendez bien.

---

(3) Voyez la Lettre du 25 Janvier, *page* 191.

(4) Voyez la page 120.

(5) Marie-Blanche, fille aînée de Madame de Grignan. Elle étoit Religieuse aux Dames de Sainte-Marie à Aix.

LETTRE DCCLXVI.

A LA MÊME

Aux Rochers, dimanche gras 5 Février 1690.

J'ADMIRE toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement que vous faites. Votre frère est pâmé de tout ce que vous dites de Corbinelli; et je trouve, comme lui, trop plaisant la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux monnoyeurs : les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies; et les autres font de la fausse monnoie, à force de souffler; s'ils méritent également la potence, je dis qu'avec votre Sainte Thérèse vous serez au pied de celle où mon ami sera pendu. Mais voici une querelle; c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que *les imaginaires* (1) étoient *jolies*; je n'ai jamais

(1) Dix-huit Lettres de M. Nicole, appelées *imaginaires et visionnaires*, qui, sans avoir tout l'agrément des *Petites Lettres*, les égalent peut-être en éloquence et en solidité.

dit ce moi. C'est *une supposition* : ce sont *des subtilités du sieur Comte de Grignan*, comme disoit l'Avocat qui plaida l'inscription de la B. Oui, je le soutiens, je n'ai point dit le mot de *jolies*; c'est une supposition de *la Dame Comtesse de Grignan*; j'ai dit *belles* et très *belles* : la justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'étoit assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée. Ainsi vous voyez la mauvaise foi; mais je les relirai, et en tout cas, *le grand conseil* ne me manquera pas.

Je suis contente de vos réponses à toutes mes questions, et je serois bien fâchée d'avoir la même aversion que vous pour relire : je lis et relis vos lettres avec tous les sentimens qu'elles méritent, selon les divers sujets; et quelquefois vous dites des choses si plaisantes, qu'il faut rire, comme si on n'avoit point le cœur navré; enfin, je préfère cette lecture à tous les plus beaux livres du monde. Vous êtes étonnée que je ne pense à quitter ce pays qu'au mois de Septembre, mais songez que je suis présentement dans le fort de mes affaires de basse Bretagne, et que le soleil qui remonte tous les jours, me fait toucher au doigt ce tems. Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande; mais vous riez trop timidement du *distinguo* (2);

(2) Voyez la Lettre du 15 Janvier page 169.

qu'avez-vous à craindre ? n'ont-ils pas assez de bénéfices ? j'entends votre réponse, le crédit *des autres* va sur-tout ; hé bien ! je le veux ; mais faites au moins comme le Père Gaillard, et comme chez notre voisin (3), où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. Enfin, ma chère bonne, vous aurez votre enfant, pourvu néanmoins que ce voyage du Roi à Compiègne ne trouble point celui de Provence. Il fait sa cour ; j'ai bien envie de recevoir de ses nouvelles : il a été voir joliment Madame de la Fayette ; il a été voir Madame de Chaulnes, peut-on mieux faire ? Je voudrois bien qu'il n'oubliât point Madame de Lavardin, puisque vous aimez mes amies. J'ai entendu louer excessivement à votre *mystique* (4) le livre de *la Fausseté des vertus humaines* : il l'avoit vu en manuscrit ; il étoit ami de M. Esprit (5), et le consultoit sur ses ouvrages ; il vous a dit mille fois que ce livre étoit excellent : mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon ; l'heure de ces deux goûts n'étoit pas encore venue ; il y a des tems pour tout. Je lirois bien volontiers ce

(3) M. de Lamoignon.

(4) Voyez les pages 172 et suiv.

(5) Jacques Esprit, de l'Académie Françoise, auteur du Livre de *la Fausseté des vertus humaines*.

livre sur sa parole. Nous venons de lire l'histoire de la prise de Chypre; la belle et l'agréable histoire ! je craindrois seulement que Pauline ne fût pas assez instruite des affaires de l'Europe ; mais si elle l'étoit, elle seroit charmée de cette lecture : c'est un parent de M. le Contrôleur-général (*Belletier*) qui l'a traduite ; mon fils l'a expédiée en quatre jours. Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage ; on jouera, on mangera ; et si notre soleil se remontroit, comme il fit hier, je me promenerois avec plaisir. On entend déjà les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printems : ce mois-ci est souvent plus doux que Mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. Il faut donc, malgré qu'on en ait, comprendre votre calcul de quatre-vingt personnes ; je veux croire que, s'il y en avoit trop, M. le Chevalier et M. de la Garde vous conseilleroient d'ôter le superflu ; car dans ces années du siècle de fer pour vous, il faut aller doucement, pour ne pas creuser au moins de nouveaux abîmes. Je vous plaindrai beaucoup quand vous n'aurez plus ces deux Grignans ; c'est une solide consolation que leur société et leur conseil. Je craindrois, comme vous, pour M. de la Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques :

sur cela, il n'y a rien à faire ni à prévoir; c'est l'affaire du Saint-Esprit. Je veux savoir qui est cette *maîtresse* de mon fils, que M. de Grignan a nommée si naturellement de ce nom; qu'elle ne méritoit peut-être pas; car nous l'assurons qu'il a cru être amoureux; et qu'il ne l'a jamais été. Je vous réponds qu'il ne connoît le véritable attachement du cœur que depuis qu'il est marié, ce qui fait le bonheur de sa femme et le sien.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ah! me voilà justement arrivé comme on parle de moi: je prends la plume, et j'interromps le discours, qui me paroît toujours trop long quand j'en suis le sujet. Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes: il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de Sainte Thérèse, où il distille et souffle tout de son mieux; il en est encore à la fausse monnoie; nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale. Quelle étoit donc cette *maîtresse* que M. de Grignan prenoit la liberté de nommer si familièrement devant M. d'Auch? Ne l'aviez-vous point dans l'esprit, quand vous écriviez que votre belle-sœur étoit allée faire un diable

où un ange, en allant faire prendre l'habit à une de ses cousines ? Laissons les choses comme elles sont, ne parlons ni d'anges, ni de diables; les anges sont fort bien au ciel, le diable est aussi fort bien où il doit être. Laissons en paix de pauvres personnes qui font pénitence de notre malice à tous.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Voilà justement comme la chose s'est passée : on m'enlève ma plume, on me la rend, et je n'ai quasi plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur, à vous remercier toujours des amitiés que je trouve dans vos lettres si aimables et si naturelles. Je n'ai point fait d'injustice à votre cœur, j'en sais le prix et la perfection, et si je vous ai donné un moment de chagrin, vous devez me le pardonner. Vous me paroissez changée pour M. du Plessis (6), mandez-moi pourquoi, car je ne trouve point qu'il ait fait d'autre sottise que celle de se marier : c'est une chose qui ne se communique point, et qui ne l'empêcheroit pas de bien élever votre second fils : démélez-

(6) Il avoit été de l'Oratoire, avant que de prendre soin de l'éducation du Marquis de Grignan. Madame de Vins avoit jeté les yeux sur lui pour celle de son fils. *Voyez la Lettre du 18 Septembre 1689,*

moi donc ce qui vous fait changer d'avis ; cela tireroit à conséquence pour Madame de Vins. Le pauvre Abbé de Pile est mort dans votre pays ; il étoit allé prendre des eaux de Digne, pour des vapeurs qui n'étoient pas guérissables.

Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sotte femme, pleine de vanité, c'est tout dire. Nous vous aimons trop ici ; mon fils se passeroit bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections : nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien (7). Pour moi, je serois bien obligée à quelqu'un qui m'ôteroit la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts.

---

(1) Voyez les Lettres du 11 Mai et du 29 Juin 1689. Tome VII.

LETTRE DCCLXVII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi des Cendres 8 Février 1690.

Toute chose cessante, ma fille, dites-moi tout à l'heure d'où vient que vous avez encore Madame Reinié (1) ? est-ce que vous la faites venir parler à vous, comme de la rue Saint-Honoré à l'hôtel de Carnavalet ? ou si le voyage de Paris à Grignan lui paroit comme celui de Paris à Livry ? Je n'ai pu rien imaginer qui ait pu l'obliger à faire ce second voyage. La pauvre personne ! vraiment, je ne m'étonne pas qu'elle ait mal *tout-partout* (2). Mon Dieu ! que Pauline est jolie ! qu'elle est plaisante ! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante ! sans vouloir louer la qualité de contrefaire, il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que

(1) Voyez la Lettre du 26 Octobre, page 42.

(2) C'étoit une expression favorite de cette Madame Reinié.

pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espére bien en avoir ma part, toujours sous-entendu *si Dieu le veut*. Son frère est assez bon singe aussi; mais il a bien d'autres affaires; il est occupé de son équipage; vous verrez ce que l'Abbé Bigorre m'en mande, et combien il songe peu au carnaval; il est, en vérité, d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez la Poirier, sans aucune façon ni aucun excès de bonne chère; je voudrois qu'il allât quelquefois chez Madame de Coulanges qui est seule; elle en seroit ravie. Mais que dites-vous de cette Compagnie qu'on ne trouve point à vendre? est-il possible qu'une si bonne marchandise ne vous soit point enlevée? cela fait voir que c'est tout de bon qu'il n'y a point d'argent. Comment faites-vous donc pour l'équipage de votre enfant? quelle augmentation de dépense, et dans quel tems de sécheresse? cela force l'imagination. Je vous ai mandé tout ce que j'ai pensé sur ce sujet. Je crois que le Marquis pourra vous aller voir; le voyage du Roi à Compiègne n'est que pour la revue de sa Maison. Je sais que la plus forte manière de faire voir qu.on ne paie point une pension, c'est de ne point la payer; mais ce que je demandois, c'est si c'étoit un mal général; car vous savez qu'on ne veut pas être seul misérable. Si vos chemins sont aussi gâtés en vos pays que dans celui-ci, je plains M. de la Garde;

de: tout commerce est quasi rompu dans cette Province. Mais, ma chère Comtesse, comment vous portez-vous ? je vous ai laissée vous mitonnant dans votre lit, faisant la mignone, souhaitant qu'on vous garde à votre tour, vous ne voulez pas me donner d'autre idée; cependant, ces coliques sont douloureuses, c'est une vraie maladie, vous avez mal *tout par-tout*; comme Madame Reinié. Pauline est bien plaisante de se faire une tristesse de ce verset du *miserere*; c'est, en effet, une chose fâcheuse à dire, *que sa mère l'a conçue dans le péché;* l'affaire est digne de réflexion, et tire à de grandes conséquences. Je vois que cette petite imagination a bientôt fait ses rapports, et bien juste. Chacun a sa part et sa différente sorte d'esprit; si on y mettoit soi-même les doses, on y mettroit de tout; mais il faut se résigner sur cela comme sur le reste. Je trouve que le Marquis est bien partagé, et sur-tout qu'il a du bon et du solide. Pour vous, ma chère belle, qui en avez reçu de tant de façons, vous seriez obligée en conscience d'en communiquer, si cela dépendoit de vous. Mais que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point ? on changeroit ce qu'on en a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régalement feroit de grandes perfections; c'est dommage que ce n'est pas la mode, et que Dieu n'a pas été de cet avis.

M. de Grignan trouveroit un grand débit de son esprit de justesse et d'agrément : il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble ; ce qu'il me disoit de vous est tellement vraisemblable, que je le croyois vrai. Mais voici un sujet de brouillerie plus sérieux : vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans, cela est offensant ; ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés, en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, les plus belles histoires, etc. Il y a plus de bien que de mal à cette qualité docile, qui fait honneur à ce qui est bon, et qui est si propre à occuper agréablement certains tems de la vie. Enfin, ma fille, je vous la souhaiterois cette qualité ; mais embrassons-nous ; pourquoi nous charger d'une querelle qu'il faudra aussi bien qui finisse à Pâques ? faisons la chose de bonne grace. Je demande à Pauline comme elle a passé son carnaval ; car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi ; on jouoit sans cesse, et j'avois ma liberté. Mais hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup, celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle que nous trouvons

éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étoient aussi en mascarade; ceux qui tenoient les bassins pour laver, ceux qui donnoient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais; c'étoit une troupe de plus de trente, si plaisamment fagotés que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper; car nous ne savions qui nous servoit, ni qui nous donnoit à boire. Après souper, tout dansa: il y eut des *sonnoux*, on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin, minuit sonna, et nous voilà en carême: vous souvient-il, ma très-aimable, des mardis-gras que nous avons passés ensemble, et où nous nous couchions si avant dans le carême? je suis charmée de vous retrouver dans les tems de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible. Adieu; tous vous aiment ici, j'aime et honore tout ce qui est là.

LETTRE DCCLXVIII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 Février 1690.

Je voudrois bien, ma chère Comtesse, que vous eussiez relu votre dernière lettre, et qu'elle vous eût paru comme à nous : les folies de Pauline vous auroient divertie une seconde fois ; vous les contiez si plaisamment, qu'elle n'y perd rien du tout. On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui avec les graces de sa jolie personne ne frappe jamais à faux. Mon fils en est amoureux : il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés; il veut la voir, il veut son portrait; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval qu'elle sent dans la moëlle de ses os, il commence à rire de ce ton que vous connoissez, et lisant, et pâmant toujours, il arrive à bon port sans s'interrompre. Vous souvient-il quand votre frère lisoit cette comédie de votre fils et de Sanzei ? on ne pouvoit s'empêcher de rire en le regardant. Il est donc entré, et sa femme, comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits; souffler le bassinet, l'épée demeu-

rée, par hasard dans la garnison ; ce jeune Officier qui étoit pourtant à la bataille de Rocroi (1), où il se distingua si agréablement par tuer la trompette qui avoit éveillé M. le Prince trop matin ; Madame D***, son portrait, M. de Grignan ; avouez, ma fille, que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la vivacité de Pauline, ne pouvoient rien composer que de fort plaisant. Elle vous fait faire votre carnaval, malgré vous. Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan ; son rire doit attirer celui des plus délicats ; la suspension de la goutte de M. le Chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade ; franchement, ce sont de grandes approbations pour Pauline.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Et moi, que puis-je dire après cela, ma petite sœur ? voilà précisément tout ce qui me passoit par la tête. J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. Cette gaîté, qui consiste, pour tout emportement, à manger du boudin, au lieu

(1) Arrivée le 19 Mai 1643.

de manger du bœuf, et à danser des danses qu'on ne sait point, et si fort de l'âge de Pauline, qu'on voit bien que cela est représenté au naturel : mais puisque ma mère a dit tout ce que je pensois sur différentes scènes que cette jolie personne a jouées devant vous, et que je ne ferois que rabattre pauvrement ce qu'elle dit très-agréablement, je vais vous dire très-fortement ce qu'elle n'a fait qu'effleurer bien légèrement ; c'est que du plus grand sérieux du monde, je vous conjure, et votre belle-sœur aussi, de nous envoyer, quand vous le pourrez, le portrait de Pauline. Il passe souvent des peintres qui viennent de Rome, il peut y en avoir de bons à Aix, enfin, nous vous demandons ce plaisir avec toute sorte de tendresse et d'empressement. Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez, et qui suspend le supplice du malheureux *Sisyphe*, ne me paroît pas une mortelle. Mais pendant que ce Capitaine, tantôt jeune homme, et tantôt vieux; Officier, contoit ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disoit M. de la Garde ? n'étoit-il pas ému comme les autres ? Vous ne sauriez imaginer combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline ; parlez-nous-en toujours : elle étoit si petite quand je l'ai vue, qu'en vérité j'ai besoin que vous me disiez comme

elle est aujourd'hui ; ne connoissez-vous personne qui puisse m'en donner quelque idée ? aidez-nous enfin, ma belle petite sœur, en ce que vous pourrez à cet égard.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous voyez que je n'ai point exagéré l'entêtement de mon fils ; il vous le dit lui-même. Je suis assez curieuse aussi de savoir où étoit M. de la Garde ; étoit-il couché ? il est pourtant le premier admirateur de Pauline. Pour ce portrait que mon fils demande avec tant d'empressement, je vous conseille de ne rien forcer ; ce sera quand vous irez à Paris ou à Aix ; la mesure sera celle du vôtre de Ferdinand ; il figureroit avec celui de Madame d'Enrichemont. Je trouve le pauvre Marquis chargé de toutes les affaires de la maison ; j'aurois eu peur qu'il ne les mît à terre sans l'assistance de Vaille qui connoît tout le monde, qui le soulagera et le conduira fort bien chez les Ministres ; il lui aideroit bien aussi à vendre sa Compagnie ; c'est un vrai secours que celui d'un tel homme. Enfin, ma fille, tout réside, comme vous le dites, sur une tête de dix-huit ans, pendant que toutes les autres, qui sont en quantité, sont incapables d'agir par différentes raisons ; Dieu le veut ainsi. Ce sera une chose fâcheuse, si le Marquis

ne peut aller à Grignan, et y puiser à la source de tous les bons conseils, dont il n'est pas possible qu'il n'ait besoin. J'ai une grande attention à toute cette suite, et à la réponse qu'on vous fera de la Cour : je ne sais si je m'en souviens ; mais il me semble que cette proposition ne plaisoit point. Quoi ! M. d'Aiguebonne veut encore être battu ; il faudroit, en ce cas, faire figurer le bon Rochon avec Vaille : mais je ne crois point que M. de Lamoignon vous fasse prendre ce parti ; il vous conseillera des lettres d'État, jusqu'à ce que vous veniez vous-même achever ce que vous avez si bien commencé, voilà mon opinion : en tout cas, mandez-moi bien sincèrement vos desseins, ils sont pour moi de la dernière importance. Je vous gronde de vous inquiéter, quand mes lettres n'arrivent pas à point nommé : pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées ? Tout l'hôtel de la Rochefoucauld est délogé, persécuté par l'eau, après l'avoir été par le feu ; tout ce bas étage est un étang. L'eau est dans notre rue jusque chez M. le Jai : ainsi, ma fille, il faut s'étonner quand les courriers arrivent. Mais vraiment tout ce que vous me dites là-dessus est si tendre, si naturel, si plein d'amitié ; il y a un caractère de vérité dans toutes vos paroles, si touchant pour moi, qu'après

avoir voulu vous corriger de vos inquiétudes, je suis contrainte de vous avouer que j'y trouve un plaisir bien sensible. Je ne sais pourquoi vous ne voulez faire aucun usage de la proposition de Bourbilly (2) ? j'entends la délicatesse de votre amitié ; mais bien loin d'avoir quelque chose de funeste, et qui vous fasse penser à l'avenir, cela me feroit une vraie satisfaction, en me faisant jouir pendant ma vie de la commodité que vous pourriez en recevoir ; d'autant plus que m'en réservant le revenu qui, par le malheur des tems, m'est nécessaire, je ne vois point pourquoi dans une occasion pressante vous ne vous tourneriez point de ce côté-là ; sur-tout ayant le bon Berbisy pour correspondant ? Adieu, ma belle : je suis persuadée que personne ne sait aimer comme vous, je dirois, si ce n'est moi ; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfans si extraordinaire, que quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige. Je crois pourtant qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas ; ce qui me faisoit dire, il y a quelque tems, que je vous aimois d'une amitié faite exprès pour vous.

---

(2) Voyez la Lettre du 22 Janvier, page 188.

les passions qu'on vouloit croire éteintes. C'est assurément un grand embarras, et ce qui doit faire craindre pour toutes les morts, dont nous ne saurions voir ce qui seroit arrivé, si la santé étoit revenue : mais Dieu le voit, c'est assez. On est souvent obligé d'en revenir à ce centre de toutes choses : n'êtes-vous pas toute plongée, mon enfant, dans le milieu des impossibilités dont vous êtes entourée ? tout de bon, je vous admire ; mais je ne veux point souffrir que vous fassiez de comparaisons de mes peines aux vôtres; je dois oublier mon état pour sentir uniquement ce qui vous touche, et je le fais aussi. Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, tout est exposé aux yeux du public ; et je ne vous trouverois guère plus à plaindre, si on vous condamnoit sur le champ à faire de rien quelque chose : voilà ce qui me serre le cœur et qui m'occupe, je ne songe nullement à moi; car ce n'est rien, je ne suis obligée à rien ; je me trouve dans un petit dérangement ; un peu d'absence raccommode tout ; une retraite honnête, agréable, convenable, qui seroit bonne au salut comme aux affaires, si je savois en profiter, qui se trouve heureusement dans le tems que vous êtes en Provence : avouez, ma très-aimable, que je ne dois point sentir d'autres maux que ceux que vous souffrez.

Ainsi, ma chère enfant, redressez vos pensées, et ne songez à moi que pour m'aimer; il y a long-tems que je suis payée, et au-delà, par votre amitié sincère et par votre parfaite reconnoissance. Je vous conjure de me donner la suite du roman, où je trouve que Pauline fait un fort bon personnage, puisqu'elle est bien avec la Princesse, sa mère, et qu'elle couche dans sa chambre. Ce fut une belle circonstance à son voyage de toute la France, que d'oublier l'Italie: nous la prions, la première fois qu'elle ira à Rome, de ne pas oublier de voir Paris en chemin faisant. Beaulieu me mande que la Compagnie est vendue, et le Marquis m'écrit une petite lettre toute pleine d'amitié: il me paroît accablé de bien des affaires; et moi, toujours à regretter cet oncle, qui même ne se trouve pas à Paris dans un tems où il lui feroit tant de bien. Ce seroit un malheur que le Marquis ne pût pas aller en Provence. Vous avez vu par cette lettre de Madame de la Fayette, comme le pauvre M. de Montausier, après avoir été *esprit et corps*, penche présentement à n'être plus que *corps* (1): cela me paroît fort bien dit. Hélas! cette chûte de notre pauvre Abbé, c'étoit justement n'être plus que *corps*. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de

(1) M. de Montausier mourut le 17 Mai suivant, à l'âge de 80 ans.

leur mérite, que si je n'étois fort assurée que vous ne les refeuilleterez, ni ne les relirez jamais, je craindrois tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant! Corbinelli à qui je n'ai point dit votre méchanceté, vous écrira par le Marquis; il va dîner avec lui chez Madame de Coulanges, il est toujours content de son esprit. M. du Bois me mande qu'il vous a envoyé son livre. Mais écoutez un miracle; la Maréchale de la Ferté est tellement convertie, qu'on ne sauroit l'être plus sincèrement; elle est entre les mains des bons ouvriers, elle ne trouve rien de trop chaud. Ninon en est étonnée, ébranlée, le Saint-Esprit souffle où il lui plaît: mais qu'il se répandoit bien abondamment dans les quatre premiers siècles sur cette naissante Église! quelle infinité de martyrs! cette histoire de votre Évêque de Grasse est tout à fait belle. Quels Papes en ce tems-là! tous martyrs. Quels Évêques! où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent?

On assure que le Comte d'Estrées épouse Mademoiselle de Croissi, et Mademoiselle d'Estrées, M. de Torci (2): voilà un beau

(2) Ces deux mariages n'eurent point lieu.

mêlange ; c'est , je crois , pour cela que le Maréchal d'Estrées est parti. Vous aurez le Cardinal son frére dans votre Provence ; mais vous ne le verrez pas. Il fait un tems délicieux , tous les oiseaux sont en campagne ; je me promène , et je relis vos lettres avec une extrême tendresse ; je serois bien fâchée de n'aimer point à relire.

LETTRE DCCLXX.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 19 Février 1690.

Si vous me voyiez , ma chère belle , vous m'ordonneriez de faire le carême ; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité , vous seriez persuadée , comme je le suis , que Dieu ne me donne une si bonne santé , que pour me faire obéir au commandement de l'Eglise. Nous faisons ici une bonne chère , nous n'avons pas la rivière de Sorgues (1) , mais nous avons la mer ; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient

(1) La rivière de Sorgue est fort poissonneuse, et coule dans le Comtat Venaissin.

toutes les semaines du beurre de la Prévalaie ; je l'aime et le mange comme si j'étois Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes ; le soir un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion, *qu'on a de la peine à servir la sainte Eglise* ! Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait ? c'est que vous haïssez le lait : car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir ; vous croyez le dénigrer en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique, vraiment, c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé. Disons un mot des sermons ; que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres ! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau Traité. Quand je serai aussi bonne que M. de la Garde, si Dieu me fait cette grace, j'aimerai tous les

sermons ; en attendant, je me contente des évangiles expliqués par M. le Tourneux : ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de Saint Jean-Chysostôme ; cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine-sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des Prédicateurs qui s'évertuent en faveur du Parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi-gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces, hormis à ce qui pouvoit vous nourrir ; mais en cela même il étoit trompé, car vous deveniez quelquefois coupérosée, tant votre sang étoit échauffé ; vous contempliez votre essence, comme un coq en pâte ; que cette folie étoit plaisante ! vous répondiez aussi à la Mousse, qui vous disoit : *Mademoiselle, tout cela pourrira.* Oui, Monsieur, *mais cela n'est pas pourri.* Bon Dieu ! qui croiroit qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et admirable femme ? il faudroit présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la

subsistance ; enfin ; vivre au jour la journée, mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre ; mon enfant, cela n'appartient qu'à vous : mais je vous conjure de songer à Bourbilly (2) : c'est là que vous trouverez peut-être du secours, après l'avoir espéré inutilement d'ailleurs. Madame de Chaulnes me mande que le Marquis est fort joli, qu'il va la voir ; elle ne croit pas qu'il ait le tems d'aller en Provence. Je crois la Compagnie vendue ; je l'ai plutôt su que vous. Il est vrai que votre enfant est un bon gros garçon ; mais il n'est point noir comme Boufflers : je ne puis souffrir cette comparaison, si ce n'est à courir le grand galop dans le chemin de la fortune. Ce marquis devroit bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles ; c'est ce qu'on veut savoir, et si le Roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole : c'est dans ces occasions qu'un père ou un oncle auroient été d'un grand secours. Voilà mon petit billet de l'Abbé Bigorre : il nous fait plaisir ; car il mande les nouvelles plus exactement que les autres. Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes est bien long tems à pacifier toutes

(2) Voyez la Lettre du 22 Janvier, *page* 188.

choses, étoient instruits de tout ce qui est fait depuis dix-huit ans contre Rome, ils penseroient que si l'Ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné quelque connoissance, et qui sont, à peu-près, de la même force que la suppression des filles de Madame de Mondonville (3) : M. de Grignant sait bien ce que c'est ; mais on n'a pas le tems d'examiner ces bagatelles ; on a plutôt fait de blâmer, et de juger, et de s'impatienter. M. le Cardinal d'Estrées est arrivé ; je ne sais s'il prendra le parti de paroître ennemi de l'Ambassadeur, nous verrons. Il passa au travers de Paris pour aller à Versailles, et envoya un Gentilhomme à Madame de la Fayette : il est fort son ami. Les vers de votre Adhémar sont très-jolis ; ceux du jeu médiocres, et bons, comme vous dites, pour des bouts rimés. En voilà de la Scudéri pour Coulanges ; qu'en pensez-vous ? on dit que c'est son adieu (4), et qu'elle s'en va doucement avec M. de Mon-

(3) Fondatrice de l'*Institut des filles de l'enfance*, supprimé en 1686.

(4) Mademoiselle de Scudéri ne mourut qu'en 1701, à l'âge de 94 ans.

tausier (5). Il faut songer à ce voyage, ma chère enfant, quand on a déjà tant vécu; rien n'y fait mieux penser que de lire, et de voir mourir une infinité de gens plus jeunes que soi : enfin, c'est la commune destinée. Mais que celle de B... est bizarre de s'abîmer à force de prêter à usure! La déroute de notre pauvre d'H... est bien plus aisée à comprendre; passionné de faire plaisir à tout le monde, sans mesure, sans raison; cette passion offusquant toutes les autres, et même la justice : voilà un autre prodige, mais c'est mourir d'une plus belle épée. Vous connoissez le livre de M. du Bois, votre goût est exquis; cette lecture confirme encore la vérité de notre Religion, je le trouve fort beau; je ne suis pas encore *aux mœurs de l'Eglise*; je ne remercierai point M. du Bois (6); il est trop heureux que vous approuviez son livre, mais je remercierai M. de Grignan de la bonté qu'il a de vouloir bien demeurer avec vous et avec son aimable famille. Pour moi, j'y suis toujours, comme je vous ai dit, et j'y pense sans cesse dans ces bois, où le soleil brille comme en Provence, et où je relis vos lettres avec tant de plaisir.

---

(5) Voyez la Lettre du 15 Février, *page* 124 *et suiv.*

(6) Voyez la Lettre du 29 Janvier, *page* 198.

que sa Compagnie est vendue. Je ne crois point qu'il ait le tems de vous aller voir, j'en suis affligée pour vous et pour lui. On me mande que c'est un gros garçon, et qu'il ne faut pas songer à la taille de son père : on m'en dit du bien, il est honnête, il est joli ; mais c'est un malheur qu'à ce premier avènement à la Cour, à ce premier coup d'œil, le petit Colonel n'ait été soutenu d'aucun des siens ; pour moi, je crois qu'ayant vu qu'il étoit chargé de tout ; il aura fait des merveilles.

M. de Chaulnes m'écrit de Rome une grande lettre d'amitié, et se plaint que je l'abandonne bien dans sa solitude ; je lui mande que c'est que je n'ai pas le loisir de lui écrire, que je suis accablée d'affaires, et autres sottises. Vous verrez par mon petit billet de Bigorre que nous ayons lieu d'espérer l'heureux succès de ces grandes et difficiles négociations, et que ce qu'on pourroit appeler impossibilité à l'égard d'un Ambassadeur moins accoutumé que celui ci aux manières de Rome, s'applanira infailliblement en sa faveur : vous verrez au moins que le Roi est content, et qu'il paie bien son Ambassadeur. Le Cardinal d'Estrées a vu Madame de la Fayette, il revient de Turin, cela fait un grand sujet de conversation ; mais je crois que Rome n'aura pas été oubliée : on dit que cette Éminence parle

LETTRE DCCLXXII.

A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 Février 1690.

JE n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait, le pauvre la Chau; mais il n'est pas possible de lire ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même-tems les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvoit empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver; on lui conseille de ne point s'exposer; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau: non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous: la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit, il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse. Mon Dieu! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé! Tout le monde se trouve dans cet accidsnt et dans la douleur de cette femme: comme nou sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand nous croyons pleurer le malheur des autres. Le

christianisme veut que l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme ; mais sa femme sera fâchée ensuite d'avoir perdu quatre mille francs : si le corps mort ne reparoît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au-delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre Marquis ; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue uniquement pour contenter votre tendresse ; prenez encore tout cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit Brigadier ou Maréchal-de-camp, que de le faire courir présentement. Beaulieu me mande qu'il est accablé d'affaires, et qu'il s'y donne tout entier. Est-il possible qu'il ait vu Madame de la Fayette avant Madame de Vins ? Je le blâme tout-à-fait, et j'en suis jalouse comme vous ; car très-souvent je m trouve à votre place : toutes sortes de raisons doivent le faire courir chez Madame de Vins : elle m'écrivit l'autre jour qu'elle avoit une vraie envie de le voir, et d'observer la différence et le passage de l'enfance à la jeunesse. Il a été chez Madame de Lavardin ; il aura le tems d'y retourner.

Voilà donc un voyage tout précipité de M. de Grignan : il est bien difficile que ces courses n'arrivent souvent, quand on command

mande seul dans une Province, soit pour le service du Roi, soit pour conserver l'honneur de sa charge. Vous n'êtes jamais bien entrée dans cet intérêt que pour M. de Grignan, cela est assez naturel ; mais cet exemple devoit s'étendre plus loin. Parlons de M. le Cardinal de Forbin (1) ; le courrier qui a porté la nouvelle de sa promotion, est arrivé en sept jours ; M. de Beauvais fut transporté de joie. Le Roi est content au dernier point de son Ambassadeur ; il y a bien de l'apparence qu'il fera tous les miracles qui sont à faire à Rome. Madame de Chaulnes m'écrit d'un style triomphant ; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau Cardinal ; c'est ce que je viens de faire ; je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemis*, ma chère enfant : faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique ; je dis non-seulement, *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis* : vous en avez senti la douceur dans votre procès : vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous

(1) Toussaint de Forbin de Janson, Evêque de Beauvais, fut compris dans la promotion de onze Cardinaux, que fit Alexandre VIII vers les premiers jours de Février 1690.

servir. On se trompe : voyez comme Madame de la Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions ; elle a cent bras, elle atteint partout ; ses enfans savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant ; c'est une obligation qu'elle a à M de la Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. Je suis sûre que depuis quelques années vous êtes dans ce sentiment.

Vous m'expliquez parfaitement Madame Reinié : la plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout-partout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme ! car *figurez-vous qu'elle a des douleurs* TOUT-PARTOUT : et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite.

J'aime fort l'amitié de Pauline pour M. Nicole ; c'est signe qu'elle le lit avec attention : ce goût me donne la meilleure opinion du monde de son esprit ; j'aime aussi la colère où elle est que les Evêques ne se battent pas à qui l'aura. Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier Tome du roman *de la Princesse, de l'Infante*, *du premier Ministre*, aussi

joli que celui que nous avons vu (2), et puis nous planter là? je ne le souffrirai point; je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la Princesse*, j'ai bien peur qu'elle ne se soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a du *Ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la Sibylle* follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. Enfin, je crains que toutes vos bonnes intentions ne servent de rien, comme je l'ai vu tant de fois depuis vingt ans : il faut une suite à cette histoire, qui n'est que trop sérieuse par rapport à vos affaires. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'Amant forcené de la Princesse *Truelle*. Je voudrois bien savoir qui étoient ces confidens *du premier Ministre* et *de la favorite*, qui recevoient les courriers. Dites-moi si vous êtes toujours contente de *Flame* (3) : c'est un personnage bien considérable dans votre grande maison. Je vous demande des nouvelles du voyage de ce Comte, et si le Trésorier fera selon ses intentions : voilà, ma très chère, bien

(2) C'étoit une relation en forme de *roman*, de ce qui se passoit dans l'intérieur de la maison de M. de Grignan.

(3) Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

des questions ; je vous en fais des excuses. Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand vous en recevez trois à la fois, vous dites que vous êtes riche ; mais quelle fatigue ! elles sont d'une longueur qui devroit vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle : comment vous portez-vous du carême ? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons ; car nous ne tâtons que de ceux de M. le Tourneux, et de Saint Jean-Chrysostôme. Nous avons un fort aimable tems, plus d'hiver, une espérance de printems qui vaut mieux que le printems.

Fin du Recueil des Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan.

LETTRES

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ,

AU COMTE

DE BUSSY-RABUTIN,

Tirées du Recueil des Lettres de ce dernier.

Pour servir de suite au Recueil des Lettres de Madame DE SÉVIGNÉ à Madame DE GRIGNAN sa fille.

L 3

AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

Le nom de Madame de Sévigné porte une recommandation si puissante en faveur d'un Recueil de ses Lettres, que l'éloge le plus fastueux n'atteindroit jamais à l'idée que ce seul titre doit en faire prendre à tous les gens de goût. Il suffit de dire que ces Lettres étoient ensevelies çà et là dans les six gros volumes des Lettres de Bussy-Rabutin, condamnées depuis si long-tems à l'oubli. Bussy, dont on lit encore avec intérêt les Mémoires, dans tous les endroits où il ne parle pas de lui-même, en parle ici continuellement, et avec aussi peu de pudeur que de mesure. Aussi n'a-t-on extrait de ses Lettres à Madame de Sévigné, que ce qui étoit absolument nécessaire pour expliquer quelques endroits des réponses de sa Cousine. La diction pure, mais roide et empesée de l'un, étoit trop éloignée des graces, de l'aisance et de la rapidité du style de l'autre, pour que leurs Lettres pussent se trouver ensemble,

sans offrir la disparate la plus choquante. On a pensé que ces fausses richesses n'eussent réellement fait qu'appauvrir notre petit trésor. Outre l'avantage qu'il a de compléter la nouvelle édition qu'on vient de donner des *Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan sa fille*, il a celui de réunir dans un seul volume tous les genres de beautés éparses dans le grand Recueil ; on diroit même de présenter le modèle le plus sûr et le plus commode du style épistolaire, si celui de Madame de Sévigné laissoit quelque espérance de parvenir à l'imiter.

EXTRAITS
DES LETTRES
DE MONSIEUR
DE BUSSY-RABUTIN,

Pour servir à l'intelligence de celles de
MADAME DE SÉVIGNÉ.

Bussy, 23 Mai 1667.

Je vous rends mille graces, ma chère Cousine, de la part que vous prenez à ma méchante fortune, mais je vous en veux consoler en vous disant que j'entends parler aujourd'hui du voyage de Flandres avec la même tranquillité dont j'entendois ces jours passés parler des revues de la plaines d'Ouilles. Ce n'est pas que je n'aie écrit au Roi; mais j'ai donné cela à M. de Noailles, mon bon ami, qui m'y avoit engagé. Cessez de me plaindre, Madame, sur les chagrins que vous croyez que j'ai. Il y a bien de gens en France qui ont de plus grands plaisirs que moi; mais il n'y en a point au monde qui ait moins de peines. Cependant j'ai autant de courage et d'ambition que j'en ai jamais eu; mais il est vrai que je ne

suis pas assez fou pour me tourmenter pour des maux inévitables. Après les contrariétés de la fortune, je suis aussi peu fâché de n'être pas Maréchal de France que de n'être pas Roi. Un honnête homme fait tout ce qu'il peut pour s'avancer, et se met au-dessus des mauvais succès quand il n'a pas réussi.

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Je fais des vers aussi bien que vous, Madame; mais je suis assuré que je savois les miens, et je crois que vous avez fait les vôtres. *Voyez ci-après la Lettre première de Madame de Sévigné.*

Je vous ai demandé la vie, ma chère Cousine; vous me voulez tuer à terre; cela est un peu inhumain. Je ne pensois pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir la cruauté sur d'autres chapitres que sur celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir souffleter un homme qui se jette à vos pieds, qui vous avoue sa faute, et qui vous prie de la lui pardonner. *Voyez les Lettres III, IV et V.*

Vous avez raisons de m'aimer, car je vous estime et je parle de vous à tout le monde. Je suis si empressé d'en parler, que j'en parlerois volontier *aux Rochers.* Je vous prie de remarquer ma turlupinade. Je passai dernièrement une après-

dînée avec la Marquise de ** ; nous passâmes légèrement sur le chapitre de toute la Cour, mais nous nous arrêtâmes sur le vôtre que nous rebattîmes à plusieurs reprises. Vous savez quel torrent d'éloquence c'est que le sien. Je vous assure que de ce qu'elle dit de vous, en y ajoutant quelques passages de l'Écriture-Sainte et des Pères, on en feroit bien un jour votre oraison funèbre. Pour moi qui ne lui cédois en rien, quant à l'intention, je prenois mon tems entre deux périodes, pour y glisser un trait de ma façon. Car il faut dire la vérité, elle avoit tellement pris le dessus sur moi, que j'étois comme Scaramouche quand Trivelin ne le vouloit pas laisser parler. Conclusion, Madame, nous fîmes bien tous deux notre devoir de vous louer, et cependant nous ne pûmes jamais aller jusqu'à la flatterie *Voyez la Lettre XVIII.*

.... Sur cela, Madame, il faut que je vous dise ce que Monsieur de Turenne m'a conté avoir ouï dire au feu Prince d'Orange Guillaume : que les jeunes filles croyoient que les hommes étoient toujours en état, et que les Moines croyoient que les gens de guerre avoient toujours à l'armée l'épée à la main. *Voyez la Lettre XX.*

J'ai appris que vous aviez été fort malade, ma chère Cousine ; cela m'a mis en peine pour l'a-

venir, et m'a obligé de consulter votre mal à un habile Médecin de ce pays-ci. Il m'a dit que les femmes d'un bon tempérament comme vous, demeurées veuves de bonne heure, et qui s'étoient un peu contraintes, étoient sujettes à des vapeurs. Cela m'a remis de l'appréhension que j'avois d'un plus grand mal ; car enfin le remède étant entre vos mains, je ne pense pas que vous haïssiez assez la vie pour n'en pas user, ni que vous eussiez plus de peine à prendre un amant que du vin-émétique. Vous devriez suivre mon conseil, ma chère Cousine, et d'autant plus qu'il ne sauroit vous paroître intéressé ; car si vous aviez intention de vous mettre dans les remèdes, étant comme je suis à cent lieues de vous, vraisemblablement ce ne seroit pas moi qui vous en servirois.

Voyez la Lettre XXIII.

A Madame de Grignan, dans une Lettre à Madame de Sévigné.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, Madame, que je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par là de votre lettre, et ce n'a été que votre bon sens et le mien qni m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudroit pas tenir. A l'heure qu'il est, tout est effacé ; mais enfin il me souvient bien que vous m'y avez dit des choses obligeantes. J'espère

que ces bontés auront fait plus d'impression sur votre cœur que sur votre papier. Pour l'amitié que je vous ai promise, Madame, elle est écrite dans mon cœur avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. *Voyez la Lettre XXV.*

Et dans une autre lettre :

Il faut que je sache, non pas de quel bois vous vous chauffez, Madame, mais de quelle encre vous écrivez. Si vous n'en pouvez trouver d'autre que celle dont vous vous êtes servie dans votre dernière lettre, souvenez-vous de m'écrire sur du papier noir. *Voyez la même Lettre.*

.... Enfin voilà votre nièce sur le point de passer le pas ; elle va trouver ce qu'elle cherchoit. A propos de chercher, ceci me fait souvenir du pauvre Chevalier de Rohan, qui ayant rencontré un soir bien tard à Fontainebleau Madame D***, seule, qui passoit dans une galerie, lui demanda ce qu'elle cherchoit. Rien, dit-elle. Ma foi ; Madame, lui répondit-il, je ne voudrois pas avoir perdu ce que vous cherchez. *Voyez la Lettre XXXII.*

...... Au reste, ne m'appelez plus Comte ; j'ai passé le tems de l'être. Je suis pour le moins aussi las de ce titre que Monsieur de Turenne l'étoit de celui de Maréchal. Je le cède volontiers aux gens qu'il honore. *Voyez la même Lettre.*

Dans une lettre à M. Corbinelli :

La veuve qui vous plaît tant m'a aidé à faire les honneurs de ma maison. J'oubliois de vous dire que nous allâmes cinq lieues au-devant de la Marquise. Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon Abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulonjon sur la sienne, cela me donna un peu de relâche. Mais admirez la fermeté de notre amie, et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parloit de Dom Quichotte. Sa chûte ne l'étourdit point, et pour nous montrer qu'elle n'avoit pas la tête cassée, elle dit qu'il falloit remettre le chapitre de Dom-Quichotte à une autre fois, et demanda comment se portoit l'Abbé. Il n'eut non plus de mal que les autres. On nous releva, et ma Cousine fut trop heureuse de se remettre à la conduite du cocher de ma fille, qu'elle avoit tant méprisé. *Voyez la Lettre XXXVIII.*

A Madame de Sévigné.

..... Je vous supplie, Madame, de dire de ma part à votre cocher que celui de M. Jeannin l'a bien effacé. Il versa un tour et demi son maître le lendemain de votre départ, et démit l'épaule à l'aînée de ses sœurs. *Voyez la même Lettre.*

..... Vous disiez fort bien, Madame ; quand la vieille P*** faillit à mourir l'année passée, qu'elle mourroit deux fois bien près l'une de l'autre ; et moi j'ajoute qu'elle nous eût fort obligés de n'en pas faire à deux fois, comme disoit Patris ; cela ne valoit pas la peine de se r'habiller. *Voyez la Lettre XXXIX.*

..... On me mande que le Roi fera la campagne. Il ne fait pas comme Charles VII qui demeuroit avec la belle Agnès à Meun-sur-Yèvres, ou à Bourges, tandis qu'on lui disputoit son royaume. Le cèlèbre la Hire lui ayant été envoyé par le Comte de Dunois, pour lui apprendre quelque mauvais succès qui étoit arrivé, et pour savoir quel ordre Sa Majesté vouloit mettre en cette rencontre, trouva au bal ce Prince, lequel après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'il y songeroit, et en même tems lui demanda avec un visage plein de joie : Que vous semble-t-il de cette fête ? Ne trouvez-vous pas que je passe bien mon tems ? La Hire, enragé de voir l'insensibilité de ce Prince, ne lui répondit rien ; et le Roi le pressant encore de lui dire son sentiment, la Hire, lui répondit avec un sourire amer : Il est vrai, Sire, que vous vous divertissez fort bien, et qu'on ne peut pas perdre un royaume plus gaiement que vous faites. *Voyez la Lettre XLIII.*

Qu'est ceci, Madame ? Je n'écris à personne que j'aime et que j'estime à beaucoup près tant que vous ; cependant il y a six mois que je ne vous ai écrit. Si je croyois aux charmes, je croirois être ensorcelé... nous avons pris deux saumons que j'ai eu regret de manger sans vous, ne songeant pourtant point à vous écrire, vous sentez que cela n'est pas naturel. *Voyez la Lettre LXXIX.*

M. De Bussy avoit dit dans une lettre en vers à Madame de M*** :

Je crains votre délicatesse
Sur tous mes dehors de barbon.

Elle lui répondit : Vos dehors ne me font pas peur, je fais peu de cas des apparences. Vous jugerez bien, Monsieur, que j'ai raison, quand vous saurez qu'ayant pensé mourir ici de vapeurs avant-hier, le maître de la maison, dont les dehors promettent merveilles, n'eut pas le courage de me soulager.

Ce ne fut pas la faute de sa femme ;
Elle pressa fort, mais inutilement.
Et si je n'eusse été d'un bon tempérament,
Il m'auroit laissé rendre l'ame.
Il est vrai que la bonne Dame
Faisoit peut-être à bon marché,
Une apparente charité.

Elle m'a l'air, comme prudente et sage,
De pousser à l'extrêmité
Les Droits du sacré mariage.
Cela peut être fit manquer le personnage
Aux droits de l'hospitalité.

Voyez la même lettre.

Votre nièce de Coligny, qui a hérité des terres de Dalet et de Malintras, par la mort de son beau-père, vient d'arriver ici sous le nom de la Comtesse de Dalet. Voici les raisons qui lui ont fait prendre ce nom. Depuis trois cents ans les aînés de la maison de Langhac se sont toujours appelés les Comtes de Dalet, et cela est tellement établi dans cette famille, que si son mari vivoit, il auroit pris ce nom-là. *Voyez la Lettre C.*

Tout le monde plaint les Villarceaux père et fils ; sur ce sujet on remarque combien la Providence se joue de la conduite des hommes. Villarceaux le père refuse le cordon bleu pour le faire avoir à son fils, et par cette action mérite l'estime générale. A la vérité, c'est ce cordon bleu qui fait tuer son fils. Il le montra pour s'attirer par là des égards et des respects de ceux qui l'avoient pris. Ceux-ci disputant entr'eux à qui auroit un prisonnier de cette conséquence, le tuèrent ne se pouvant accorder. *Voy. la Lettre CI.*

LETTRES
DE MADAME
DE SÉVIGNÉ
AU COMTE
DEBUSSY-RABUTIN.

LETTRE PREMIÈRE.

A Paris, ce 20 Mai 1667.

Je reçus une lettre de vous en Bretagne, mon cher Cousin, où vous me parliez de nos Rabutins, et de la beauté de Bourbilly. Mais comme on m'avoit écrit d'ici qu'on vous y attendoit, et que je croyois moi-même y arriver plutôt, j'ai toujours différé à vous faire réponse jusqu'à présent que j'ai appris que vous ne viendrez point ici. Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la Cour est à l'armée, et toute l'armée est à la Cour. Paris est un désert; et désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de... où je passerai l'été.

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je le savois déjà, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose. J'ai bien senti mon cœur pour vous, depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer ou à recommencer un métier que vous avez fait avec tant d'honneur dans le tems que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage, d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandres. Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends.

On dit que vous avez écrit au Roi. Envoyez-moi la copie de votre lettre, et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres, et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs

terres, à qui j'ai dit à la manière accoutumée : Je vous fais parc. De sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés. J'en fais autant à toute votre famille.

LETTRE II.

A Paris, ce 26 Juillet 1668.

Je commence par vous remercier de vos lettres au Roi, mon cher Cousin, elles me feroient plaisir à lire d'un inconnu : elles m'attendrissent ; il me semble qu'elles devroient faire cet effet-là sur notre maître. Il est vrai qu'il ne s'appelle pas Rabutin comme moi.

La plus jolie fille de France vous fait des complimens. Ce nom me paroît agréable : je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs. Elle est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannes et le Comte de Saint-Paul. Il l'a dit à M. de Turenne, au Cardinal de Retz, à M. de la Rochefoucauld. Voyez quels personnages ! Tous ces Messieurs l'ont tellement approu-

vé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin, il est parti. J'en ai pleuré amèrement, j'en suis sensiblement affligée : je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage. J'en vois tous les périls, j'en suis morte : mais enfin, je n'en ai pas été la maîtresse ; et dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, Comte.

LETTRE III.

A Paris, ce 4 Septembre 1668.

Levez-vous, Comte : je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie, et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler justement une petite brutale.

M. de Montausier vient d'être fait Gouverneur de M. le Dauphin.

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

Adieu, Comte. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le

plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers. Ma fille vous fait ses complimens. L'opinion que vous avez de sa fortune nous console un peu.

LETTRE IV.

A Paris, ce 4 Décembre 1668.

N'avez-vous pas reçu ma lettre où je vous donnois la vie, et où je ne voulois pas vous tuer à terre ? J'attendois une réponse sur cette belle action : vous n'y avez pas pensé, vous vous êtes contenté de vous relever, et de reprendre votre épée, comme je vous l'ordonnois. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir jamais contre moi.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui sans doute vous donnera de la joie. C'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du Royaume. C'est M. de G.. que vous connoissez il y a longtems. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils par une bonté extraordinaire ; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs et par

voir point fait de réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable ; et si j'eusse souhaité la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été celle de cette lettre-là. Je suis fort aisé que vous approuviez le mariage de M. de G... il est vrai que c'est un très-bon et un très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage ? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher Cousin, et soyez persuadé que par mon goût vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu ! que vous y tiendriez bien votre place ! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je me dis en moi-même : Bon Dieu ! quelle différence ! On parle de guerre, et que le Roi fera la campagne. Ne vous y reverra-t-on point jouer un rôle que vous avez si bien rempli ?

LETTRE VI.

A MADAME LA COMTESSE DE BUSSY.

A Paris, ce premier Octobre 1669.

J'AVOIS résolu, je ne sais pourquoi, de pousser mon impertinence jusqu'au bout, et puisque j'avois manqué une fois à vous faire réponse, je croyois bien n'en pas demeurer là, et continuer, tant que vous me feriez l'honneur de m'écrire. Mais malgré cette belle résolution, je me sens forcée de le faire. Votre lettre me désarme, je ne sais plus où trouver de la brutalité, je n'eusse jamais cru voir en moi une telle foiblesse. J'ai trouvé très-plaisant tout ce que vous m'avez mandé, et j'ai plutôt manqué de vous faire réponse par la crainte de ne rien dire qui vaille, que par l'envie de vous faire un affront, comme j'ai déjà fait. Est-ce ainsi que vous écrivez, Madame la Comtesse? Il y a du Rouville et du Rabutin dans votre style, la Province ne l'a point gâté; et bien loin de vous apostropher dans la lettre de mon cousin, je lui écrirai dans celle ci, si je m'en avise. Voilà un changement qui vous doit surprendre. Vous me donnez une nouvelle envie d'avoir soin de mon petit

rejeton, et je la passerois sans doute cette envie, si je ne m'en allois point en Provence. Mais je m'en vais voir cette pauvre Grignan; je ne sais si je passerai en Bourgogne : quoi qu'il en soit, si je ne vous en donne avis, c'est que je passerai trop loin de vous, et que je ne veux point m'arrêter. Voilà un assez long-tems que j'abandonnerai notre écolier, je ne me dédis point de tout le bien que j'ai de lui, son esprit paroît doux et aimable. J'ai perdu depuis huit jours ma pauvre tante de la Trousse, après une maladie de sept mois. Cette longue souffrance et cette mort ensuite, m'a bien fait répandre des larmes. Je l'aimois et honorois parfaitement. Je ne lui ferai donc point vos complimens, mais bien à mon oncle l'Abbé, qui vous honore toujours, et qui vous est trop obligé de votre souvenir.

LETTRE VII.

A Paris, ce 20 Avril 1670.

Je reçois votre lettre, mon Cousin, vous êtes toujours honnête et très-aimable, je ne vais guère loin chercher dans mon cœur pour y trouver de la douceur pour vous. Je vous remercie de m'avoir r'ouvert la porte de notre commerce qui étoit tout démanché Il nous arrive toujours des incidens, mais

le fond est bon, nous en rirons quelque jour. Revenons à M. de Frémiot, notre cousin; n'est-il pas trop bon ce Président, d'avoir pensé en mourant à me donner son bien, lorsque j'y pensois le moins? Je l'aimois fort, et j'y joins présentement une grande reconnoissance; de sorte que ma douleur est véritable. Cela est honteux, comme vous dites, que la Présidente survive à un tel mari. C'est tout ce que je puis faire, moi qui vous parle. Adieu, je vous souhaite une patience qui triomphe de vos malheurs. Vous ne voulez pas que je vous parle de ma fille, et moi j'en veux parler. Elle est grosse, et demeure ici; son mari est en Provence.

LETTRE VIII.

A Paris, ce 7 Mai 1679.

J'AI sur le cœur de n'avoir rien dit à ma nièce de Bussy, cette pauvre enfant que j'ai vue pas plus haute que cela. Réparez donc mes torts. Je suis fort aise que les cendres du pauvre Président aient réchauffé notre commerce. Nous avons ici M. de C... J'en ai une joie sensible; et parce que je juge de vous par moi, je me réjouis avec vous de celle que vous aurez de le voir.

Madame de G... est si indigne de votre amitié, elle aime tant son mari, elle est si

grosse, que je n'ose vous dire qu'elle se souvient fort de vous. Raillerie à part, elle vous aime et vous honore infiniment. Au reste, je n'ai rien vu de plus beau ni de plus touchant que votre lettre au Roi. Adieu, Comte; j'ai une si bonne compagnie autour de moi, que je n'ose m'embarquer à vous en dire davantage.

LETTRE IX.

A Paris, ce 17 Juin 1670.

Allons, je le veux, Monsieur le Comte, je vous écrirai quand vous m'écrirez, ou quand la fantaisie m'en prendra. Je pense qu'il ne faut rien de plus réglé à des conduites aussi dégingandées que les nôtres. C'est un assez bon miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers. Je vous trouve heureux d'avoir devant vous le plaisir de voir C... Pour moi j'ai derrière, celui de l'avoir vu, dont je suis au désespoir. Car, en un mot, son esprit est fait pour plaire au mien. Je n'avois rien trouvé en son absence qui me pût consoler de lui. Il m'aime comme j'aime qu'on m'aime. Ainsi je perds ma joie et la douceur de ma vie en le perdant. J'admire par quels enchaînemens sa destinée le porte à deux cents lieues de moi, et son intérêt m'y fait.

consentir comme le mien propre. Adieu, Comte, écrivons-nous, et prenons courage contre nos ennemis. Pensez-vous que je n'en aie pas, moi qui vous parle ? Je fais mes complimens à toutes vos Dames. Madame de G... vous fait les siens de très-bonne grace. Je ne suis pas accoutumée à la voir grosse, j'en suis scandalisée aussi bien que vous.

LETTRE X.

A Paris, ce 6 Juillet 1670.

Je me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière y a mis. Je ne l'eus pas plutôt écrite que je m'en repentis. M. de C... me voulut empêcher de vous l'envoyer, mais je ne voulus pas perdre ma lettre, toute méchante qu'elle étoit, et je crus que je ne vous perdrois pas pour cela, puisque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque chose de plus. Nous ne nous perdons point de notre race ; nos liens s'alongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Je sais ce qu'en vaut l'aune : après mon expérience, je pouvois bien hasarder le paquet. Il est vrai que j'étois de méchante humeur. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire. Je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont

je vous fais mille excuses. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc raccommodés. Vous seriez bien heureux si nous étions quitte : mais, bon Dieu ! que je vous en dois encore de reste, que je ne vous paierai jamais ! M. de C... vous dira comme je suis ; malgré mes cheveux blancs, il vous redonnera peut-être du goût pour moi. Il m'aime de tout son cœur, et je vous jure aussi que je n'aime personne plus que lui. Son esprit, son cœur et ses sentimens me plaisent au dernier point. C'est un bien que je vous dois : sans vous je ne l'aurois jamais vu. Vous l'aurez bientôt, vous serez bien aise de causer avec lui. Il vous dira la mort de Madame, et avec elle celle de toute la joie, tout l'agrément, et tous les plaisirs de la Cour. Adieu, Comte, point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort ; mais qui n'en a point en ce monde ? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de C... combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre, afin qu'il voie que si je fais les maux, je fais les médecines.

LETTRE XI.

A Paris, 19 Décembre 1670.

VOILA M. de P... à qui je parlois de vous avec plaisir et déplaisir. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre fortune : ce seroit vouloir excroquer des reconnoissances. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir. Cela n'est pas d'une belle ame ; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur ? Je vous remercie de votre compliment sur l'accouchement de ma fille, c'en est trop pour une troisième fille de G... J'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne Chevalerie, cela me fait un plaisir extrême. La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me dédier notre généalogie, est trop aimable et trop obligeante. Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies, et tournées d'une manière que si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher Cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai ja-

mais mérité votre haine. N'en parlons plus, vous réparez trop bien le passé, et d'une manière si noble et si naturelle, que je veux bien présentement vous en devoir le reste. Adieu, Comte. C'est grand dommage que nos étoiles nous aient séparés. Nous étions bien propres à vivre dans une même ville ; nous nous entendons, ce me semble, à demi-mot. Je ne me réjouis pas bien sans vous ; et si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge. M. de P... me paroît passionné pour vous. Je voudrois bien, comme dit le Maréchal de Gramont, que ce qu'il a dans la tête pour vous, pût passer dans une autre tête que je dirois bien.

LETTRE XII.

A Paris, ce 23 Janvier 1671.

VOILA, Monsieur, tout ce que l'Abbé de C** sait de notre maison, dont vous avez dessein de faire une petite histoire. Je voudrois que vous n'eussiez jamais fait que cela. Nous sommes très-obligés à M. de Bouchet ; il nous démêle fort, et nous fait valoir en des occasions qui font plaisir. En vérité, c'est peu de n'avoir que moi pour représenter ici le corps des Rabutins. Je suis transplantée, et ce que l'on dit soi-même, outre qu'on ne voudroit guère souvent parler sur ce chapi-

tre, ne fait pas un grand effet. J'aurois eu une grande joie que vous eussiez voulu faire de notre nom tout ce qui étoit en vos mains. Adieu, mon pauvre Rabutin, je dis celui qui eût bien fait de l'honneur à ses parens, s'il avoit plu à la destinée.

LETTRE XIII.

A Paris, ce 25 Janvier 1671.

Encore une fois, je loue fort le dessein que vous avez pris de faire une petite histoire de notre maison. Je vous souhaite la continuation de votre philosophie, et à moi celle de votre amitié. Elle ne sauroit périr, quoi que nous puissions faire : elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os. Ma fille vous fait mille complimens et mille adieux, elle s'en va au diantre en Provence, je suis inconsolable de cette séparation. J'embrasse mes chères nièces.

LETTRE XIV.

A Paris, ce 19 Mai 1671.

Je vous écris dans la cellule de notre petite Sœur de Sainte-Marie. J'aime cette nièce, je lui trouve de l'esprit, et une piété qui me charme, et qui me donne de l'envie : car

après tout, mon pauvre Cousin, rien n'est si bon ni solide que la pensée de son salut. Voici une créature qui en est uniquement occupée. Cela fait que je l'honore, contre l'inclination naturelle que j'aurois de ne la pas trop respecter. Je la quitte pour vous dire que je loue fort l'occupation que vous vous donnez présentement. Elle est digne de votre esprit, et je m'en réjouis par avance pour l'intérêt de nos neveux, qui trouveront un grand goût à ces *Mémoires*. Je pars demain pour aller en Bretagne. J'y serai jusqu'à la Toussaint. La pauvre G... est sous son soleil de Provence. Si les honneurs qu'on lui fait pouvoient la rafraîchir un peu, elle seroit bien heureuse : mais je doute que rien la puisse consoler entièrement de nous avoir quittés. Écrivez, M. le Comte, écrivez-moi dans ma Province, et croyez que vous n'êtes guère moins bien auprès de moi, qu'auprès de notre petite sœur, à la réserve qu'elle vous respecte comme son père, et que je vous honore comme mon cousin.

LETTRE XV.

A Paris, ce 19 Juin 1671.

Mon Dieu, Monsieur, que votre lettre est plaisante, et que je suis impertinente de vous attaquer toujours ! Vous me faites voir si clairement que j'ai tort, que je n'ai pas le mot à dire, et je suis tellement résolue de m'en corriger, que quand vos lettres désormais devroient être aussi froides qu'elles sont vives, il est certain que je ne vous donnerai jamais sujet d'écrire sur ce ton. Au milieu de mon repentir, à l'heure que je vous parle, il me vient encore des aigreurs au bout de ma plume ; ce sont des tentations du diable, que je renvoie d'où elles viennent. Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires ; je prendrai mieux mon tems quand je vous écrirai une autre fois ; et de bonne foi je ne vous fâcherai de ma vie.

J'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne Chevalerie ; l'Abbé vous prie de lui faire part de votre dessein ; il a fait une litanie de S*** ; il veut travailler à nos Rabutins ; écrivez-lui quelque chose qui puisse embellir son histoire ; je ne trouve rien de si proche que d'être d'une même maison ; il ne faut pas s'étonner si l'on s'inté-

resse ; cela tient dans la moëlle des os , au moins à moi. C'est fort bien fait à vous d'avoir tous nos titres , je suis hors de la famille, et c'est vous qui devez tout soutenir. Adieu , mon cher Comte ; écrivons-nous un peu sans nous gronder, pour voir comment nous nous en trouverons ; si cela nous ennuie , nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand sur d'autres sujets ; cela s'entend. Ce qui me plaît de tout ceci , c'est que nous éprouvons la bonté de nos cœurs qui est inépuisable.

LETTRE XVI.

A Paris , ce 24 Juillet 1671.

Je trouve fort plaisant , mon Cousin , que ce soit précisément dans la chambre de notre petite Sœur de Sainte-Marie , que l'envie me prenne de vous écrire. Il sembleroit quasi que notre amitié fût fondée sur la sainteté de notre grand'mère. Le moyen d'en juger autrement , en voyant que tant d'autres lieux où je vous ai vu , me font moins souvenir de vous que celui-ci où je ne vous ai vu de ma vie. Vous avez ici une fille qui contribue à ce miracle. Elle n'est non plus sotte que si elle vous voyoit tous les jours , et elle est aussi sage que si elle ne partoit pas de Sainte-Marie. C'est une créature dont le

fonds est d'un christianisme fort austère, chamarré de certains agrémens de Rabutin qui lui donnent un charme extraordinaire. Je doute que tous vos autres enfans valent mieux que celle-ci. Mais en voilà assez pour lui donner de la vanité. J'ai été huit mois en Bretagne, pendant lesquels je ne me suis jamais trouvé assez d'esprit pour vous écrire. J'ai eu dessein de ressusciter notre commerce à mon retour, et je commence ici. Bon jour, bonne œuvre. Je ne vous dirai point de nouvelles, et je ne vous parlerai point du prochain. Vous savez tout ce qui se passe, au moins je le veux croire : car je ne crois pas qu'il soit trop sûr d'écrire de certaines choses. Il y a des comédies nouvelles dont j'ai la vanité de croire que vous jugerez comme moi. Adieu, mon Cousin, vous ne sauriez croire combien je mérite l'honneur de votre amitié.

LETTRE XVII.

A Paris, ce 24 Avril 1672.

Savez-vous bien que je reçus hier seulement votre lettre du 19 Mars par cet honnête marchand qui fait crédit, et qui ne presse pas trop ? Plût à Dieu qu'il s'en trouvât ici présentement d'aussi bonne composition ! Ils sont devenus chagrins depuis quelque tems. Chacun sait si je ne dis pas vrai.

On est au désespoir; on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne paient point, on n'ose faire de la fausse monnoie, on ne voudroit pas se donner au diable, et cependant tout le monde s'en va à l'armée avec un équipage. De vous dire comment cela se fait, il n'est pas aisé. Le miracle des cinq pains n'est pas plus incompréhensible. Je vous trouve fort heureux dans votre malheur, de ne point aller à la guerre. Je serois fâchée que depuis long-tems vous n'eussiez obtenu d'autre grace que celle d'y aller. C'est assez que le Roi sache vos bonnes intentions. Quand il aura besoin de vous, il saura bien où vous prendre; et comme il n'oublie rien, il n'aura peut-être pas oublié ce que vous valez. En attendant, jouissez du plaisir d'être présentement le seul homme de votre volée qui puisse se vanter d'avoir du pain.

Je ne sais si je ne vous ai pas parlé de quelques-unes de vos lettres au Roi, mais je les aime toujours. J'ai vu au Collége de Clermont un jeune Gentilhomme qui paroît fort digne d'être votre fils. Je lui ai fait une petite visite, je l'enverrai querir l'un de ces jours pour dîner avec moi. Je soupai l'autre jour avec Manicamp et avec sa sœur la Maréchale d'Estrées. Elle me dit qu'elle iroit voir notre Rabutin au Collége. Nous parlâmes fort de vous elle et moi. Pour Manicamp

et moi nous ne finissons point en quelque endroit que nous soyons, mais d'un souvenir agréable, vous regrettant, ne trouvant rien qui vous vaille, chacun de nous redisant quelque morceau de votre esprit; enfin vous devez être fort content de nous. Je ne sais si vous savez que les Maréchaux d'Humières et de Bellefond sont exilés pour ne vouloir pas obéir à Monsieur de Turenne quand les armées seront jointes.

LETTRE XVIII.

A Paris, ce 16 Mai 1672.

Il faudroit que je fusse bien changée pour ne pas entendre vos turlupinades, et tous les beaux endroits de vos lettres. Vous savez bien, Monsieur le Comte, qu'autrefois nous avions le don de nous entendre avant que d'avoir parlé. L'un de nous répondoit fort bien à ce que l'autre avoit envie de dire; et si nous n'eussions point voulu nous donner le plaisir de prononcer assez facilement des paroles, notre intelligence auroit quasi fait tous les frais de la conversation. Quand on s'est si bien entendu, on ne peut jamais devenir pesant. C'est une jolie chose à mon gré que d'entendre vite, cela fait voir une vivacité qui plaît, et dont l'amour-propre se fait un gré nonpareil. Monsieur de la

Rochefoucauld dit vrai dans ses Maximes : *Nous aimons mieux ceux qui nous entendent bien, que ceux qui se font écouter.* Nous devons nous aimer à la pareille, pour nous être toujours si bien entendus. Je vous prie de parler toujours de moi à tous venans, et de ne pas perdre le tems de donner quelques petits traits de votre façon au panégyrique que fait de moi la Marquise de... Soyez alerte, et vous placez entre deux périodes avec d'autant d'habileté, qu'elle a de facilité à parler.

Nous ne savons ici aucunes nouvelles. Le Roi marche, on ne sait où. Les desseins de S. M. sont cachés comme il le souhaite. Un Officier d'armée mandoit l'autre jour à un de sès amis qui est ici : je vous prie de me mander si nous allons assiéger Maëstricht, ou si nous allons passer l'Isser.

Je vous assure que cette campagne me fait peur. Ceux qui ne sont point à l'armée, par leur malheur plutôt que par leur volonté, ne me paroissent point malheureux. Une marque que le Roi n'est pas fatigué de vos lettres, c'est qu'il les lit : il ne se contraindroit pas. Adieu, Comte, je suis fort aise que vous aimiez mes lettres, c'est signe que vous ne me haïssez pas.

LETTRE XIX.

A Paris, ce 19 Juin 1672.

J'ai présentement dans ma chambre votre grand garçon. Je l'ai envoyé quérir dans mon carrosse pour venir dîner avec moi. Mon oncle l'Abbé qui y étoit aussi, a présenté d'abord à mon neveu un grand papier plié, et l'ayant ouvert il a trouvé que c'étoit une généalogie de Rabutin. Il en a été fort réjoui; et il s'amuse présentement à regarder d'où il vient. Si tout d'un train il s'amuse à méditer où il va, nous ne dînerons pas si-tôt; mais je lui épargnerai la peine de faire cette méditation, en l'assurant qu'il va droit à la mort, et à une mort assez prompte, s'il fait votre métier, comme il y a beaucoup d'apparence. Je suis certaine que cette pensée ne l'empêchera pas de dîner : il est d'une trop bonne race pour être surpris d'une si triste nouvelle. Mais enfin je ne comprends pas qu'on puisse s'exposer mille fois, comme vous avez fait, et qu'on ne soit pas tué mille fois aussi. Je suis aujourd'hui bien remplie de cette réflexion. La mort de M. de Longueville, celle de Guitry, de Nogent, et de plusieurs autres; les blessures de M. le Prince,

de Marsillac, de Vivonne, de Monrevel, de Revel, du Comte de Saux, de Termes, et de mille gens inconnus, me donnent une idée bien funeste de la guerre. Je ne comprends point le passage du Rhin à la nage. Se jeter dedans à cheval comme des chiens après un cerf, et n'être ni noyé, ni assommé en abordant, tout cela passe tellement mon imagination que la tête m'en tourne. Dieu a conservé mon fils jusques ici; mais peut-on compter sur ceux qui sont à la guerre? Adieu, mon cher Cousin, je m'en vais dîner. Je trouve votre fils bien fait et aimable. Je suis fort aise que vous aimiez mes lettres. On ne peut être à votre goût sans beaucoup de vanité.

LETTRE XX.

A Monjeu, ce 22 Juillet 1672.

Vous dites toujours des merveilles, M. le Comte, tous vos raisonnemens sont justes; et il est fort vrai que souvent à la guerre l'évènement fait un héros ou un étourdi. Si le Comte de Guiche avoit été battu en passant le Rhin, il auroit eu le plus grand tort du monde, puisqu'on lui avoit commandé de savoir seulement si la rivière étoit guéa-

ble ; qu'il avoit mandé qu'oui, quoiqu'elle ne le fût pas ; et c'est parce que ce passage a bien réussi qu'il est couronné de gloire. Le conte du Prince d'Orange m'a réjoui. Je crois, ma foi, qu'il disoit vrai, et que la plupart des filles se flattent. Pour les Moines, je ne pensois pas tout à fait comme eux ; mais il ne s'en falloit guère. Vous m'avez fait plaisir de me désabuser. Je commence un peu à respirer. Le Roi ne fait plus que voyager, et prendre la Hollande en chemin faisant. Je n'avois jamais tant pris d'intérêt à la guerre, je l'avoue : mais la raison n'en est pas difficile à trouver. Mon fils n'étoit pas commandé pour cette occasion. Il est Guidon des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, sous M. de la Trousse : je l'aime mieux là, que Volontaire. J'ai vu un petit mot d'Italien dans votre lettre, il me sembloit que c'étoit d'un homme qui l'apprenoit, et plût à Dieu ! Vous savez que j'ai toujours trouvé que cela manquoit à vos perfections. Apprenez-le, mon Cousin, je vous en prie, vous y trouverez du plaisir. Puisque vous trouvez que j'ai le goût bon, fiez-vous-en à moi. Si vous n'aviez pas été à Dijon occupé à voir perdre le procès du pauvre Comte de Limoges, vous auriez été en ce pays quand j'y ai passé ; et suivant l'avis que je vous aurois donné, vous auriez su de mes nouvelles chez mon cousin de Toulonjon : mais mon

malheur a dérangé tout ce qui nous pouvoit faire trouver à ce rendez-vous qui s'est trouvé comme une petite maison de Polémon. Madame de Toulonjon ma tante y vint lundi me voir, et M. Jeannin m'a prié si instamment de venir ici, que je n'ai pu lui refuser. Il me fait regagner le jour que je lui donne par un relais qui me menera demain coucher à Châlons, comme je l'avois résolu. J'ai trouvé cette maison embellie de la moitié depuis seize ans que j'y étois venue : mais je ne suis pas de même ; et le tems qui a donné de grandes beautés à ses jardins, m'a ôté un air de jeunesse que je ne pense pas que je recouvre jamais. Vous m'en eussiez rendu plus que personne par la joie que j'aurois eu de vous voir, et par les épanouissemens de rate à quoi nous sommes fort sujets quand nous sommes ensemble. Mais enfin Dieu ne l'a pas voulu, ni le grand Jupiter, qui s'est contenté de me mettre sur sa montagne, sans vouloir me faire voir ma famille entière. Je trouve Madame de Toulonjon ma cousine fort jolie et fort aimable. Je ne la croyois pas si bien faite, ni qu'elle entendît si bien les choses. Elle m'a dit mille biens de vos filles, je n'ai pas eu de peine à le croire. Adieu, mon Cousin, je m'en vais en Provence voir cette pauvre G... Voilà ce qui s'appelle aimer. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez.

LETTRE XXI.

A Grignan, ce 25 Juillet 1673.

Vous voyez bien, mon cher Cousin, que me voilà à Grignan. Il y a justement un an que j'y vins, je vous écrivis avec notre ami C... qui passa deux mois avec nous. Depuis cela, j'ai été dans la Provence me promener. J'ai passé l'hiver à Aix avec ma fille. Elle a pensé mourir en accouchant, et moi de la voir accoucher si malheureusement. Nous sommes revenus ici depuis quinze jours, et j'y serai jusqu'au mois de septembre que j'irai à Bourbilly, où je prétends bien vous voir. Prenez dès à présent des mesures, afin que vous ne soyez pas à Dijon. J'y veux voir aussi notre grand cousin de Toulonjon, mandez-le-lui. Je vous menerai peut-être notre cher C... Il m'est venu trouver ici, et nous avions résolu de vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Vous le trouverez, pour les mœurs, aussi peu réglé que vous l'avez vu; mais il sait mieux sa religion qu'il ne savoit; et il en sera bien plus damné, s'il ne profite de ses lumiéres. Je l'aime toujours, et son esprit est fait pour me plaire. Que dites-vous de la conquête de Maëstricht? le Roi seul en a toute la gloire. Nos malheurs me font

une tristesse au cœur qui me fait sentir que je vous aime. Je laisse la plume à notre ami. Nous serions trop heureux si nous le pouvions avoir dans notre délicieux château de Bourbilly. Ma fille vous fait une amitié, quoique vous ne songiez pas à elle.

LETTRE XXII.

A Grignan, ce 27 Août 1673.

En vérité, mon Cousin, je suis fort aise que vous soyez à Paris. Il me semble que c'est là le chemin d'aller plus loin, et je n'ai jamais tant souhaité de voir aller quelqu'un à de grands hônneurs, que je l'ai souhaité pour vous quand vous étiez dans le chemin de la fortune. Elle est si extravagante qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de son caprice; ainsi, j'ai toujours un peu d'espérance. Vous avez tant de philosophie, que l'un de ces jours, je vous prierai de m'en faire part, pour m'aider à soutenir vos malheurs et mes chagrins. Je me console de ne vous point voir à Bourbilly, puisque je vous verrai à Paris. Je voudrois bien que ma fille vous y pût faire son compliment elle même: mais dans l'incertitude, elle vous le fait ici, elle et M. de G**.

LETTRE XXIII.

A Paris, ce 5 Septembre 1674.

VOTRE médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous qui me proposez le moyen d'en guérir, n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques ; mais la raison de n'avoir point eu de précaution pour prévenir ces vapeurs, m'empêchera d'en guérir. Le désintéressement dont vous voulez que je vous loue dans le conseil que vous me donnez, n'est pas si estimable qu'il l'auroit été du tems de notre belle jeunesse : peut-être qu'en ce tems-là vous auriez eu plus de mérite. Quoi qu'il en soit, je me porte bien, si je meurs de cette maladie, ce sera d'une belle épée, et je vous laisserai le soin de mon épitaphe. Que dites-vous de vos victoires ? Je n'entends jamais parler de guerre que je ne pense à vous. Votre charge vacante m'a frappé le cœur. Vous savez de qui elle est remplie. Le Marquis de Renel n'étoit-il pas de vos amis et de vos alliés ? Quand je vous vois chez vous dans le tems où nous sommes, j'admire le bonheur du Roi de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles.

Mon

Mon fils a été blessé légèrement à la tête ; c'est un miracle qu'il en soit revenu , aussi bien que les quatre escadrons de la Maison du Roi , qui étoient postés huit heures durant à la portée du feu des ennemis , sans autre mouvement que celui de se baisser à mesure qu'il y avoit des gens tués. J'ai ouï dire que c'est une souffrance terrible que d'être ainsi exposé. Vos lettres au Roi me charment toujours.

LETTRE XXIV.

A Paris, ce 15 Octobre 1674.

Il me semble que je n'écris pas bien ; et si c'étoit une chose nécessaire à moi que d'avoir bonne opinion de mes lettres, je vous prierois de me redonner de la confiance par votre approbation.

J'ai donné à dîner à mon cousin votre fils et à la petite Chanoinesse de Rabutin , sa sœur, que j'aime fort. Leur nom touche mon cœur , et leur jeune mérite me réjouit. Je voudrois que le garçon eût une bonne éducation. C'est trop présumer que d'espérer tout du bon naturel. Il y avoit deux Rabutins dans le régiment d'Anjou que Saint-Géran commande ; il m'en a dit des biens infinis ;

l'un des deux fut tué à la dernière bataille que M. de Turenne a gagnée près de Strasbourg, l'autre y fut blessé ; la valeur de ces deux frères est distinguée. Je trouve plaisant que cette vertu ne soit donnée qu'aux mâles de notre maison, et que, nous autres femmes, nous ayons pris toute la timidité. Jamais rien ne fut mieux partagé, ni séparé plus nettement ; car vous ne nous avez laissé aucune sorte de hardiesse. Il y a des maisons où les vertus et les vices sont un peu plus mêlés. Mais revenons à la bataille.

M. de Turenne a donc encore battu les ennemis, pris huit piéces de canon, beaucoup d'armes et d'équipages, et demeuré maître du champ de bataille. Ces victoires continuelles font grand plaisir au Roi. J'ai trouvé la lettre que vous lui écrivez fort bonne, je voudrois qu'elle pût faire un bon effet. Jamais la fortune ne m'a fait un plus sensible déplaisir qu'en vous abandonnant. Elle a fait encore plus tort à M. de Rohan. Son affaire va mal. Il faut regarder le malheur de ceux qui sont plus mal que nous, pour souffrir patiemment les nôtres.

Mandez-moi où en est l'histoire de nos Rabutins. Le Cardinal de Retz est ici. Il a les généalogies dans la tête. Je serois ravie qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous lui donnez. C'eût été un vrai amusement pour Commercy ; mais il ne parle point

d'y aller. Je crois que vous le trouverez plutôt ici, c'est notre intérêt qu'il y passe l'hiver; c'est l'homme de la plus charmante société qu'on puisse voir.

Ma fille est fort contente de ce que vous lui écrivez, il n'y a rien de plus galant; elle vous promet de vous écrire au premier jour de la bonne encre. Mon fils vous rend mille graces de votre souvenir. Il est vrai que d'être au poste où étoient les Gendarmes au combat de Senef, c'est précisément être passé par les armes. Quel bonheur d'en être revenu! Adieu, mon cher Cousin.

LETTRE XXV.

A Paris, ce 24 Janvier 1675.

Je songe fort souvent à vous, mon Cousin, et je ne trouve jamais la Maréchale d'Humières que nous ne fassions, pour le moins, chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté, aussi bien que moi; et tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence; car j'y crois, mon Cousin, c'est ma philosophie. Vous, de votre côté, et moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin: nous visons tous deux à la tranquillité, vous, par vos raisonnemens, et moi, par ma soumission. La force de votre esprit, et la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici-bas. Tout de bon c'est peu de chose: nous avons peu de part à nos destinées: tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis capable de comprendre votre tranquillité.

Que dites-vous de nos heureux succès, et de la belle action qu'à fait M. de Turenne, en faisant repasser le Rhin aux ennemis? Cette fin de campagne nous met dans un

grand repos, et donne à la Cour une belle disposition pour les plaisirs. Il y a un opéra tout neuf qui est fort beau. Je laise la plume à Madame de G..., mon Cousin, je dis la plume, car pour l'encre, vous savez qu'elle en a de toute particulière.

De Madame de G...

Je n'ai point trouvé de papier noir, c'est ce qui m'a fait resoudre à me servir de l'encre la plus noire de Paris. Il n'est festin que d'avaricieux, voyez comment celle de ma mère est effacée par la mienne. Je n'ai plus à craindre que les pâtés qui sont presque indubitables avec une encre de cette épaisseur; mais enfin, il faut vous servir à votre mode. En vérité, Monsieur, vous feriez bien mieux d'épargner notre encre et notre papier, et de nous venir voir, puisque vous me faites le plaisir de m'assurer que mon séjour à Paris ne vous est pas indifférent. Venez donc profiter d'un bien qui vous sera enlevé à la première hirondelle. Si je vous écrivois ailleurs que dans une lettre de ma mère, je vous dirois que c'est même beaucoup retarder mes devoirs qui m'appellent en Provence; mais elle trouveroit mauvais de n'être pas comptée au nombre de ceux qui doivent régler ma conduite. Elle en est présentement la maîtresse; et j'ai le chagrin

de n'éprouver son autorité qu'en ces choses où ma complaisance et mon obéissance seront soupçonnées d'être d'intelligence avec elle. Je ne sais pas pourquoi je m'embarque à tout ce discours. Il ne me paroît pas que j'aie besoin d'apologie auprès de vous : c'est donc seulement par le seul plaisir de parler à quelqu'un qui écoute avec plus d'attention, et qui répond plus juste que tout ce qui est ici.

Suite de la Lettre de Madame de S...

Voilà ce qui s'appelle écrire de la bonne encre. Plût à Dieu que vous fussiez ici ! nous causerions de mille choses, mais sur-tout des sentimens dont la Provençale vous parle, qu'il faut cacher à la plupart du monde, quelque véritables qu'ils soient, parce qu'ils ne sont pas vraisemblables. C*** est ici, il croit que vous ne songez plus à lui ; cependant il vous honore et il vous aime extrêmement. Votre souvenir fait les délices de nos conversations, et des regrets ensuite de vous avoir perdu.

LETTRE XXVI.

A Paris, ce 3 Avril 1675.

QUAND mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, et que vous les trouvez dans une cassette de hardes qui sont d'ordinaire deux ou trois mois en chemin, je ne m'étonne pas que vous ayez envie d'être en colère contre moi : je serois même fort fâchée que vous n'eussiez pas envie de me gronder ; mais enfin, vous voyez que je n'ai point de tort ; et si ma nièce de Sainte-Marie a compté sur le plaisir de nous mettre mal ensemble, elle est bien attrappée ; car je crois que nous avons été brouillés ce que nous le serons de notre vie.

La Maréchale d'Humières parle pour votre retour quand il est à propos, et parle si bien et avec tant de hardiesse et de raison, qu'elle mériteroit de persuader les gens en votre faveur ; mais l'heure n'est pas venue. Celle du départ de tout le monde approche. On avoit parlé de la paix, et vous savez même le changement des Plénipotentiaires ; mais en attendant on va toujours à la guerre, et les Gouverneurs et Lieutenans-Généraux

des Provinces, à leurs charges. Toutes ces séparations me touchent sensiblement. Je pense aussi que Madame de G... ne nous quittera pas sans quelque émotion : elle m'a prié de vous faire mille amitiés pour elle. Vous avez raison d'être content de son cœur : elle ne perd pas une occasion de me faire voir l'estime qu'elle a pour vous ; et moi je veux parler de celle que j'ai pour ma nièce de Bussy. Elle pense comme vous, et ce qu'elle m'a écrit me fait souvenir de vos manières.

A Mademoiselle de Bussy, depuis Marquise de Coligny.

Je vous souhaite, ma très-chère, un très-bon et un très-gréable époux. S'il est assorti à votre mérite, il ne lui manquera rien.

Au Comte de Bussy.

Comme j'écris ceci, je reçois une lettre par laquelle on me mande que ce mari est trouvé. Je trouve plaisant que cette nouvelle soit arrivée justement à cet endroit. Je vous conjure, mon cher Cousin, de m'en écrire le détail. Pour le nom, il est comme on le pourroit souhaiter, si on le faisoit faire exprès. Je vous demande un petit mot de la personne et de sa demeure.

A Mademoiselle de Bussy.

Ma chère nièce, je prends un extrême intérêt à votre destinée. Ma fille vous fait ses complimens par avance, et vous embrasse de tout son cœur.

Adieu, l'aimable père, et l'aimable fille, je suis tout à vous.

LETTRE XXVII.

A Paris, ce 20 Mai, 1675.

Je pense que je suis folle de ne vous avoir point encore écrit sur le mariage de ma nièce : mais je suis, en vérité, comme folle, et c'est là seule bonne raison que j'aie à vous donner. Mon fils s'en va dans trois jours à l'armée, ma fille dans peu d'autres en Provence : il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations je puisse conserver ce que j'ai de bon sens. Ayez donc pitié de moi, et croyez qu'au travers de toutes mes tribulations, je sens toutes les injustices qu'on vous a faites. J'approuve extrêmement l'alliance de M. de Coligny : c'est un établissement pour ma nièce, qui me paroît solide ; et pour la peinture du Cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc

mes complimens à tous deux, et quasi à tous trois : car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Adieu, mon cher Cousin, adieu, ma chère nièce.

LETTRE XXVIII.

A Paris, ce 6 Août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours, et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle : mais ce chagrin ne doit être que pour moi. Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique, je veux l'entendre. Je serois en Bretagne où j'ai mille affaires sans les mouvemens de cette Province, qui la rendent peu sûre. Il y va six mille hommes, commandés par M. de Forbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends ; et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage, et j'y passerai une partie de l'hiver. J'ai bien eu des vapeurs ; et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques

attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avois reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connoissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plait, et à mille devoirs à quoi l'on est obligée, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien, les jours se passent, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrois qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin? Mais comment pourrions-nous faire? Ma nièce sera de mon avis. Selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage, elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas. Quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma nièce la Religieuse; je la trouve très-agréable et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très-bon Almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne, mais vous n'avez pas vu la mo.t. de.

dans son château. Quelle destinée ! Providence, Providence ! Adieu, mon cher Comte ! Adieu, ma très-chère nièce. Je fais mille amitiés à M. et à Madame de Toulonjon. Je l'aime fort cette petite Comtesse. Je ne fus pas un quart-d'heure à Montelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie ; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit, et que nous n'avions point de tems à perdre. Mon fils est demeuré en Flandres ; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci.

LETTRE XXIX.

A Paris, ce 27 Août 1675.

Je fais réponse à deux de vos lettres, mon Cousin. Dans la première, vous me parlez si raisonnablement de la mort de M. de Turenne, qu'il faut avoir un cœur de héros pour savoir le regretter comme vous faites, n'ayant pas toujours été de vos amis. Dans la seconde, vous me louez trop. Vous trouvez que j'écris bien. Il est vrai que vous êtes un si bon connoisseur, et vous flattez si peu les gens, que j'ai peine à douter de ce que vous me dites. Cependant je ne sens point

que je mérite une si digne approbation. Mais ne faites-vous pas une remarque que j'ai faite, qui est que ce qui passe aujourd'hui pour une victoire d'avoir repassé le Rhin sans avoir été taillés en pièces, depuis la mort de M. de Turenne, eût été un grand malheur s'il eût été en vie. Ce que vous écrivez au Roi sur ce sujet fait bien de l'honneur au Maréchal et à vous aussi, mon pauvre cousin. Le Maréchal de Créqui est dans Trèves : si quelque balle a la commission de le tuer : je crois qu'elle le trouvera aisément, de la manière enragée dont on dit qu'il s'expose.

M. le Prince est arrivé à l'armée d'Allemagne. Il a dit à des gens qui l'ont vu à Châlons, qu'il auroit bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connoissance qu'il avoit des affaires de ce pays-là. Si la goutte l'y vient trouver au mois d'Octobre, comme elle a fait tous les ans, ce sera un étrange malheur. Vous avez, sans doute, entendu louer le Chevalier de G... sur le passage du Rhin, on ne peut pas avoir été distingué plus agréablement ; et afin que je fusse contente du côté du Maréchal de Créqui, la Trousse y a fait des merveilles. Si M. de Luxembourg fait quelque chose en Flandre, il faudra pour achever ma joie, que mon fils se fasse louer,

et revienne en bonne santé. Je ne sais encore ce que je deviendrai. Les affaires de la belle Madelonne m'arrêtent ici. Je ne sais ce qui me tient que je ne vous conte le procès dont il est question, tant je me sens en train de discourir : mais je m'arrête ; car il se pourroit fort bien faire que vous ne seriez pas en humeur de m'écouter, et je veux vous plaire. Je veux que vous m'aimiez toujours comme je vous aime.

LETTRE XXX.

Aux Rochers, ce 9 Octobre 1675.

VOILA donc le mariage de Mademoiselle de Bussy tout assuré. Savez-vous bien que j'en suis fort aise ? J'ai reçu un compliment très-honnête de M. de Coligny. Je vois bien que vous n'avez pas manqué de lui dire que je suis votre aînée, et que mon approbation est une chose qui tout au moins ne lui sauroit faire de mal. A propos de cela, je vous veux faire un petit conte qui me fit rire l'autre jour. Un garçon étant accusé en Justice d'avoir fait un enfant à une fille, il s'en défendoit à ses Juges, et leur disoit : Messieurs, je pense bien que je n'y ai pas nui, mais ce n'est pas à moi l'enfant. Mon Cousin, je vous demande pardon, je trouve cela

naïf et plaisant. S'il vous vient un petit conte à la traverse, ne vous en contraignez pas. Mais pour revenir à M. de Coligny, il est certain que mon approbation ne lui peut pas nuire. Sa lettre me paroît de très-bon sens ; et tout homme qui sait faire un compliment comme celui-là, aussi simple et aussi juste, doit avoir de la raison et de l'esprit. Je le souhaite pour l'amour de ma nièce que j'aime fort. A tout hasard, les leçons que vous lui donnez pour savoir s'ennuyer et se divertir, sont très-bonnes en ménage. Je suis les règles que vous me donnez pour vivre long-tems : je ne suis pas au lit plus de sept heures ; je mange peu, j'ajoute à vos préceptes de marcher beaucoup ; mais ce que je fais de mal, c'est que je ne puis m'empêcher de rêver tristement dans de grandes allées sombres que j'ai. C'est un poison pour nous que la tristesse, et c'est la source des vapeurs. Vous avez raison de trouver que ce mal est dans l'imagination : vous l'avez parfaitement défini, c'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient. Un admirable remède pour moi, seroit d'être avec vous : le chagrin me seroit inconnu, et vous m'apprendriez à ne pas craindre la mort. Il y a douze jours que je suis ici ; j'y suis venue par la rivière de Loire : cette route est délicieuse. J'y ai vu en passant l'Abbé d'Effiat à Veret. Cette

maison est admirable. Je vis aussi Vineuil à Saumur. Il est dévot : c'est un sentiment qui est bien naturel dans le malheur et dans la vieillesse. Je les trouve moins patiens que vous : c'est qu'ils ont moins de santé, de force d'esprit, et de philosophie.

J'ai été quelques jours à Nantes, où M. de Lavardin et M. d'Harouis m'ont régalée en reine. Enfin, je suis arrivée dans ce désert, où je trouve des promenades que j'ai faites, et dont le plan me donne un ombrage qui me fait souvenir que je ne suis pas jeune. Le bon Abbé ne m'a pas quittée. Nous pensons fort à régler nos affaires, et je profite de ses bontés. Il n'y a rien de si juste et de si bien réglé que nos comptes : il ne manque qu'une petite circonstance à notre satisfaction ; c'est de recevoir de l'argent. C'est ce qu'on ne voit point ici, l'espèce manque, c'est la vérité. Êtes-vous aussi mal en Bourgogne ?

Je ne crois pas passer ici l'hiver : mais si je retourne à Paris, ce sera pour les affaires de ma fille ; car il faut l'avouer, j'ai une belle passion pour elle. Je ne dis rien de mon fils ; cependant je l'aime extrêmement, et ses intérêts me font bien autant courir que ceux de ma fille. Adieu, Comte. Mandez-moi un peu des nouvelles de votre noce. Langhac est un terrible nom pour la grandeur et pour l'ancienneté. Je l'ai entendu

louer jusqu'aux nues par le Cardinal de Retz. Il est dans la solitude. Que dites-vous de la beauté de cette retraite ? Le monde par rage de ne pouvoir mordre sur un si beau dessein, dit qu'il en sortira. Hé bien, tant mieux. Attendez donc qu'il en sorte, et en attendant taisez-vous. Car de quelque côté qu'on puisse regarder cette action, elle est belle ; et si on savoit comme moi qu'elle vient purément du désir de faire son salut, et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesseroit point de l'admirer.

LETTRE XXXI.

Aux Rochers, ce 30 Octobre 1675.

Voila, mon cher Cousin, la procuration que vous me faites l'honneur de me demander pour le mariage de ma nièce. On ne peut pas l'approuver plus que je fais; je vous le mandai il y a huit ou dix jours. J'ai reçu même une lettre de notre amant, qui, par un excès de politesse, me demande mon approbation. Sa lettre est droite, simple, disant ce qu'il veut dire d'un tour noble, et qui n'est point abîmé dans la convulsion des complimens, comme dit la comédie. Enfin, sur l'étiquette du sac, on peut fort bien juger que c'est un homme de bon sens et de bon esprit. Je joins à cela le goût qu'il a pour vous, qu'on ne peut avoir qu'à proportion qu'on a du mérite; et cette grande naissance dont le Cardinal de Retz m'a entretenue: je conclus que ma nièce est fort heureuse d'avoir si bien rencontré. M'entendez-vous bien, ma chère nièce, je m'en vais commencer à vous mettre l'un auprès de l'autre; car je lui veux faire plaisir. Je ne prétends pas aussi vous désobliger, vous aimant comme je vous aime.

Mandez-moi, mon Cousin, des nouvelles de cette belle fête. Cette Province est dans une grande désolation. M. de Chaulnes a ôté le Parlement de Rennes pour punir la ville ; ces Messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés.

Les mutins de Rennes se sont sauvés il y a fort long-tems ; ainsi les bons pâtissent pour les méchans : mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous Messieurs de Forbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuse. Adieu, Comte, puisque nous nous aimons encore, nous nous aimerons toute notre vie.

LETTRE XXXII.

Aux Rochers, ce 20 Décembre 1675.

Je ne saurois comprendre pourquoi je ne vous écris pas ; car assurément c'est à moi à féliciter la nouvelle mariée de son nouveau mariage, à faire mes complimens au nouvel époux, et au nouveau beau-père. Enfin, tout est nouveau, mon Cousin, hor-

mis mon amitié pour vous qui est fort ancienne, et qui me fait très-souvent penser à vous, et à tout ce qui me touche. J'avois dans la tête que vous m'aviez promis de me mander des nouvelles de votre noce, et je pense que c'est cela que j'attendois : mais c'eût été un excès d'honnêteté ; car selon toutes les règles, c'est à moi à recommencer. J'ai été fort aise que vous ayez approuvé mon petit conte : j'ai trouvé aussi admirable celui de Madame d***. Pour moi je ne trouve point qu'il les faille bannir quand ils sont courts, et tout pleins de sel, comme ceux que vous faites ; car assurément personne ne peut atteindre à vos tons, et à votre manière de conter ; nous l'avons souvent dit ma fille et moi. Mais parlons d'autre chose.

Vous ne voulez plus qu'on vous appelle Comte, et pourquoi, mon cher Cousin ? Ce n'est pas mon avis. Je n'ai encore vu personne qui se soit trouvé déshonoré de ce titre. Les Comtes de Saint-Aignan, de Sault, du Lude, de Grignan, de Fiesque, de Brancas et mille autres, l'ont porté sans chagrin. Il n'a point été profané comme celui de Marquis. Quand un homme veut usurper un titre, ce n'est point celui de Comte, c'est celui de Marquis, qui est tellement gâté, qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. Mais pour Comte, quand on l'est

comme vous, je ne comprends point du tout qu'on veuille le supprimer. Voilà le sentiment de votre petite servante, et je suis assurée que bien des gens seront de mon avis. Mandez-moi si vous y résistez, ou si vous vous y rendez, et en attendant je vous embrasse, mon cher Comte.

Vous savez les misères de cette Province : il y a dix ou douze mille hommes de guerre qui vivent comme s'ils étoient encore au-delà du Rhin. Je serai à Paris au commencement du Carême. Mon fils est ici depuis huit ou dix jours. Il est assez aise de se reposer de ses courses continuelles. Vous ai-je dit que parmi les louanges que le Cardinal de Retz donnoit à la maison de Langhac, il disoit, qu'elle étoit sans médisance et sans chimère ?

LETTRE XXXIII.

Aux Rochers, ce premier Mars 1676.

QU'AVEZ-VOUS cru de moi, mon cher Cousin, d'avoir reçu une si bonne lettre de vous il y a plus de six semaines, et de n'y avoir pas fait réponse ? Enfin voici la raison ; c'est qu'il y en a aujourd'hui sept que ma grande santé que vous connoissez, fut atta-

quée d'un cruel rhumatisme dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai les mains enflées, et que je ne saurois écrire. J'ai eu vingt et un jours la fièvre continue. Je me fis lire votre lettre, dont le raisonnement me parut fort juste; mais il s'est tellement confondu avec les rêveries continuelles de ma fièvre, qu'il me seroit impossible d'y faire réponse. Ce que je sais, c'est que j'ai envoyé votre lettre à ma fille, et que j'ai pensé plusieurs fois à vous depuis que je suis malade. Ce n'est pas peu dans un tems où j'étois si occupée de moi-même. C'est un étrange noviciat pour une créature comme moi qui avoit passé sa vie dans une parfaite santé. Cette maladie a retardé mon retour à Paris, où j'irai pourtant tout aussi-tôt que j'aurai repris mes forces.

M. de Lorges a été fait Maréchal de France. J'ai mille choses à vous conter, et je causerois volontiers, si l'on causoit avec la main d'un autre. Mais il suffit pour aujourd'hui, mon cher Cousin, que je vous aie conté mes douleurs. J'embrasse de tout mon cœur Madame de Coligny; je la prie de ne pas accoucher à huit mois, comme ma fille. Elle s'en porte bien; mais on y perd un fils, et c'est dommage. Adieu, mon très-cher.

LETTRE XXXIV.

A Vichi, ce 25 Mai 1676.

Quand j'appris votre permission d'aller à Paris, j'en sentis toute la joie imaginable, et je courus avec C*** pour m'en réjouir avec Madame votre femme. Nous trouvâmes qu'elle étoit délogée : je crus que vous viendriez à l'instant, et que je vous verrois un matin entrer dans ma chambre : cependant vous ne vîntes pas, et moi je partis pour venir ici tâcher de recouvrer cette belle santé dont la perte m'afflige et vous aussi. J'y ai reçu votre lettre. Vous faites bien de me faire des complimens sur votre retour ; car je crois que je serai plus aise de vous revoir, que vous ne sauriez être de me retrouver. Dans cette espérance, je vais avaler mes verres d'eau deux à deux, afin d'être bientôt à Paris, où je vous embrasse par avance. Je supplie ma nièce de Coligny de croire que je l'aime et que je l'estime. On n'ose écrire, cela fait mourir ; c'est pourquoi je finis, afin de vous conserver une cousine qui vous aime fort.

LETTRE XXXV.

A Livry, ce 18 Septembre 1676.

Tout bon chien chasse de race, mon Cousin, vous voyez comme fait déjà notre petit Rabutin. Le voilà donc prisonnier. N'est il point blessé ? Et comment le retirerez-vous ? Les rançons de ces sortes de grands Officiers sont-elles réglées. De la manière qu'on m'a mandé qu'il s'étoit avancé , je crois qu'il vouloit prendre les ennemis. J'espère que vous me manderez de ses nouvelles et des vôtres , où je prends toujours bien plus de part que je ne vous dis. Qu'est devenu ce procès dont la narration (contre l'ordinaire) faisoit un si agréable divertissement ? Comment se porte ma nièce de Coligny , et son petit garçon ? C'est une contenance pour elle que d'avoir cet héritier dont la pensée me fait plaisir, parce qu'elle en sera encore plus heureuse. Madame de Bussy s'y porte-t-elle toujours bien ? Voilà bien des questions. Si la fantaisie vous prenoit , pour suivre mon exemple , de m'en faire aussi , je m'en vais vous y répondre par avance. Je suis ici dans ce joli lieu que vous connoissez ; et j'y suis bien mieux , ce me sem-

ble, et plus agréablement qu'à Paris, au moins pour quelque tems. J'y fais quelques remèdes pour rétablir cette belle santé, et je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains qui ne se ferment point encore, reprendront par-là leurs fonctions ordinaires. Vous devriez m'envoyer quelques morceaux de vos *Mémoires*. Je sais des gens qui en ont vu quelque chose, qui ne vous aiment pas tant que je fais, quoiqu'ils aient plus de mérite.

LETTRE XXXVI.

À Paris, ce 29 Mai 1677.

ALLONS, je le veux, recommençons notre commerce, mon Cousin. Vous commenciez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi. Il y a long-tems que nous n'avons qu'à nous voir un peu pour nous aimer autant que si nous passions notre vie ensemble : aussi bien y a-t-il quelques petits esprits dans notre sang qui feroient une liaison malgré nous, si nous n'y consentions de bonne grace. Nous craignons si fort le chagrin, que nous nous consolons de notre absence par le plaisir de recevoir de nos lettres. Jouissons de cet heureux tempérament, mon cher Cousin ; il

nous menera bien loin. Pour moi, je me porte assez bien ; et ce n'est aussi que pour conduire ma fille que je m'en vais à Vichi. La joie que j'aurai d'être avec elle, me fera plus de bien que les eaux. Je vous demande pardon, mon Cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence que sur la vôtre. Sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations. Je la conduirai jusqu'à Lyon, et puis je reviendrai à Bourbilly, c'est-à-dire, à Epoisses, car le château de nos pères n'est pas en état de me loger. Si vous faisiez un petit voyage à Forléans dans ce tems-là ; j'aurois beaucoup de consolation. J'aimerois que notre veuve y fût, je l'aime fort, elle a bien de l'esprit et du bon sens ; elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres ; elle sait bien des choses dont elle ne se fait point de fête ; elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit : enfin, je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. Je ne suivrai que trop vos conseils, dans la noble confiance que vous trouvez qu'il faut avoir pour son salut ; je crains même que vous ne m'appreniez cette prière fervente que vous faites les matins, et qui vous donne sujet de ne plus penser à Dieu tout le reste de la journée : car il faut dire le vrai, cela est fort commode ; mais

aussi c'est bien tout ce que nous pourrons faire que d'aller par ce chemin-là jusqu'en paradis, assurément nous n'irons pas plus haut. C'est l'avis de la Provençale.

Au reste, je vous recommande mon panégyrique au bas de mon portrait; vous m'aviez donné un mérite que je n'avois point à votre égard. C'est là qu'il est dangereux de passer le but. Qui passe perd, et les louanges sont des satyres, quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères: toutes les choses du monde sont à facettes.

Ne savez-vous pas que mon fils a traité de la sous-Lieutenance des gendarmes de M le Dauphin, avec la Fare, pour douze mille écus, et son Enseigne. Cette charge est fort jolie: elle nous revient à quarante mille écus: elle vaut l'intérêt de l'argent. Il se trouvera à la tête de la Compagnie, M. de la Trousse étant Lieutenant-général. La paix rendra cette charge encore plus belle que la guerre. Si je vous ai dit tout ceci, comme je m'en doute, il ne vous nuira de rien de l'entendre encore une fois. Adieu, mon sang, je vous embrasse et ma nièce, avec beaucoup d'amitié. En vérité, mon Cousin, vous demandez au Roi d'une manière à devoir être écouté.

LETTRE XXXVII.

A Livry, ce 30 Juillet 1677.

D'où vient donc que je n'ai point de vos nouvelles, mon Cousin ? Vous m'écrivîtes un peu après que vous fûtes arrivé à Bussy. Je vous fis réponse, je l'envoyai à ma nièce de Sainte-Marie, et depuis, je n'ai pas ouï parler de vous. Si vous avez reçu ma lettre, vous avez tort, si elle a été perdue, vous ne l'avez pas. Vous démêlerez, s'il vous plaît, cette grande affaire : cependant, je vous demande de vos nouvelles, et de cette veuve que j'aime. Votre fils est à la guerre, le mien n'y est pas ; son talon n'est fermé que depuis quinze jours. La chair en est encore si vive, si rouge et si sensible qu'il ne peut s'appuyer dessus. Il veut pourtant aller à l'armée, tout tel que je vous le dis. Je ne sais si je vous ai mandé qu'il a la charge de la Fare. Elle lui revient à quarante mille écus. Cette place est jolie : il commandera toujours les Gendarmes-Dauphins, puisque la Trousse, qui en étoit Lieutenant, en a été fait Lieutenant-général. Il se console fort aisément de la langueur du Guidonnage. Pour moi, je m'en vais à Vichi ; je pars le 16 d'Août, je

vais par la Bourgogne. Je logerai à Époisses, parce que Bourbilly est sens-dessus-dessous. J'en partirai pour reprendre le chemin de Vichi, où il faut que j'arrive le premier de Septembre. Voilà mes desseins, mon ami; voyez ce que vous pouvez faire de cette marche pour me voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume.

LETTRE XXXVIII.

A Paris, ce 23 Octobre 1677.

Il y a quatre jours que je suis revenue de Vichi. J'y portai un souvenir bien tendre de votre amitié, de votre bonne et agréable conversation, de la beauté de Chaseu, du mérite de ma niéce de Coligny, que j'aime et qui me plaît. Parmi tant de bonnes choses, j'avois un petit regret de ne vous avoir pas demandé à voir quelque chose de vos *Mémoires*, pour lesquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprends pas comment je ne m'en avisai point. Je suis fort aise que, de votre côté, vous m'ayez trouvé un peu à dire. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant? C'est un bon signe quand l'amitié redouble par la présence. Pour moi, je crois que nous nous aimons encore plus

que nous ne pensons. Cette P*** étoit bien épineuse, Dieu veuille avoir son ame. Il falloit comme vous dites, charrier bien droit avec elle. Quand elle fut prête à mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste convalescence et de sa décrépitude : Mon Dieu ! elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai ? Un jour Patris étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui, et le conjurant de se lever : Hélas ! Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se r'habiller. Mon Dieu, mon Cousin, que cette réponse m'a paru plaisante ! Je crains de vous avoir déjà fait ce conte. Mais à propos de mort, vous voulez que je vous fasse un compliment sur celle du Grand Prieur de Champagne, je le veux bien ; et quand j'y ajouterois encore les autres, je suis assurée que ma consolation auroit toute la force nécessaire. Vous souvient-il que vous me dites une fois sur une mort : Que vous aviez attendu long-tems ma lettre, mais qu'ayant vu qu'elle tardoit trop à venir, vous vous étiez consolé tout seul du mieux que vous avez pu ? Mon cocher le fut extrêmement de l'histoire lamentable de la versade de M. Jannin. Celle-là fut encore plus belle à raconter que la nôtre. Je l'appris en chemin, et j'en écrivis à M. Jannin ; car quand il y a fracture, cela

mérite un compliment. J'ai bien ri avec C.... de la manière dont nos deux oncles nous écrasoient, ma nièce et moi. Il a pensé mourir notre pauvre C....! Il prit de l'or potable qui le sauva par une sueur qui le laissa sans fièvre. Il n'est rien tel que d'être riche : un gueux en seroit mort.

On parle d'une espèce de victoire du Maréchal de Créqui. Il a battu les Allemands. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du Roi ? vous savez bien qu'il a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de travailler à son histoire, dont il aura soin de leur donner des Mémoires. Adieu, mon cher Cousin.

LETTRE XXXIX.

A Livry, ce 3 Novembre 1677.

Je suis venue ici passer les beaux jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocard d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer.

Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et grande maison ; je souhaite d'y être long-tems ; car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle Comtesse, qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux. Le Roi leur dit, il y a quatre jours : Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne, vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. Racine lui répondit : Sire, nous n'avions que des habits de ville, nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plutôt prises que nos habits ne furent faits. Cela fut reçu agréablement. Vous savez que le Roi a fait M. le Tellier Chancelier ; ce choix a plû à tout le monde. Il ne manque rien à ce Ministre pour être digne de cette place. Voilà une famille bien heureuse, ma nièce de Coligny en devroit être. Cependant, voici un peu de fièvre-quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres. Ce que vous dites de la vieille P... qu'elle n'en devoit pas faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le paroli. Je ne suis pas encore bien consolée de cette après-dînée que nous passâmes sur le bord de cette jolie rivière, sans y lire vos *Mémoires*. J'aurai de la peine à

m'en passer jusqu'à l'année qui vient. Si je meurs entre-ci et ce tems-là, je mettrai ce regret au rang de ceux que j'aurai de quitter la vie. Nous parlons souvent, le bon Abbé et moi, de votre bonne chère, de l'admirable situation de Chaseu, et enfin, de votre bonne compagnie; et nous disons qu'il est fâcheux d'en être séparés quasi pour jamais.

LETTRE XL.

A Paris, ce 8 Décembre 1677.

Ma fille est ici; mais comme il n'y a pas un plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est fort troublée par le chagrin de sa mauvaise santé. Imaginez-vous, mon pauvre Cousin, que cette petite jolie personne, que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est devenue d'une maigreur et d'une délicatesse qui la rend une autre personne; et sa santé est tellement altérée, que je ne puis y penser sans en avoir une véritable inquiétude. Voilà ce que le bon Dieu me gardoit en me redonnant ma fille. Je ferois des réflexions d'ici à demain. Il vaut mieux vous demander des nouvelles de votre veuve: comment elle se trouve de sa fièvre-quarte, et si l'hiver, joint avec ce triste mal, ne fait

pas un grand trouble à la tranquillité de sa vie ? Il n'y en a guère qui soit exempte de nuage. Je vous la recommande, et vous à elle. Il ne faut que le bonheur d'une si douce société pour adoucir toutes les peines. Croiriez-vous bien que je ne sais point de nouvelles ? La prise de Fribourg nous a comblé de joie et de gloire, et a contraint le gazetier d'Hollande d'avouer bonnement qu'il n'y a pas le mot à dire sur la campagne du Roi : que trois grandes villes prises, une bataille gagnée, et Fribourg pris pour dire adieu aux Allemands, est une suite de bonheur si extrordinaire qu'il n'y a qu'à l'admirer. Je trouve ce style fort plaisant. Adieu, mon cher Cousin, aimons-nous toujours bien, nous ne saurions mieux faire. J'en dis autant à ma nièce.

LETTRE XLI.

A Paris, ce 2 Janvier 1678.

J'ai eu une grande joie, mon Cousin, de la compagnie que le Roi a donnée au Marquis de Bussy; et j'ai trouvé que c'étoit une distinction et un bon augure pour l'avenir. Vos lettres sont bonnes de toutes façons, parce que vous les faites fort bien, et qu'elle vous obtiennent une partie des choses que vous demandez. Je vous souhaite l'autre, et en un mot, mon cher Cousin, tout ce que vous désirez. Pour moi, je crois, comme vous, que pour les malheureux, il n'y a qu'à vivre. Le P. Rapin a été désolé de la mort du premier président de Lamoignon.

LETTRE XLII.

A Paris, ce 8 Février 1678.

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir le fragment de vos *Mémoires*. Je ne puis présentement en faire l'usage que je voudrois, parce que, comme vous savez, la Cour n'est plus ici. Mais en général soyez persuadé que je ne perds aucune occasion

de faire mon devoir. Notre ami C*** vous a écrit pour vous dire son avis de votre style, qui est admirable. On ne peut être plus occupé que nous le sommes tous deux de vous.

On est à présent dans la plus belle incertitude qu'il est possible. On croit la trève et la guerre quatre fois en un même jour. On ne parle que de politique, et les raisonnemens de travers sont inépuisables.

Monsieur de G..qui vient d'arriver de Provence, s'y en retourne sur ses pas, et tous ceux qui ont des places dans les Provinces sont dans le même chagrin. La santé de ma fille n'est pas en meilleur état qu'elle étoit. Je vous fais les baise-mains de toute ma famille, du bon Abbé, de mon fils, enfin de *tutti quanti*; et j'embrasse tendrement l'aimable veuve, et son très-cher père, qui fait une partie des occupations de mon cœur et de mon esprit.

LETTRE XLIII.

A Paris, ce 18 Mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand? Il y avoit long-tems, mon Cousin, qu'on n'y avoit vu un Roi de France. En vérité le nôtre est admirable, il mériteroit bien de vous avoir

pour Historien. Il ne faudroit ni fable ni fiction pour le mettre au-dessus des autres : il ne faudroit qu'un style droit, pur et net, comme le vôtre. J'ai toujours cela dans la tête.

On est présentement à Ypres, et j'en suis en peine : car cette place est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le Roi tombera. Toutes les villes tremblent. Je crois que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre.

Mais parlons de Madame de Seignelay, qui mourut avant-hier matin grosse d'un garçon. La fortune a fait là un coup bien hardi, d'oser fâcher M. Colbert. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditer. Cette grande héritière tant souhaitée, et prise enfin avec tant de circonstances, est morte à dix-huit ans. *La Princesse de Clèves* n'a guère vécu plus long-tems ; elle ne sera pas sitôt oubliée. C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis dix jours, qui me paroît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. Je crois que ma nièce la Chanoinesse vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis quand vous l'aurez lue avec l'aimable veuve. Il me semble qu'il est encore de bonne heure pour être allé à Chaseu. Vos prés et votre jolie rivière n'y sont-ils point encore glacés ?

Vous avez assurément pris pour votre été cinq ou six jours du soleil de Mars, qui vous feront bien voir comme à nous qu'ils n'étoient que des trompeurs.

Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres, elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier. Mais cela vient de plus loin, et c'est moi que vous aimez. Vous faites très-bien, et je vous conjure de continuer sans craindre d'aimer une ingrate. Je vous en dis autant, ma chère nièce. Rendez-moi compte de vos amusemens et de vos lectures. C'est ce qui console de tout l'ennui de la solitude. Mais peut-on vous plaindre tous deux ? Non, en vérité : vous êtes en fort bonne compagnie quand vous êtes ensemble. J'aime bien la Hire, et son discours à son maître. Il est à la mode, et d'un bon tour. Il me semble que vous auriez dit la même chose à Charles VII ; car pour le Roi d'aujourd'hui, vous êtes bien éloigné d'avoir sujet de lui parler de la sorte. Ma fille se porte un peu mieux ; elle vous fait, et à vous, ma chère nièce, mille amitiés.

LETTRE XLIV.

A Paris, ce 20 Juin 1678.

Quelle folie de ne vous point écrire, puisque je fais le principal, qui est de me souvenir tous les jours de vous ! Quand on n'a point de bonne raison, il n'en faut dire aucune. Voilà donc la paix, mon cher Cousin. Le Roi a trouvé plus beau de la donner cette année à toute l'Europe, que de prendre le reste de la Flandre ; il la garde pour une autrefois. Etes-vous à Chaseu, mon cher Cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans la tête, et je l'y conserverai soigneusement ; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des aimables. Mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritoient d'être lues deux fois, il se trouveroit quelque charitable personne qui les corrigeroit. Notre ami C... est allé trouver M. de Vardes, pour l'obliger de profiter de la permission que le Roi a donnée à M. de Rohan d'épouser sa fille. Ce mariage est agréable pour de Vardes, et d'autant plus qu'on ne parle point de sa charge, qui

sera vendue à quelque autre selon la volonté du Roi.

Madame de M.... est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque, et fort confondue avec la douleur d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son dessèchement a été jusqu'à outrager la nature par le dérangement de tous les traits de son visage. Adieu, mon Cousin. Que dites-vous de *la Princesse de Clèves* ? J'embrasse ma nièce : je l'aime et je la prie, et vous aussi, de m'aimer toujours.

LETTRE XLV.

A Paris, ce 27 Juin, 1678.

Je crois que je vous écrivois dans le tems que vous me faisiez de très-justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisois à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devenez délicat, et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange, si bien apprêtée ? Je vous ai mandé de mes nouvelles, mon Cousin, et de celles de ma fille ; elle a été assez mal, une saignée l'a remise. Plût à Dieu que la paix fût assez

généralement établie dans tous les cœurs, pour faire revenir à la Cour tous ceux que je désire. Vous seriez assurément le premier, et l'unique s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux. Vous avez une société chez vous, et un voisinage qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui. Madame de M.... en mourant n'avoit aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche : c'étoit enfin une humiliation si grande pour elle, que si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. Le Père Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme. Vous savez que le Cardinal de Retz a voulu se démettre de son chapeau de Cardinal. Le Pape ne l'a pas voulu, et non-seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité quand on veut aller en Paradis; mais il lui a défendu de faire aucun séjour à S. Michel à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis aux Cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres Abbayes que les leurs. C'est la mode de Rome ; et l'on ne se fait point Hermite *al dispetto del Papa.* Ainsi Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie

très-conformément à la retraite qu'il s'est imposée. Il a été quelque tems à l'hôtel de Lesdiguières : mais cette maison étoit devenue la sienne. Ce n'étoit plus les amis du Duc qui y dînoient, c'étoit ceux du Cardinal. Il a vu très-peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté d'onze cents mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin, il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait, quand il seroit demeuré à Commercy, qu'étant revenu à Saint-Denis. Adieu, mon Cousin; je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve et vous. Si vous voyiez comment mon cœur est fait pour vous deux, vous ne me trouveriez pas ingrate.

Vous allez avoir une nouvelle voisine, je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M Jannin. Je l'ai vu, il est fort content. Je vous embrasse, Monsieur et Madame, et je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille complimens à l'un et à l'autre. Mon fils est encore à l'armée, car ce n'est plus à la guerre, Dieu merci.

LETTRE XLVI.

A Paris, ce 25 Juillet 1678.

Je vous avoue, mon cher Cousin, que je ne savois nullement l'intérêt que vous preniez aux gens à qui j'ai trouvé occasion de faire plaisir. Je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir accepté, lorsque j'ai vu qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remercîment de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher Cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis d'accord de ce que vous dites de *la Princesse de Clèves*. Votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule. Nous nous sommes un peu trop pressés de louer le roi sur la paix qui n'est pas une chose trop assurée. Adieu, mon Cousin; adieu, ma jolie veuve; si l'on m'avoit voulu donner les dix mille écus, je n'aurois pas traité avec la Présidente Baillet; mais malgré cela je trouve que j'ai fait une bonne affaire, à moins que pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain; en ce cas, je suis attrapée.

LETTRE XLVII.

A Paris, ce 27 Juillet 1678.

VOTRE critique de *la Princesse de Clères* est admirable, mon Cousin. Je m'y reconnois; et j'y aurois même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit; et la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises, dont vous avez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous; et quand notre jolie veuve s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien. L'amour-propre est content de ces heureuses rencontres : votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule.

Mais, mon pauvre Cousin, je suis au désespoir de la guerre : il me semble qu'elle va recommencer : la paix se brouille et s'embarrasse; nous l'avons cru trop vite faite; c'est que nous avons un si grand besoin de varier la phrase pour louer le Roi, que notre impatience nous a fait prévenir le tems. Ma fille est toujours aimable et languissante. J'em-

brasse la veuve. Embrassons-nous tous quatre, comme vous dites.

LETTRE XLVIII.

A Paris, ce 9 Août 1678.

Tout le monde s'est remis à croire la paix. Le Roi de Suède prie le Roi de vouloir bien la faire sans s'attacher davantage à ses intérêts. Les Hollandois se sont déchargés de cette négociation ; et cela fait croire que toutes les louanges en vers et en prose qu'on a données au Roi sur cette paix, se trouveront à leur place. Mais que dites-vous de M. d'Albret qui alloit voir amoureusement et nocturnement Madame D..... à la campagne ? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur la place. Voilà une étrange aventure !

LETTRE XLIX.

A Livry, ce 23 Août 1678.

Où est donc votre fils, mon Cousin ? Pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étant faite et signée le 9 Août, M. le Prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi. Vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef. Le lendemain du combat, il envoya faire ses excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ressemble assez à l'homme qui se bat en duel à la Comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux Officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le Marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de

la batterie que mon fils soutenoit ? M. de Luxembourg lui dit que c'étoit les Gendarmes-Dauphins, et que M. de S. .., qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien en pareille rencontre on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande ; il eut quarante de ses Gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comme on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui nous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, et qu'on s'occupe à battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils ; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de D...: Si la paix dure dix ans, il sera Maréchal de France.

LETTRE L.

A Paris, ce 12 Octobre 1678.

J'AI reçu deux de vos lettres, mon Cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez. Je trouve que vous avez une très-bonne compagnie,

pagnie, et que vous faites un très-bon usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce ; et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourroit bien vous changer un exil que vous vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain. On apprit qu'il passoit la plus douce vie du monde dans une isle où il étoit exilé, on le rappela à Rome, et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. Je suis ravie de vous plaire, et d'être estimée de vous deux. Nous nous mîmes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de C... et moi ; en vérité, elle fut célébrée dignement ; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle, fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à divertir votre exil ; cela vient d'un fonds héroïque. Mademoiselle de Scudery dit, que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer. Jugez par-là du prix de votre fille. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés. Ceci vous regarde, mon Cousin.

Au reste, je vous réponds de votre incorruptibilité tant que vous serez ensemble.

L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée ; les goujats parlent même du siége de Trèves ou de Juliers. Je serai

au désespoir s'il faut que je reprenne encore les pensées de la guerre. Je voudrois fort que mon fils et mon bien ne fussent plus exposés à leurs glorieuses souffrances. Il est triste de s'avancer dans le pays de la misère ; c'est ce qui est indubitable dans votre métier.

Vous savez, je crois, que Madame de Meckelbourg s'en allant en Allemagne, a passé par l'armée de son frère. Elle y a été trois jours comme Armide au milieu de tous ces honneurs militaires qui ne se rendent pas à petit bruit. Je ne puis comprendre comment elle put songer à moi en cet état. Elle fit plus, elle m'écrivit une lettre fort honnête qui me surprit extrêmement ; car je n'ai aucun commerce avec elle. Elle pourroit faire dix campagnes et dix voyages en Allemagne sans penser à moi, que je ne serois pas en droit de m'en plaindre. Je lui mandai que j'avois bien lu des Princesses dans les armées, se faisant adorer et admirer de tous les Princes, qui étoient autant d'amans ; mais que je n'en avois jamais vu une qui dans ce triomphe s'avisât d'écrire à une ancienne amie qui n'avoit point la qualité de confidente de la Princesse.

M. de Brandebourg et les Danois ont si bien chassé les Suédois de l'Allemagne, que cet Électeur n'a plus rien à faire qu'à venir joindre nos ennemis. On craint que cela ne retarde la paix des Allemands.

Nous sommes revenus de Livry plutôt que nous ne voulions, à cause d'une fièvre qui prit fortement à l'une de Mesdemoiselles de G... Nous nous raccoutumons à la bonne ville insensiblement. Nous pleurions quasi quand nous quittâmes notre forêt. Le bon C... est enrhumé et garde la chambre. La santé de ma fille, qui nous donnoit quelque espérance de se rétablir, est redevenue maladie, c'est-à-dire, une extrême délicatesse; cela ne l'empêche pas de vous aimer, et de vous honorer, Monsieur et Madame. Je vous assure que C... diroit de lui la même chose s'il étoit ici. Adieu, mes chers parens et amis, je pense très-souvent à vous avec une extrême tendresse.

LETTRE LI.

A Paris, ce 18 Décembre 1678.

O gens heureux! ô demi-Dieux! si vous êtes au-dessus de la rage de la bassette; si vous vous possédez vous-mêmes; si vous prenez le tems comme Dieu l'envoie; si vous regardez votre exil comme une pièce attachée à l'ordre de la Providence; si vous ne retournez point sur le passé pour vous repentir de ce qui se passa il y a trente ans;

si vous êtes au-dessus de l'ambition et de l'avarice ; enfin, ô gens heureux ! ô demi-Dieu ! si vous êtes toujours comme je vous ai vus, et si vous passez paisiblement votre hiver à Autun avec la bonne compagnie que vous me marquez ! Notre ami C.... vous écrit dans ma lettre. M. le Cardinal de Retz, le plus heureux et le plus noble de tous les hommes, a voulu lui donner une marque de son amitié et de son estime. Il le reconnoît pour son allié; mais bien plus pour un homme aimable et fort malheureux. Il a trouvé du plaisir à le tirer d'un état où M. de V... l'a laissé après tant de souffrances pour lui et tant de services importans ; et enfin, il lui porta avant-hier deux cents pistoles pour une année de la pension qu'il lui veut donner. Il y a long-tems que je n'ai eu une joie si sensible. La sienne est beaucoup moindre ; sa philosophie n'en est pas ébranlée ; et comme je sais que vous l'aimez, je suis assurée que vous serez aussi aise que moi.

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfans Le Roi paroît fâché de ces excès. Vous aurez appris que la paix d'Espagne est

ratifiée ; je crois que celle d'Allemagne suivra bientôt.

La pauvre belle Comtesse est si pénétrée de ce grand froid, qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses, et de vous assurer de ses véritables et sincères amitiés, et à Madame de Coligny. Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé.

LETTRE LII.

A Paris, ce 27 Février 1679.

Vous avez passé votre hiver à Autun en très-bonne compagnie. Si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du Prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, et qu'il soit persuadé par vous que je l'honore parfaitement, et que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce pays-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penser dans la Province, et combien je vous trouve heureux d'avoir passé quelques mois avec lui. Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables, les rues étoient de grands chemins rompus d'ornières. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous fait le même plaisir que le rameau d'o-

live qui fit connoître que la terre étoit découverte. Je crois pourtant que vous ne devez pas vous presser d'aller revoir votre charmant paysage de Chaseu, il est encore de trop bonne heure; c'est le mois d'Avril qui commence à ouvrir le printems.

Ma fille est toujours languissante, sa mauvaise santé fait le plus grand chagrin de ma vie. Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le Père Bourdaloue tonne à S. Jacques de la Boucherie. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus accessible; la presse et les carrosses y font une telle confusion, que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu.

On distribue bien des Évêchés et des Abbayes. Un jeune Abbé de la Broue, qui n'a prêché qu'une seule fois devant le Roi, est nommé pour l'Évêché de Mirepoix; M. de Tulles pour Agen, le Père Saillan de l'Oratoire pour Tréguier, l'Abbé de Bourlemont pour Fréjus, l'Abbé de Noailles pour Cahors.

M de Marsan et le Chevalier de Tilladet sont pensionnaires. L'Abbé de la Fayette et un frère de Marsillac ont des Abbayes. Enfin, les uns sont contens, les autres non. C'est le monde, il n'y a rien de nouveau à cela. Savez-vous l'adoucissement de la prison de Messieurs de Lauzun et Fouquet? Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux

de la citadelle, et de se voir eux-mêmes, manger et causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais.

J'étois l'autre jour en un lieu où l'on tailloit en plein drap. On ouvroit des prisons, on faisoit revenir des exilés, on remettoit plusieurs choses à leurs places, et on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-ménage, et l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

LETTRE LIII.

A Paris, ce 29 Mai 1679.

Que dit-on quand on a tort? Pour moi je n'ai pas le mot à dire, les paroles me sèchent à la gorge : enfin, je ne vous écris point, le voulant tous les jours, et vous aimant plus que vous ne m'aimez : quelle sottise de faire si mal valoir sa marchandise ! Car c'en est une très-bonne que l'amitié, et j'ai de quoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes sentimens. Il y a dix jours que nous sommes tous à la campagne par le plus beau tems du monde, ma fille s'y porte assez bien ;

je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été, je crois que sa santé le voudroit aussi : mais elle a une raison austère, qui lui fait préférer son devoir à sa vie. Nous l'arrêtâmes l'année passée, et parce qu'elle croit se porter mieux à présent, je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci. Je vis l'autre jour le bon Père Rapin, je l'aime, il me paroit un bon homme et un bon Religieux ; il a fait un discours sur l'Histoire et sur la manière de l'écrire, qui m'a paru admirable. Le Père Bouhours étoit avec lui, l'esprit lui sort de tous côtés. Je fus bien aise de les voir tous deux. Nous fîmes commémoration de vous, comme d'une personne que l'absence ne fait point oublier. Tout ce que nous connoissons de Courtisans nous parurent indignes de vous être comparés ; et nous mîmes votre esprit dans le rang qu'il mérite. Il n'y a rien de quoi je parle avec tant de plaisir.

Avez-vous lu la Vie du grand Théodose, par l'Abbé Fléchier ? Je la trouve belle.

Vous savez toutes les nouvelles, mon cher Cousin, que vous dirai-je ? Le moyen de raisonner sur ce qui est arrivé, non plus que sur les difficultés du Brandebourg, qui fait faire encore à bien des Officiers un voyage en Allemagne ?

Mais que dites-vous de notre pauvre C....? Sa destinée le force à soutenir un procès par pure générosité pour une de ses parentes.

Sa philosophie en est entièrement dérangée. Il est dans une agitation perpétuelle. Il y épuise sa santé et sa poitrine. Enfin, c'est un malheur pour lui, dont tous ses amis sont au désespoir.

A MADAME DE COLIGNY.

Que dites-vous, ma chère Nièce, de l'entêtement de ce pauvre garçon ? Ne m'aimez-vous pas toujours ? En vérité, je l'espère, et je le souhaite ardemment. Je vous en dis autant, Monsieur le Comte ; et je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à Dieu que ce fût utilement ! Je vous embrasse tous deux.

LETTRE LIV.

A Paris, ce 27 Juin 1679.

Je n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre lettre, sinon que Livry c'est mon lieu favori pour écrire. Mon esprit et mon corps y sont en paix ; et quand j'ai une réponse à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort, cela fait des retardemens dont je veux me corriger. Je dis toujours que si je pouvois vivre seulement deux cents ans, je deviendrois la plus admirable personne du monde. Je me corrige assez aisément, et je trouve qu'en vieillissant même j'y ai plus de facilité. Je sais qu'on pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse, qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près ; on n'y excuse plus rien ; on a perdu les dispositions favorables de prendre tout en bonne part ; enfin, il n'est plus permis d'avoir tort ; et dans cette pensée l'amour-propre nous fait courir à ce qui nous peut soutenir contre cette cruelle décadence, qui, malgré nous, gagne tous les jours quelque terrein.

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je suis, on se doit moins négli-

ger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie est trop courte ; et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions.

Je loue fort la lettre que vous avez écrite au Roi ; je la trouve d'un style noble, libre et galant qui me plaît fort. Je ne crois pas qu'autre que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur, afin de donner créance au bien qu'on a à dire de lui, et d'ôter tout soupçon de flatterie à son histoire.

Ce que ma chère nièce m'a écrit me paroît si droit et si bon, que je n'en veux rien rabattre : il est impossible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le dit.

A MADAME DE COLIGNY.

Je vous en remercie, ma chère nièce, et je voudrois pour toute réponse, que vous eussiez entendu ce que je disois de vous l'autre jour ; je vous peignis au naturel, et bien. Il y a très-peu de personnes qui puissent se vanter d'avoir autant de vrai mérite que vous.

Notre pauvre ami est abîmé dans son procès. Il le veut traiter dans les règles de la raison et du bon sens ; et quand il voit qu'à tous momens la chicane s'en éloigne, il est au désespoir. Il voudroit que sa rhétorique

persuadât toujours comme elle le devroit en bonne justice ; mais elle est souvent inutile. Ce n'est point façon d'amour que le zèle qu'il a pour sa cousine, c'est pure générosité: mais c'est façon de mort, que la fatigue qu'il se donne pour cette malheureuse affaire. J'en suis affligée ; car je le perds, et je crains de le perdre encore davantage.

Ma fille ne s'en ira qu'au mois de Septembre. Elle se porte mieux ; elle vous fait mille amitiés ; à vous, Madame, et à vous, Monsieur. Si vous la connoissiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

LETTRE LV.

A Paris, ce 20 Juillet 1679.

J'ai vu et entretenu M. l'Évêque d'Autun, et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron, et qu'il ne vouloit pas s'y débotter seulement. Il y fut six semaines. Cet endroit est tout propre à persuader l'agrément, la douceur et la facilité de son esprit. Je crois que j'en serois encore plus persuadée, si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous sur ce ton-là. Je parlai au Prélat de la lettre que vous avez

écrite au Roi; il me dit qu'il l'avoit vue, et qu'il l'avoit trouvée belle. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque, et vous êtes l'un à l'autre une très-bonne compagnie. Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du Roi d'Espagne, et du choix du Prince et de la Princesse d'Harcourt pour la conduite de la Reine d'Espagne à son époux, et de la belle charge que le Roi a donnée à M. de Marsillac, sans préjudice de la première. Il vous apprendra comme M. de la Feuillade, Courtisan passant tous les Courtisans passés, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute la rue Saint-Honoré : et comme les soldats qui le conduisoient ne vouloient point faire place au carrosse de M. le Prince qui étoit dedans, il y eut un combat entre les soldats et les valets de pied : le peuple s'en mêla, le marbre se rangea, et le Prince passa. Ce Prélat vous pourra conter encore, que ce marbre est chez M. de la Feuillade, qui fait ressusciter Phidias ou Praxitèle pour tailler la figure du Roi à cheval dans ce marbre, et comme cette statue lui coûtera plus de trente mille écus.

Il me semble que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'Amadis : *Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo. Et comme ayant trouvé sa mie, il ne savoit bonnement que lui dire.*

Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il seroit à souhaiter que ma pauvre plume galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied. Vous en seriez moins ennuyés, Monsieur et Madame; car c'est toujours à vous deux que je parle, et vous deux que j'embrasse de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiés à l'un et à l'autre. Elle se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde, elle pense à s'en aller en Provence, et je ne pourrois acheter le plaisir de la voir que par sa mauvaise santé. Il faut choisir et se résoudre à l'absence; elle est amère et dure à supporter. Vous êtes bien heureux de ne point sentir la douleur des séparations; celle de mon fils qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles, n'est pas si triste que celles des autres années; mais il ne s'en faut guère qu'elle ne coûte autant; l'or et l'argent, les beaux chevaux, et les justaucorps étant la vraie représentation des troupes du Roi de Perse. Faites-vous envoyer promptement les *Fables de la Fontaine*, elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes; et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer, et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le

nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

Notre ami C... est dans l'espérance de l'accommodement de l'affaire de sa cousine. Si vous êtes à Chaseu, faites mes complimens à M. et à Madame de Toulonjon. J'aime cette petite femme ; ne la trouvez-vous pas toujours jolie ?

LETTRE LVI.

A Paris, ce 20 Août 1679.

Je ne sais, mon Cousin, pourquoi vous ne vous donnez point le plaisir d'une bonne compagnie dans la Province, chose si rare, vous et Monsieur de**. Sa femme a bien de l'esprit, ma nièce se trouveroit très-bien de cette société. Vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres; quand vous allez chez vous, il est tout naturel de l'aller voir et puis vous verrez comment vous vous accommoderez ensemble. Je suis sûre que ce sera très-bien, et que s'il vous rencontroit, il vous embarrasseroit par ses honnêtetés et par la manière dont il vous témoigneroit l'envie qu'il a d'être de vos serviteurs et de vos amis. Hé, mon Dieu ! a-t-on trop bonne compagnie dans les Provinces, qu'il faille

s'ôter ceux avec qui nous parlerions notre langue, et qui nous entendroient fort bien ? Il me semble que vous et ma nièce devriez aimer ceux qui sauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci ; quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace : j'ai entrepris de vous faire amis, d'autant plus qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible. C'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rabattre les lanterneries du passé, cela se fît en galant homme avec cette grace que vous avez quand il vous plaît. Si je réussis, je suis assurée que vous me remercierez tous deux. Voilà mes pensées : faites-en ce qu'il vous plaira.

LETTRE LVII.

A Paris, ce 25 Août 1679.

Plaignez-moi, mon Cousin, d'avoir perdu le Cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable, et digne de l'estime de tous ceux qui le connoissoient. J'étois son amie depuis trente ans, et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne au monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touché jusqu'au fond du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre est tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conservé. Admirez en passant le malheur de C... M. le Cardinal de Retz l'aimoit chèrement : il commence à lui donner une pension de deux mille francs; son étoile a, je crois, fait mourir ce grand homme.

Notre bon Abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède du médecin Anglois l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le Cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort étoit marquée, et cela ne se dérange point.

Ma fille vous fait ses complimens à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe. Adieu, mes très-chers.

LETTRE LVIII.

A Paris, ce 29 Août 1679.

Le récit du procès de ma nièce m'a fait plaisir, mon cher Cousin, et dans votre répartie à l'Avocat de Riom, j'ai trouvé votre rabutinade fort bien placée. Je prends une part très-sérieuse à tout ce qui touche ma chère nièce et son cher père. Puisque M. le Comte de Dalet a appelé de la sentence de Riom, j'espère que vous ne demeurerez pas seul dans vos châteaux, et que vous demanderez au Roi de venir à Paris, ce qu'il ne vous refusera pas selon les apparences. Je n'ai point eu peur pour vous, mon cher Cousin, du tonnerre que j'ai appris qui étoit tombé dans votre voisinage. Vous n'avez jamais mérité le feu du Ciel; d'autres maisons que la vôtre le devroient craindre, mais la pénitence est une espèce de cloche qui détourne quelquefois la nue.

LETTRE LIX.

A Paris, ce 24 Octobre 1679.

Je suis persuadée que vous ne recevrez point cette lettre en Bourgogne, et je le souhaite, mon cher Cousin ; je l'écris au hasard. Ma nièce de Sainte-Marie m'a dit que vous veniez incessamment à Paris avec ma nièce de Coligny. Je pensois qu'elle vînt seule, et je lui fis offrir le logement de ma fille ; mais j'ai bien aisément compris que vous ne vous sépariez non plus à Paris qu'ailleurs ; vous ne sauriez être en meilleure compagnie. J'ai perdu avec beaucoup de douleur celle de ma fille. La pauvre femme partit le 23 du mois passé, avec une santé assez délicate pour que j'en sois continuellement en peine. C'est l'état où je suis. J'ai passé beaucoup de tems à Livry. Cette solitude me déplaisoit moins que la contrainte du monde et des visites. Je m'y en retourne encore passer la Toussaint ; après quoi je reviendrai ici vous attendre : il me semble que c'est à peu près le tems que vous y arriverez. Je suis si mal instruite des nouvelles, que je n'entreprendrai pas de vous en mander. Je vous écris triste-

ment, mes pauvres enfans ; vous me remettrez dans mon naturel. Je l'espère de vos aimables esprits, et en attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

LETTRE LX.

Aux Rochers, ce 19 Janvier 1680.

J'AI été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher Cousin, de celles de l'aimable veuve. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertés quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse ; C... y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude ; et pour n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite bibliothèque qui seroit digne de vous ; mais vous seriez bien digne de moi ; et si nous étions voisins, nous ferions un grand commerce de nos esprits et de nos lectures. J'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plû. Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'une Demoiselle de Bourgo-

gne élevée à la Cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne ; mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toujours, et que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a eu pour vous est bien douloureuse : je la sens peut-être plus que je ne devrois ; mais enfin, il faut se soumettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit. Je vous embrasse, le père et la fille, tous deux très-aimables.

LETTRE LXI.

Aux Rochers, ce premier Février 1680.

Je veux me réjouir avec vous de l'espèce de commerce que vous conservez avec le Roi. Je crois que vos lettres lui font plaisir. C'est dommage qu'il ne se donne celui de voir et de parler à l'homme du monde

qui seroit le plus capable de le divertir, et le plus digne de le louer. Vous y perdez beaucoup : il y perd encore davantage, dans le dessein qu'il doit avoir de faire durer sa gloire autant que l'univers. Votre dernière lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres.

Adieu, mon cher Cousin ; adieu, l'aimable veuve. Nous nous écrirons dans nos Provinces, sans appeler les nouvelles publiques à notre secours.

LETTRE LXII.

Aux Rochers, ce 28 Août 1680.

Je vous attendois à la remise, et en effet, mon cher Cousin, vous avez battu bien du pays. J'ai une grande joie que ce pauvre petit Langhac se porte bien, et que vous soyez enfin en repos dans votre château à philosopher et moraliser utilement ; car on ne peut point penser comme vous faites sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtretés de la mauvaise fortune. Dans cinquante ans, tout sera égal, et les plus heureux comme les autres auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. Faites bien des réflexions de

Votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos éloignemens. Pour moi je suis accoutumée à aimer de deux cents lieues loin ; jugez si vous n'êtes pas assuré de moi. La Provençale se porte assez bien, elle ne voit encore rien d'assuré pour son retour. Je crois que le mien sera sur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amusemens que vous avez chez vous. Rien n'occupe plus doucement que de faire ajuster sa maison et ses jardins ; mais vous n'avez rien à faire à votre belle situation de Chaseu. Je n'oublierai jamais vos prairies et vos moutons, non plus que votre bonne compagnie et votre bonne réception.

LETTRE LXIII.

A Paris, ce 2 Janvier 1681.

Bon jour et bon an, mon cher Cousin. Je prends mon tems de vous demander pardon après une bonne fête, et en vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres. Il me semble qu'en vous adoucissant ainsi l'esprit, je vous disposerai à me pardonner d'avoir été si longtems sans vous écrire, et à cette jolie veuve

que j'aime tant. Je partis de Bretagne le 20 d'Octobre qui étoit bien plutôt que je ne pensois, pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaisir d'y recevoir ma fille. Je l'ai trouvée mieux que quand elle est partie ; et cet air de Provence qui la devoit dévorer, ne l'a point dévorée : elle est toujours aimable, et je vous défie de vous voir tous deux et de parler ensemble sans vous aimer. J'ai toujours pensé à vous, et j'ai dit mille fois : Mon Dieu ! je voudrois bien écrire à mon cousin de Bussy ; et jamais je n'ai pu le faire. Pour moi je crois qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous, et pour nous faire sentir notre foiblesse. Ils ont un contentement, et je l'ai senti dans toute son étendue. Nous avons ici une comète qui est bien étendue aussi ; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les plus grands personnages sont alarmés, et croient que le Ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissemens par cette comète. On dit que le Cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il falloit honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paroissoit une grande comète qui leur faisoit peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et il leur dit plaisamment, que la comète lui faisoit trop d'honneur. En vérité, on devroit en dire

dire autant que lui ; et l'orgueil humain se fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir : tout mon silence ne m'a pas fait oublier les charmes de vos traductions. Adieu , mon cher cousin , adieu , ma chère nièce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre , notre ami C.. et moi , le fils de notre discours.

LETTRE LXIV.

A Paris, ce 10 Janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour , et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais , mon Cousin , vous me mandez une chose étrange , je n'eusse jamais deviné le tiers qui est entre nous. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé ? Toute mon espérance c'est que vous les avez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style , qui est tout plein d'amitié , ne se puisse point mal interprêter ? Je n'ai jamais vu des lettres entre les mains d'un tiers qu'on ne pût tourner sur un méchant

ton, et ce seroit une grande injustice à la naïveté et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serois ravie de voir tout cela : mais le moyen ? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez rien fait que de bien, et c'en est un fort grand que de divertir un tel homme, et d'être en commerce avec lui. Pour moi je crois qu'une Dame de mes anciennes amies, qui est tous les jours deux heures dans son cabinet, pourroit bien lire avec lui vos Mémoires, et vous seriez heureux, du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde ? Je me réjouis que Madame *** ait donné une belle terre à notre heureuse veuve. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, et recevez tous les deux les amitiés et les complimens de ma fille. Elle voudroit bien que vous revinssiez pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu, mon cher Cousin. Notre ami est ici toujours tout à vous. Nous vous écrirons ensemble. Dites-nous toujours des nouvelles de votre commerce.

LETTRE LXV.

A Paris, ce 12 Février 1681.

Je vous écris toute languissante, mon Cousin, mais je soulage mes langueurs en vous écrivant. Tout le monde disoit ces jours passés que notre ami le Duc épousoit la fille de M. le Duc de... quelques-uns Mademoiselle d'H... Je ne crois rien de tout cela; je connois Mademoiselle de Lucé, elle y a plus de part que pas une.

Je vois tous ceux qui sont du ballet aussi empressés d'en voir la fin que ceux qui n'en sont point. Ce que l'on nomme plaisirs n'en est pas toujours; ils sont souvent des peines.

C'est une chose admirable que les transports du... Il est, dit-on, jaloux de l'air qui environne sa femme. Jamais on a vu de gens si contens.

L'affaire du Père Maimbourg devient sérieuse. Je ne sais de quoi il s'est avisé d'écrire contre Rome des choses qui ne servent de rien à personne.

LETTRE LXVI.

A Paris, ce 3 Avril 1681.

FAISONS la paix, mon pauvre Cousin. J'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer. On dit que ma nièce ne se porte pas trop bien. C'est qu'on ne peut pas être heureuse en ce monde : ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou qu'au moins les plus heureux puissent comprendre par un peu de chagrin et de douleur, ce qu'en souffrent les autres qui en sont accablés.

Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il ? Vous me le manderez ; car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous auroit remis en train d'être moins malheureux : mais je crois que ma nièce de Sainte-Marie le sauroit, et qu'elle me l'auroit dit. M. votre fils n'a rien gagné aussi : mais nous avons encore toutes nos espérances pour le gros lot, le Roi l'ayant redonné au public. Le voyage de Bourbon est rompu. Mais je ne fais que de misérables répétitions : M. votre fils vous

mandera tout assurément. La Cour l'a voulu appeler M. de Bussy. Le nom de Rabutin est demeuré avec celui d'Adhémar que vouloit prendre le Chevalier de Grignan, et que T... seul a empêché de prospérer; il faut l'attache des Courtisans pour les noms. Celui d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison.

Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles : il vaut mieux croire, comme notre ami C... me le prêche tous les jours, que Dieu règle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que vous tenez dans l'univers, telle qu'elle est, ne pouvoit point être dérangée. Le Père Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut que Dieu nous donne lui-même, qui soit estimable. Cela console et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait, le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voilà des moralités de la Semaine-sainte, et toutes conformes au chagrin que j'ai toujours quand je vois que, hors vous, tout le monde s'élève : car au travers de toutes mes maximes, je laissé toujours voir beaucoup de foiblesse. Adieu, mon cher cousin; adieu, mon ai-

mable nièce ; aimez-moi toujours, et me mandez de vos nouvelles.

LETTRE LXVII.

A Paris, ce 28 Avril 1681.

Vous avez reçu une de mes lettres, mon Cousin, dans le tems que j'ai reçu la vôtre ; cela arrive souvent. Je ne réponds rien à vos reproches, ils sont justes. Vous avez raison de croire que mes mains sont encore malades, puisque je ne vous écris point. Vous en seriez encore plus étonné, si vous saviez que je pense très-souvent à vous, et que j'ai plus d'amitié pour vous et pour l'aimable veuve, que vous n'en avez peut-être pour moi. Nous examinerons ces vérités et ces contrariétés quand vous dînerez ici avec C... De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette lettre en Bourgogne, et je devrois déjà donner les ordres pour votre repas. A tout hasard, je veux vous dire encore la joie que j'aurai de vous voir tous deux, et de vous conter que l'autre jour, je soupai avec le Maréchal d'Estrées chez la Marquise d'Uxelles ; je lui dis ce que vous me mandez de lui et de sa nouvelle dignité. Je trouvai que les louanges d'un homme tel

que vous, lui faisoient un plaisir sensible. Il me pria de vous remercier d'une manière à me persuader qu'il avoit beaucoup d'estime pour vous, et qu'il étoit fort aise de celle que vous avez pour lui. Je m'acquitte avec plaisir de ce compliment, qui n'est point un compliment. Je suis conciliante ; j'aime à resserrer les liaisons que le tems et l'absence dénouent quelquefois à tel point qu'on ne se connoît plus. La belle Madelonne me prie de vous faire des amitiés, et à l'aimable veuve. Le bon C... n'oseroit partir que vous ne soyez arrivé, et nous serons ravis de vous embrasser, et de causer avec vous, Monsieur et Madame.

LETTRE LXVIII.

A Paris, 23 Décembre 1682.

Si l'on vous faisoit, mon très-injuste Cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez témérairement : vous dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma nièce de Rabutin. J'espère bien que notre ami C... avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez

donc, mon beau Monsieur, pour vous confondre, que je vous avois écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon.

Cependant je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le Comte de S... a déclaré son mariage avec Mademoiselle de B... Le Roi a fort bien reçu cette nouvelle Princesse. Elle parut belle et modeste. On dit qu'elle est mariée il y a deux ans et demi, et que de peur que la jouissance ne refroidît les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut justement vendredi dernier. Il y a beaucoup à dire, et nous pourrons bien discourir sur ce sujet quelque jour que vous dînerez ici à votre retour : a-t-elle bien fait ? a-t-elle mal fait ? Car enfin, quand un homme de cette qualité donne à une Demoiselle la plus grande marque d'amour qu'il lui puisse donner en l'épousant, est-on deux ans et demi sans lui faire voir autre chose qu'une parfaite et unique ambition, soutenue d'une grande défiance et d'une extrême froideur ? Pour moi, je me souviens d'un vers de l'Arioste, dont j'ai ri autrefois ; Angélique avoit couru les quatre coins du monde seule avec Roland, et on assure le Lecteur qu'elle étoit aussi entière que quand elle étoit sortie de chez son père, et l'Auteur dit :

Forse era ver, ma non pero non credibile.

Quoi qu'il en soit, elle a réussi, voilà ce qui ne se peut contester.

Le Roi a donné au Comte de S... vingt mille livres de pension; car Madame de C..., dans le dernier désespoir, le déshérite, et il y a déjà long-tems que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. D'un autre côté, le Marquis de R... a enlevé Mademoiselle de M... Elle court à son amant, qui, je crois, est son mari, pendant que son père va consulter à Grenoble, à la Trappe et à Angers, s'il doit marier sa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel homme! M. de M.. épousa hier Madame D... Je pense que l'amour n'étoit pas de cette fête. Ma fille a été bien malade; elle est guérie, et moi avec elle; car nous sentons, vous et moi, tous les maux de nos filles. J'embrasse la vôtre, et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations.

LETTRE LXIX.

A Paris, ce 23 Octobre 1683.

Que vous êtes heureux, mon pauvre Cousin, d'être dans vos châteaux, et de reposer votre corps aussi bien que votre esprit, qui ont été si agités dans votre dernier voyage! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; et pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content; car pour moi je ne la suis pas, et j'aurois voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des tems dans la vie bien difficiles à passer: mais vous avez du courage au-dessus des autres; et comme dit le proverbe: Dieu donne la robe selon le froid. Pour moi je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage. Je suis une petite poule mouillée, et je pense quelquefois: mais si j'avois été un homme, aurois-je fait cette honte à ma maison, où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires? Après tout je ne le crois pas, et je comprends par-là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être foibles, elles se servent sans scrupule de leurs privi-

lèges ; et comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent là toutes leurs pensées, et cela forme toute la bravoure françoise, plus ou moins, selon les tempéramens. Voilà un discours trouvé assez inutilement au bout de ma plume ; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami C... qui vous dira tout ce qu'il sait de nouvelles, après que j'aurai embrassé le père et la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

LETTRE LXX.

A Paris, ce 4 Décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre Cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si long-tems sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est Conseiller au Parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rente. Il donne deux cents mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce tems-ci. Il y a eu beaucoup de choses à

ajuster, avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher Cousin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis long-tems, comme je vous conjure de recevoir les miennes, après vous avoir embrassé de tout mon cœur.

LETTRE LXXI.

A Paris, ce 18 Décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux lettres sur cela pour ma tante de Toulongeon et pour mon grand Cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état d'espérer un bon parti, après tant d'orages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune ; et pendant que je m'entretenois de ces tristes pensées, la Providence nous destinoit, ou nous avoit destinés à un mariage si avantageux, que dans le tems où mon fils pouvoit le plus espérer, je ne lui en aurois pas désiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sa-

chant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, est toujours dans une entière ignorance. Auriez-vous jamais cru aussi que le Père Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du Président Perrault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le Prince dans ses points de vue avantageux; et comme son retour à la Religion a fait un grand effet pour les Catholiques; cet endroit manié par le Père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé.

LETTRE LXXII.

Aux Rochers, ce 31 Décembre 1684.

Votre lettre m'est venu trouver jusques ici, mon cher Cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante. En vérité, j'ai senti la force du sang; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous qui avez à part votre mérite et vos belles actions,

et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivroient assez long-tems pour vous perdre, je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie, pour vingt ans. Ainsi, mon cher Cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle a donc poussé sa passion dominante jusqu'à la fin. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager au cas qu'elle revînt au monde, et pour empêcher M. d*** d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à M**, de peur que je n'allasse chez elle. Ce que vous me mandez de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la Mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon Cousin de Toulonjon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre.

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. Je suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plutôt que moi : mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de tems en tems. La belle Madelonne est demeurée

à Paris. C'est ce qui fait ma peine : mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami sera toujours de vous servir jusqu'aux derniers momens de sa vie. C'est un ami qu'on ne sauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnés à ma niéce de Coligny, quand elle auroit dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous ? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher Cousin. Soutenez toujours votre courage, qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après quatre-vingt six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très-humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE LXXIII.

Aux Rochers, ce 22 Juillet 1685.

Croirez-vous bien, mon cher Cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours, le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier ? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que si l'on

n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelqu'exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher Cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus, vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si belle, que je veux bien présentement vous en devoir le reste. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains sans se donner le plaisir de le lire; et elle s'y est trouvée si agréablement, qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avoit de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remercîmens.

Venons à nos Mayeuls et à nos Amez. En vérité, mon cher Cousin, cela est fort beau; ce sont des vérites qui font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; et la première personne qui se présente est un fort grand Seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. Tout le reste est fort agréable; c'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt.

Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, le connoissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même tems par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre. Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paroît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire des projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée; car qui compte sans elle, compte deux fois.

Le bon Abbé de Coulanges s'est trouvé fort honorablement dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très-humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, C... et moi. Adieu, mon cher Cousin, ayez bon courage. J'ai peur que vous ne soyez abattu ; mais je vous fais tort ; et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.

LETTRE LXXIV.

A Paris, ce 5 Octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher Cousin, et que présentement, si je voulois parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je reviens de ma Bretagne. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les G**. Il y a longtems que je n'avois eu une plus parfaite joie. Si notre C... eût voulu être de la partie, j'aurois oublié Paris : mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentimens par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le Père Rapin et le Père Bourdaloue y étoient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connoître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous et de ma nièce de Coligny. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société ; soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins

passés ; tâchez même de les oublier, et conservez cette merveilleuse santé, qui réjouit vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux ; sinon aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusemens. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi bon mariage qu'à mon fils. J'ai trouvé, en arrivant, la place du Grand-Maître de l'Artillerie vide par la mort du Duc du Lude. Cela doit toujours effrayer les contemporains. Elle a été remplie par votre neveu d'Humières avec mille agrémens.

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin est inutile. Je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

LETTRE LXXV.

A Livry, ce 28 Octobre 1685.

Je suis ici, mon Cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, et le bon Abbé, et le plus beau tems du monde. Il y faudroit encore notre ami C.. pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis ; il a des affaires ; il aime sa liberté ; et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le C... Il étoit hier à l'agonie. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir chétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire ces heureux mêlanges. Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentimens de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant, j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères ; c'est qu'avec ce qu'il étoit frère, il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari et la femme ; c'est grande raison qu'on les

l'aime quand on les connoît. Je voudrois que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville, elle eût été parfaite. J'aime toujours le Père Rapin ; c'est un bon et honnête homme. Il étoit soutenu du Père Bourdaloue, dont l'esprit est charmant, et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par ordre du Roi, prêcher à Montpellier, et dans ces Provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le Père Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons Catholiques. Les dragons ont été de très-bons missionnaires, jusques ici : les Prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu, sans doute, l'édit par lequel le Roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun Roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable.

LETTRE LXXVI.

A Paris, ce 19 Décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami C... et moi, de vous, mon cher Cousin ; mais toujours tristement ; parce que tout ce que nous désirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon Cousin votre fils est à

Paris ; il vous aura mandé le choix très-exquis que le Roi a fait de M. le Duc de Beauvilliers, pour remplir la place du Maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et la capacité n'attend pas le nombre des années : au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désinteressés sont contens de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du Conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est Menin depuis deux jours. Plût à Dieu que notre garçon le fût aussi ! Il faut, en tout, regarder la Providence, sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher Cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment Mademoiselle de la Trousse, retirée aux Feuillantines. Une Religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie ; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de Religieuse, avec des cérémonies et une réputa-

tion de sainteté qui m'a servi de leçon et de réflexion depuis trois jours.

LETTRE LXXVII.

A Paris, ce 14 Mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce. Elle me l'offrit de fort bonne grace; et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon Cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi qui m'étois sentie autrefois affoiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit fait du matin, je suis encore persuadée que si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exem-

ple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang de Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les tems, et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir ! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtems sur le même sentiment ; il faut prendre le tems comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament : *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher Cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusemens, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et la Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avois déjà fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satyre. Je trouve que l'Auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la Cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a

de

de certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *Ballets* de Benserade, et des *Fables* de la Fontaine ; cette porte leur est formée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédans. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied ; il y auroit trop d'affaires à le réparer : et enfin, nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le Roi et toute la Cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des *Fables* de la Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. Je vous embrasse, vous et votre aimable fille. Croyez, l'un et l'autre, que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même

sang. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne.

LETTRE LXXVIII.

A Paris, ce 29 Juin 1686.

Il est vrai, mon cher Cousin, que ce printems j'avois quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichi pour un rhumatisme que j'avois; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage comme j'en avois autrefois. Ce me seroit une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie, et de quels maux ne guéririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comblée si la belle Comtesse avoit voulu être de la partie, et sur-tout l'ami C... Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre tems. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi je n'ai point d'autre rai-

son à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étois comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tomboit des mains dès que je voulois former une pensée et une lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à Madame de T . . Je l'ai lue et relue ; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier : *Es de Lope, es de Lope.* Vous serez toujours aimable, mon Cousin, c'est-à-dire, en même tems que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus long-tems que vous pourrez, elles sont ordinairement ensemble : je vous le souhaite toujours. Quand je dis à vous, j'entends aussi à ma nièce de Coligny : je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serois ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

LETTRE LXXIX.

A Paris, ce 5 Janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher Cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées, que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas, et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais sur-tout plus d'enchantemens; car afin que vous le sachiez, le charme étoit double : il étoit jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de C... et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les faisions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la vérité des saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avoient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule

de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain ? Mais non, l'enchantement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année ; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit ; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre que vous écrivez à la petite Dame de Paris, nous a réjouis. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de M... aux droits de l'hospitalité ; rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimez tout votre voisinage. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulonjon est bien aise d'être si riche, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier, que ma tante avoit payé les pertes de son fils, avant que de mourir. J'en suis surprise et bien aise ; car

je craignois toujours l'avarice ; et j'étois fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon Cousin, nous en sommes, Dieu merci, bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à S... et à G... la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à Paris, occupé à plusieurs affaires.

Vous avez su, mon cher Cousin, les circonstances de la mort de M. le PRINCE. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne ; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon Chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître ; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisoit paroître comme en un jour de bataille ; car on dit que dans ces occasions il étoit parfait ; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

> De sa gloire la terre est pleine,
> Comme la foudre on craint son bras,
> Il a gagné mille combats.
> Et l'on doute encore s'il n'est pas
> Plus soldat qu'il n'est Capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le Roi a regretté cette perte, et a remis pour faire plaisir à ce Prince, Monsieur le Prince de Conti en ses bonnes graces. Monsieur le Duc, à présent Monsieur le Prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paroit affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du Roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, et dont l'allégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avoit eue de ses maux. Si vous nous voulez envoyer votre lettre que vous avez écrite au Roi, vous nous ferez plaisir.

LETTRE LXXX.

A Paris, ce 14 Février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantemens. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée ; car il est certain que de mon côté j'en sentois les effets. Mais, mon cher Cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui ? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du Maréchal de Créqui en quatre jours ; combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il étoit en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses loix. Il a reçu ses Sacremens. Neuf jours après, son frère aîné, le Duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie ; et trois heures après, le Duc de Gêvres a eu son Gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au

Roi, et il a obtenu le premier ce beau présent. Je viens de lire de mes yeux l'Almanach de Milan : *Le même jour 13 de ce mois dans un tel signe , un grand Gouvernement sera rempli , un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.*

Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue , et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le Duc d'Estrées est mort à Rome ; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris , la Duchesse d'Estrée sa belle-mère votre cousine , mourut aussi du reste de son apoplexie. Vous voyez bien , mes pauvres enfans , que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivois souvent de pareilles , il vaudroit mieux être encore enchantés. Votre belle et bonne humeur , et cette gaîté si nécessaire et si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre tems. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri* : j'ai cherché nos Rabutins ; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce Mayeul vivoit grand Seigneur en 1147 , il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle.

Je consens avec le Roi qu'Alonne soit devenu le Comté de Touloujon , je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfans de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin ; il falloit pour cela amener sa

femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et son fils soutiendra dignement la grandeur de cette succession. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours joli? Ma fille reçoit toutes vos amitiés avec une joie et avec une reconnoissance plus qu'à demi Rabutine. Adieu, mon cher Cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au Roi : votre lettre est fort bonne : vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes.

LETTRE LXXXI.

A Paris, ce 10 Mars 1687.

VOICI encore de la mort et de la tristesse, mon cher Cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle ; de la plus magnifique, et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels, c'est celle de feu M. le Prince, et de tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à S. Louis ; toutes ses victoires par des basses-tailles, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des sque

lettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon, encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les tems de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols, est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent, *Ce qui s'est fait loin du soleil, doit être caché.* Tout est semé de fleurs-de-lys d'une couleur sombre, et au-dessus une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre : mais ce *duplicata* ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à Monsieur le Prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher Cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrêmité, c'est-à-dire, de la mort à un mariage, et de l'excès de la

cérémonie à l'excès de la familiarité ; l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible C'est du fils du Duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce soir à Versailles. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera ; on ne trouvera point un grand étalage de toilette ; on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter ; point de bons mots, point de méchantes plaisanteries. Ils se leveront : le garçon ira à la messe et au dîner du Roi ; la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire ; elle ira faire des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point dans son lit comme une mariée de village exposée à toutes les ennuyeuses visites, et cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quel-

que fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon Cousin ; et je prétends que cette peinture dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un Prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun. Il me paroît fort de vos amis : je le trouve très-agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si long-tems et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le reconnoîtroit pas par lui-même. Ma fille vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la Comtesse de Pimbêche. Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langhac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière ; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de G...

Adieu, mon cher Cousin, adieu, ma chère Nièce, conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondrons des nôtres. Je ne sais

si ce pluriel est bon : mais quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

LETTRE LXXXII.

A Paris, ce 5 Avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venu voir aujourd'hui ; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher Cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été ; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon Cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : Hélas ! mes pauvres enfans, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable Évêque. Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit prié de lui écrire ; mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard au moment qu'il partoit, deux pièces toutes di-

vines qu'il a faites, et à mesure que je les lisois, et que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma foiblesse ; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre Prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le Roi s'en va le 20 à Luxembourg voir cette belle conquête. Il y va en onze jours ; il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de Mai. M. le Dauphin, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conti, et plusieurs autres Dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le Roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde.

LETTRE LXXXIII.

A Paris, ce 25 Avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'acheverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le Prince, par le Père Bourdaloue. J'ai vu Monsieur d'Autun, qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivois. Je ne sais si cela étoit assez bon pour lui envoyer ici : ce qu est bon à Autun, pourroit n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé; car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon Cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'arrivai en même tems, on me voulut louer; mais je refusai modestement des louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien. Mais il y a un petit Blanchefort resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait,

sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune toute entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre Duchesse d*** auroit été changée si elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Je suis charmée et transportée de l'Oraison funèbre de M. le Prince, faite par le Père Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte étoit : *Que le Roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un Prince qui étoit le soutien d'Israël.*

Il étoit question de son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il a fait voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien. *Solide*, parce que dans le haut de

la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il a passé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égaremens, et de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu; et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces déréglemens étoit droit, et qu'il étoit emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il avoit réparée de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les désirs continuels de plaire au Roi, et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à

son héros par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parce que M. le Prince a dit dans ses derniers tems, que malgré l'honneur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé parce que le Prince disoit vrai; il rapporte à Dieu ses vertus mêmes morales, et ses perfections héroïques qu'il avoit consommés par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte que l'on ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfans, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de M.... l'est déjà. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent

mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au Roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands Capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon Cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma Nièce, et ton petit de Langhac.

LETTRE LXXXIV.

A Paris, ce dernier de Mai 1687.

Il faudroit n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple; quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon Cousin, je trouve qu'il n'y a que vivre dans les nôtres qui pût nous tirer d'affaire. Mais quand on est engagé ail-

leurs, il est comme impossible de transporter nos revenus.

Nous attendons le Roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très-parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas prêt de partir. Le Pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux Princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la Reine de Suède. Vous voyez bien qu'il faut que cette fumée soit démêlée avant le départ de l'Ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer, pourvu que ce soit pour peu de tems; elle en trouvera votre conversation plus agréable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choses, et on en sent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui seroit trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami C... si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre dernière lettre me plaît fort. Mon Dieu! mon Cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous auroit donné le

plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auroient élevé votre maison ; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi , je vous admire.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déjà mandé qu'après avoir été la belle Madelonne , elle étoit enfin devenue la Comtesse de Pimbêche. Voilà ce que font toujours les procès.

LETTRE LXXXV.

A Paris, ce 17 Juin 1687.

Je ne m'amuserai point mon Cousin , à répondre à vos réponses , quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur , que vous avez perdu votre bon et fidèle ami M. le Duc de Saint-Aignan. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté , et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune , quoiqu'il eût , à ce qu'on dit, quatre-vingts-ans. Il n'a senti , ni dans

l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le Roi à genoux avec cette disposition que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfans depuis deux ans. Enfin, tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la Chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre Courtisan n'auroit osé, ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis long-tems. Il avoit un air et une manière qui paroit la Cour. Quand la mode viendroit de faire des parallèles dans les Oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne : car il étoit assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au Roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce n'étoit pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait sur le cœur de Sa Majesté, l'effet qu'elle a fait dans le nôtre ! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchans et des tours pour le porter à vous secourir, qui ne sont que trop

singuliers, trop pressans, et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des graces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très-grands, sont au-dessous de votre courage.

Adieu, mon cher Cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord, que si quelquefois un peu d'absence fait grand bien, une trop longue fait grand mal. La belle Comtesse est contente et ravie que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer, elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

LETTRE LXXXVI.

A Paris, ce 28 Juillet 1678.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon Cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu Duc de Saint-Aignan. Vous

Vous nous faites voir en même tems un cœur plein de tendresse et de reconnoissance qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous ; et quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le Roi et vous. Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge sans parallèle de votre généreux ami. Elle fait connoître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir d ns votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La Gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de B.... et de tous les autres. Pour moi je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère Nièce ? les Italiens disent sagement : *Non ti invidio, No, ma piangi al mio.*

Je ne sais si j'en demeure là moi ; car il me semble que non-seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami C.... me va gronder : je m'enfuis.

LETTRE LXXXVII.

A Paris, ce 2 Septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher Cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je suis accablée de tristesse; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle: vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait soit en me donnant son bien tout à fait, soit en conservant et en rétablissant celui de mes enfans. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de S....: il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre où demeure mon fils, la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfans: en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude, font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge; il étoit infirme et triste de son état. La vie n'étoit

plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ? Ce sont ces réflexions qui m'ont aidé à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans ; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentimens de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon Cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoisance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnoissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie ; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable T.... fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en

d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout à fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connoissent. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus, et je l'exhorte, autant qu'il est en moi, à se bien porter; car après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même tems que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

LETTRE LXXXVIII.

A Paris, ce 13 Novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher Cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'Abbé, à qui, comme vous savez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma

vie ; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportois dans votre société ; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble ; vous lui devez toute ma gaîté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisoit comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire ; en un mot, le bon Abbé, en me retirant des abîmes où M. de S...... m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts, ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentimens très-chrétiens, dont j'étois extrêmement touchée ; car Dieu m'a donné un fond de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans ; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grace. Ce fut à la fin d'Août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais voyant au quinzième ou seizième de Septembre que je n'étois que trop libre, je me résolus d'Aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de

convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à Madame la Duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle ; et comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans le puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mèlange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame : Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire, dans les bouillonnemens de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvé une si bonne santé qu'on me l'a refusée ; et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru ; et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez. Voilà, mon cher Cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines

que je suis revenue de Bourbon ; notre jolie petite Abbaye n'étoit point encore donnée ; nous y avons été douze jours : enfin, on vient de la donner à l'ancien Évêque de Nîmes, très-saint Prélat. J'en sortis, il y a trois jours, toute affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée ; après avoir pleuré l'Abbé, je pleure l'Abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon ; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre ; je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté ; car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *Que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* Notre ami C. . . . dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale : mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je ne serois ravie que vous me parlassiez long-tems de vous. Voilà ce qui m'a engagé dans ce terrible récit : et dans cette confiance, je vous fairai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher Cousin et ma chère Coligny. Je rends mille

graces à Madame de Bussy de son compliment : on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.

LETTRE LXXXIX.

A Paris, ce 2 Décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre ne vous ennuieroit pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour toute affoiblie, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondoient que même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez. J'ai regretté le bon Père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le Père Bouhours cependant, qui étoit son intime ami, et que j'accusois toujours d'avoir bu le sang du Père Rapin, qui étoit plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et que l'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit.* Je

voudrois dire *juger*; car c'est précisément ce qu'il fait. Il ramasse pour cet axamen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Presque toujours on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyois qu'il vous citeroit : mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connoître des injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre Cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre C... ; car encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce tems-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre Evêque y est-il ? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il seroit ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très-aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre Abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter

que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Comtesse.

LETTRE XC.

A Paris, ce 15 Juin 1688.

Nous ne savions ce que vous étiez devenu mon cher Cousin. Nous disions, C... et moi : Si c'étoit un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre; mais nous ne pouvions croire une chose ni funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah! que c'est un grand bien, mon Cousin! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paroissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Enfin, c'est une chose étrange que la fra-

gilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette Comtesse de Provence est fort agitée du commencement de sollicitations. Tous les G..... sont arrivés de toutes parts pour la seconder. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère Nièce. Je vois bien que vous enlevez mon Cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux de Colygny. J'y voudrois toujours lire l'histoire de l'Amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon Cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvoit les livrer. M. le Duc de Valentinois a épousé Mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'étoit Mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des Princesses, étoit portée par sa sœur, encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la Cour étoit réduite dans cette maison ; car M. et Madame d'Armagnac étoient admirables aussi en leurs espèces.

Adieu, mes chers parens. Si vous revoyez M. et Madame Toulonjon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très-humble servante.

LETTRE XCI.

A Paris, ce 13 Août 1688.

J'AI toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher Cousin; et quoique je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me semble,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui pour les coups du désespoir
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison, la vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu à la fin du monde qu'il y ait en un Comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit mo-

ment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux ; mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes ; mais enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman ; qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous. Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le Marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne, qui nous a dit des merveilles de notre cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'étoit un dragon qui les persécutoit depuis six ans ; mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence ?

Il faudra donc nous dire adieu ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre C.... d'une étrange manière. Elle avoit emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis: un portier qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux, il monte sur le siége, il va choquant, rompant, brisant, courant partout. Un cheval s'abat, le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main: le peuple s'assemble; un de ces hommes veut tuer C...: Helas! Messieurs, leur dit-il, vous n'en seriez pas mieux, le cocher n'est point à moi, nous sommes au désespoir contre lui. Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connoissoient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera. C'est à elle que je le recommande, car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse, en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher Cousin, je lui laisse la plume; après vous avoir embrassé

de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parce que comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrois bien embrasser le joli petit Langhac. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle s'est toujours flattée d'être reconnoissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle auroit la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second Tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale; et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la Religion comme cet homme-là.

LETTRE XCII.

A Paris, ce 26 Août 1688.

Vous verrez, mon cher Cousin : par une grande lettre que je vous ai écrit, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire toute entière que ma fille a remportée sur ses Parties, tout d'une voix; et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du Parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du Prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler quand on observe tout ce qu'elle fait;

car fort souvent aussi elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire comme à l'Opéra:

Goutons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse; le contraire me paroît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime; et à se rendre à la force de ses raisonnemens. Après lui je vous souhaitois rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel; mais c'est toujours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissoient fortes, mais après lui tout est applani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit: on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et la sainteté d'une Religion qu'on n'avoit jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses.

Vous avez su que le jeune Villars fils

d'Orondate, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations dont il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de Commissaire-Général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au Marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes, et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liége, et de n'avoir point emporté celle de Cologne. Le Pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le tems nous en apprendra davantage. Mon cher Cousin et ma chère Nièce, je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société, C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

LETTRE DCIII.

A Paris, ce 22 Septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le Marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Vous êtes cause, mon cher Cousin, que j'écris à cette Duchesse-Comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les yeux et les arrangemens de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes façons, par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux, et qu'un Comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit, de services et de bien, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de la Cour de France. Oh bien! Providence, faites comme vous l'entendrez: vous êtes la maîtresse: vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'ê-

tre punis. Je suis bien triste, mon cher Cousin; notre chère Comtesse de Provence que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait que je m'en vais en Bretagne : j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le monde entier. Je m'en vais me jeter dans un désert. Et bien ! M. et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié? Nous donnerions des leçons aux autres ; mais, envérité, il est bien douloureux d'exceller en ce genre: ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien ami Vivonne ? Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée. Le Roi va le 28 de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a un air de ralantissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du Prince d'Orange toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les Gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé. Il y a bien des nuages amassés, ce dénouement mérite qu'on ne le perde pas de vue.

LETTRE XCIV.

A Paris, ce 13 Novembre 1688.

J'AI été si occupée, mon cher Cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étois fait une suspension de toutes choses à tel point que j'étois comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de la Souche, je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étois si attentive? c'est que ce petit marmot de G.... y étoit. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence, et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne sauroit être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant elle tourne le dos, et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci, et je suis assurée qu'aimant

plimens, mon cher Cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement.

LETTRE XCV.

A Paris, ce 9 Décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre Comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avois pendant le siége de Philisbourg; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a applati la garde de l'épée du petit de G..,.., sur sa hanche. Il falloit que ce coup fût bien mesuré; car entre la contusion et être tué, il y avoit fort peu à dire. Ainsi, mon cher Cousin, c'étoit une affaire que de me tirer de tous ces embarras. Présentement je suis tout à fait en repos. Le petit de G... est revenu; il a eu le plaisir, aussi bien que nous, de voir des marques du souvenir du Roi dans le nombre des Chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de G.. en est, quoiqu'ab-

sent : mais comme il est à son devoir en Provence avec ma fille, il étoit justement où il falloit qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine, (avec la santé délicate qu'il a présentement) et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur nous depuis le gain de ce procès, dont je crois que vous êtes bien aise ; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher Cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous, j'aimerois à voir votre nom où il devroit être. Mais hélas ! je le dit mal ; car c'étoit dès l'autre promotion que vous deviez être cordon-bleu. En vérité, mon Cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme ou de la philosophie, que de s'arrêter plus long-tems sur ce désagréable endroit. Cependans toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême. N'admirez vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au Prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les Rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avoit servis avec tant de réputation ?

LETTRE

LETTRE XCVI.

A Paris, ce 6 Janvier 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher Cousin : c'est comme si je vous souhaitois la continuation de votre Philosophie chrétienne ; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté ; où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne sauroit se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon Cousin, la continuation de cette grace ; car c'en est une, ne vous y trompez pas ; ce n'est point dans nous que nous trouvons des ressources. Je ne veux donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert, il n'y faut plus penser. Dieu l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La Cour est toute pleine de cordons-bleus ; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne sauroit venir plus à propos pour faire honneur au Roi et à la Reine

d'Angleterre qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est point à Vincennes, comme on disoit. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des Rois, bien agréable pour celui qui protège et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asyle. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le Prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le Roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre; et le Roi de son côté a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un Parlement qui a fait mourir le feu Roi son père, quoiqu'il fût de leur Religion. Voilà de si grands évènemens, qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénouement, sur-tout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout; nous sommes ici des spectateurs très-aveugles et très ignorans. Adieu, je vous embrasse ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux.

LETTRE XCVII.

A Paris, ce 16 Mars 1689.

Il y a long-tems que je n'ai écrit à mon cher Cousin. Ce qui m'en a empêché, ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. M. et Madame de G... sont en leur place. M. de G.... a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné, pour séparer et punir de misérables Huguenots, qui sortent de leurs trons, et qui disparoissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volans ou invisibles, donnent des peines infinies; et qui, au pied de la lettre, ne sauroient finir; car ils disparoissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec Madame la Duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de

beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice, de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban, est d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Voilà, mon cher Cousin, le compte que je vous rends de ma famille et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même Duchesse de Chaulnes après les États. Je pense que je ne saurois mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Adieu, mon cher Cousin, conservez bien votre philosophie chrétienne; c'est une vraie richesse; et trouvez bon que j'embrasse ma chère nièce et vous, mon cher Cousin, de tout mon cœur.

LETTRE XCVIII.

A Paris, ce 13 Avril 1689.

Vous avez fort bien répondu pour l'arrière-ban d'Autun, mon cher Cousin; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous me feriez un grand plaisir de me faire une réponse au Lieutenant-Général d'Auxois, qui me demande un homme. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant : il me tourmente pour l'usufruit. Je vous demande pardon, mon cher Cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons; je produirai mes quittances de boues et lanternes; je ferai voir même que j'ai rendu la pain bénit; enfin, je tâcherai à me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents francs pour un homme d'arrière-ban. J'ai vu ici M. Jeannin mon ancien ami, et Madame de Monjeu que je trouve fort aimable. Madame de Toulonjon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher Cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. J'embrasse

ma chère nièce, et vous recommande toujours l'un à l'autre.

LETTRE XCIX.

Aux Rochers, ce 5 Février 1690.

CETTE date vous représente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse : ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée. Mais, mon Cousin, avant que de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Église, et que je rende mille graces à notre Prélat de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée : j'avois pensé plusieurs fois à lui ; je l'avois même écrit à M. l'Abbé de Roquette qui est venu à nos États : mais j'en étois demeurée là ; et me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentois de conserver dans mon cœur tous les sentimens d'estime et de respect qu'on a infailliblement pour lui dès qu'on a l'honneur de le connoitre. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre. Je vous laisse à juger, Monsieur, quelle joie et quelle reconnoissance m'a donné un souvenir si précieux.

Après que notre Prélat a vu cet endroit, je suppose qu'il n'a pas le tems d'écouter le reste de cette lettre, et qu'étant passé dans son cabinet pour des affaires importantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne vois auprès de vous que Madame de Toulonjon et ma nièce, qui ne me font nulle peur : je vous trouve en très-bonne compagnie ; dans une telle société, il n'y a nul chapitre que vous ne puissiez traiter aussi bien que dans Paris. Nous avons aussi quelquefois de fort bonnes conversations ici. Je vins en ce pays, comme vous savez, avec Madame la Duchesse de Chaulnes, il y a dix mois. J'étois souvent avec elle à Rennes, et elle me fit faire un fort joli voyage en Basse-Bretagne. Ce fut là où M. le Duc de Chaulnes reçut ordre du Roi de retourner incessamment à la Cour, et puis à Rome. Cela renversa tous nos projets d'aller voir la flotte à Brest. Nous revînmes fort tristes à Rennes, et le 20 d'Août ils partirent pour Paris. Madame de Chaulnes me vint dire adieu ici où elle coucha, et m'y laissa avec douleur. J'espérois qu'elle me rameneroit comme elle m'avoit amenée ; la Providence en avoit disposé autrement.

Vous savez le reste de ce qui regarde le voyage de Rome ; pour moi je suis restée ici avec une partie de ma famille ; dans une belle maison, au milieu de mes affaires ; car

T 4

j'ai deux terres en ce pays. Je n'ai rien gagné au rehaussement des monnoies : je n'ai point eu de vaisselle d'argent à revendre. La belle Madelonne est dans son château de Provence, et moi fort paisiblement dans celui-ci. Je crois que je retournerai à Paris à la fin de l'été. Voilà ma vie et mon projet, et Dieu sur tout. Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, et occupée de la seule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faisons des lectures toutes divines, mais j'avoue qu'encore que mon esprit soit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'est pas touché comme je le voudrois, et cet état nous fait sentir le besoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer là, mon cher Cousin ; puis-je finir à un plus bel endroit ? Tout paroîtroit frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plaît, que je vous dise encore un mot de mon amitié qui ne s'est point relâchée, et qui durera autant que ma vie. Il me semble que je n'ai point assez embrassé les deux aimables Dames qui sont auprès de vous.

LETTRE C.

Aux Rochers, ce 22 Juin 1690.

J'AI reçu deux de vos lettres, mon Cousin, une grande de Paris, et une petite de Versailles. J'aurois fait réponse à la première si j'avois su où l'adresser. Je commence par approuver extrêmement le changement de nom de ma nièce. Il y a des exemples; mais s'il n'y en avoit point, je voudrois qu'elle fût la première à le donner. Toutes les raisons que vous dites sont très-bonnes. Soyons donc Madame la Comtesse de Dalet, ce nom est beau et bon : ma nièce est bien heureuse d'en avoir à choisir, et à changer de cette beauté. Si j'avois en mon particulier à souhaiter quelque chose en cette rencontre, ce seroit que, pour la facilité de la prononciation, vous voulussiez me permettre, comme faisoit ma vieille amie la Comtesse de Dalets de la maison d'Estin, de manger l'article, et au lieu de faire dire rigoureusement, Madame la Comtesse de Dalet, vous voulussiez bien vous contenter de la Comtesse Dalet.

Ma chère Nièce, si je puis obtenir cette grace, personne ne soutiendra mieux que moi la justice de ce changement. Pour par-

ler sérieusement, ma chère Nièce, rien ne pouvoit être mieux ; mais vous ferez bien de faire appeller votre fils le Comte de Langhac quand il entrera dans le monde ; c'est le nom de sa maison. Quand on est d'une aussi grande naissance, il ne faut rien déranger, et ne prendre d'autre nom que quand on y est absolument obligé. Vous devez, ce me semble, avoir beaucoup de plaisir et d'attention à l'éducation de ce joli garçon. Il doit être grand présentement ; et si vous et M. votre père, ne lui avez pas donné de l'esprit, vous en rendrez compte au tribunal des honnêtes gens.

Je reviens à vous, mon Cousin ; je suis sujette à m'égarer. Je ne suis point surprise que le Roi ait reçu avec bonté les offres de vos services : il connoît bien le fond du cœur de ses François, et ne doit pas douter du vôtre ; mais il n'y a plus de place pour vous que celle qu'il n'a pas plû à la Providence de vous donner. Je suis ravie que vous soyez dans la bonne maxime de vous soumettre à ses volontés : sans cette vue, les malheureux seroient des enragés, des forcenés ; et avec cette soumission, on demeure un fort honnête homme en ce monde-ci, et on a droit d'espérer un solide bonheur dans l'autre. Ainsi, mon cher Cousin, on gagne beaucoup, et je suis tellement frappée de la nécessité de cette doctrine, que je vous en

aime mieux d'être dans ces sentimens. Je souhaite cependant que vous obteniez ce que vous avez demandé. Je ne vous répons rien sur toutes les nouvelles dont vous me parliez il y a quinze jours; il est inutile et ridicule de raisonner de loin, d'un jour à l'autre les affaires changent.

Ma fille est en Provence avec son mari. Son fils est à la gueule du loup, comme le vôtre : il est à la tête du régiment de G..... Cette place l'auroit contenté dans dix ans, jugez de la joie de l'avoir à dix-sept. Je suis tranquillement dans cette solitude, où j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir M. de T..... Ces endroits de la vie ne s'oublient point. Il y a bien ici des beautés présentement qui n'y étoient point en ce tems-là, et il y en avoit alors qui n'y sont plus. Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de lui. Je le trouve dans le passé et dans le présent, comme vous le trouvez. Je suis ravie qu'il se souvienne de moi agréablement, je suis bien de même pour lui. Vous êtes très-heureux d'être en si bonne compagnie; celle que j'ai ici ne vous déplairoit pas. Mon fils a bien de l'esprit; et d'un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi, sur-tout une intelligence vive qui surprend, et qui fait croire qu'elle a passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne soit jamais sortie de cette Province. Jugez si je puis être mieux.

T 6

Cependant je compte d'être cet hiver à Paris, et de vous aimer toujours, mon cher Cousin, par bien des raisons. En voici une ; MARIE DE RABUTIN.

LETTRE CI.

Aux Rochers, ce 22 Juillet 1690.

JE veux vous écrire, mon Cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg : c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du Roi, et que rien ne pouvoit être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire ? Ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de G....., qui étoit dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été détachés pour aller joindre M. de Luxembourg. J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu, et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette bataille. J'ai été fâché de Villarceau : il y a des circonstances à sa mort qui me paroissent terribles.

Je plains aussi les pauvres mères, comme Madame de Saucour et Madame de Cauvisson. Pour les jeunes veuves, je ne les plains pas tant, elles seront leurs maîtresses, ou elles changeront de maîtres. Je prends part à la gloire du Roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de Madame sa sœur, à qui je viens d'écrire. Enfin, mon Cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours: et en vérité, ces émotions sont nécessaires de tems en tems à la campagne; sans cela on oublieroit aisément qu'on a une ame. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci, me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la Reine d'Hongrie n'a fait un plus grand effet.

Mandez-moi si Monsieur votre fils y étoit. Il étoit bien dans le nombre de mes jeunes garçons où je prends intérêt. Dieu ne vous conduit pas, mon cher Cousin, par les chemins agréables. Ils en seront plus sûrs; et après tout, la vie est bientôt passée. Si nous étions bien sages, nous n'aurions qu'une seule affaire en ce monde, qui seroit celle de notre salut. Vous avez un ami tout parfait, tout admirable, que j'honore et que je révère infiniment, qui ne me dédiroit pas

de cette vérité. Il est inutile que je vous le nomme : je vous défie de confondre avec les autres le Duc de B..... Je vous remercie, ma chère nièce, de votre complaisance. Je me doutois bien que, pour une syllabe de plus ou de moins, nous ne nous brouillerions pas.

LETTRE CII.

Aux Rochers, ce 13 Août 1690.

Je reçus une lettre de vous quand vous partîtes de Paris, mon cher Cousin, qui étoit une espèce d'adieu. Au travers de tout votre courage, et de la bonté de votre tempérament, qui se défait aisément de toute mélancolie, il me paroissoit que n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez à la Cour, il vous en étoit resté au fond du cœur quelque léger chagrin. Il n'en falloit pas davantage pour m'en donner plus qu'à vous, à moi qui n'ai pas tant de force d'Esprit. Je pense que dans une conversation, nous aurions fait des réflexions que l'éloignement met hors de portée de faire.

Je viens de recevoir des lettres de Paris, par lesquelles on me mande que le Prince d'Orange n'est pas mort, et qu'il n'y a que

M. de Schomberg. Nous aurions été plus aises de la mort de celui-ci, si on ne nous avoit fait attendre à l'autre. Mais ce sera pour une autrefois. Les armées de Flandres sont si proches, qu'il semble qu'elles aient encore envie de se battre. Celles d'Allemagne se regardent, le Rhin entre deux. Il faut tout recommander au Dieu des batailles, qui sera le Dieu de la paix quand il lui plaira. C'est toujours là-haut que je consulte l'avenir, et que je tâche d'y conformer mes désirs.

LETTRE CIII.

A Grignan, ce 13 Novembre 1690.

QUAND vous verrez la date de cette lettre, mon Cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serois allée : mais sachant qu'elle passeroit l'hiver dans ce beau pays, je me suis résolue de le venir passer avec elle, jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il étoit bien juste d'en donner quelques-uns à ma fille ; et ce projet, qui paroissoit de difficile exécution, ne m'a pas donné trop de peine.

J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière, et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos; et enfin j'ai été reçue de M. de G.... et de ma fille, avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnoissance si sincères, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher Cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne : mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous apprîmes l'autre jour la mort de M. de Seignelay. Quelle jeunesse! quelle fortune! quels établissemens! Rien ne manquoit à son bonheur: il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Enfin, mon cher Cousin, la mort nous égale tous: c'est où nous attendons les gens heureux. Elle rabat leur joie, et console par-là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit; mais je-

ne veux faire qu'une lettre d'amitié à mon cher Cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chère fille les embrasser tous deux de tout mon cœur, les assurer de l'estime et des services de Madame de G.... et de son époux qui m'en prient, et les conjurer de m'aimer toujours : ce n'est pas la peine de changer après tant d'années.

LETTRE CIV.

A Grignan; ce 12 Juillet 1691.

Il y a huit mois que je suis ici, mon cher Cousin. Je vous mandai le courage que j'avois eu d'y venir de Bretagne : je ne m'en suis pas repentie. Ma fille est aimable, comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de G..... a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très-beau et très-magnifique. Cette maison a un grand air; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens. Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y avoir le maître de la maison malade d'une fièvre dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin, il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de le revoir. D'un autre côté, mon

fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite G.... que vous ne connoissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans; elle est jolie, elle a de l'esprit; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher Cousin, je ne puis plus les retenir. Le tems vole et m'emporte malgré moi, j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne, et cette pensée me fait grand'peur. Le petit G..... a passé l'hiver avec nous; il a eu la fièvre ce printems, il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui, heureusement, n'étoit pas à Coni. Ainsi, on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

Il est encore dans les secrets de la Providence de savoir quand nous partirons pour Paris. On ne peut pas vous parler plus à bride abattue que je viens de faire de tout mon moi, comme dit M. Nicole: mais vous le voulez. Revenons à vous, mon Cousin. Vous avez, je crois, été à vos Etats; j'ai attendu à vous répondre qu'ils fussent finis. Je ne sais ce que vous faites. Vous avez dessein d'aller faire votre cour à Fontainebleau, vous ferez

fort bien. Vous seriez bien heureux de plaire à Sa Majesté de quelque manière que ce pût être. Adieu, mon cher Cousin. Je demande pardon à votre bel esprit, de cette lettre toute terre à terre ; mais il en faut quelquefois de cette façon.

LETTRE CV.

A Grignan, ce 27 Octobre 1691.

Notre commerce est si dégingandé, mon cher Cousin, que n'espérant point le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à dire, à Paris et à Varsailles pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, et de passer légèrement sur tout ce que vous me contez de vos États, et venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pension qu'on nous mande que le Roi vous a donnée dans un tems où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plû : car encore que la grace soit considérable, il ne faut pas oublier les agrémens dont elle est accompagnée. Je ne sais pas tout le détail, et je vous le demande; mais il me semble que j'entrevois

que M. de B.... a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami qui n'est pas moins estimable, et qui n'en sauroit être séparé. Le cœur me disoit que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse; et j'ai une joie sensible de ne m'être pas trompée. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que selon toutes les apparences elle devoit être: il faut s'y soumettre, et je crains d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter et recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner dans un tems où vos malheurs rendent ce bienfait digne de beaucoup de reconnoissance. Il faut donc remercier Dieu, le Roi, et votre admirable ami. C'est ce que je fais intérieurement, mon cher Cousin, avec tous les sentimens qui m'ont rendu trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui pour n'être pas si intéressés, n'en sont pas moins agréables; c'est de M. de G...., c'est de ma fille, de mon fils, et de M. de C.... qui revient de Rome. Ils vous assurent tous de leur joie, et de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi j'en ferai de tous particuliers, si cette douceur en répand sur tout le reste de votre vie; si vous êtes content; si elle vous met désormais à couvert des justes chagrins que vous aviez, et des peines

d'avoir toujours à demander au Roi ; et enfin si vous passez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de tems pour le servir. Je l'en remercie de tout mon cœur, et je vous souhaite sa grace ; car après toutes les morts que nous avons vues depuis peu, et dont nous parlerions un an si nous voulions, il n'est pas possible de n'en pas souhaiter une chrétienne à ceux que l'on aime. Voilà, mon cher Cousin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous disions que la dernière lettre que je vous écrivis étoit toute terre à terre : celle-ci commence de la même façon ; car pourquoi se réjouir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre humain, que Voiture a si bien décrié ? Mais elle finit d'une manière si relevée en vous souhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puisse m'accuser d'avoir donné dans le sublime.

Où est ma nièce de Dalet ? Où est cette Marie de Rabutin ma filleule ? Je les embrasse toutes deux, et j'adresse ma lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

LETTRE CVI.

A Paris, ce 27 Janvier 1691.

Nous sommes arrivés ici, mon cher Cousin, à la fin de l'année, assez tôt pour faire que M. de G..... ait été reçu Chevalier, mais pas assez tôt pour avoir l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je me souvenois du vers de l'opéra :

J'aurois beau me presser, j'arriverai trop tard.

En effet, vous étiez parti dans le tems que vous me l'aviez mandé, et je sais par ma nièce de Montataire, que vous êtes dans vos châteaux, ou à Autun, jouissant en repos de la grace que le Roi vous a faite. Cette douceur vous étoit nécessaire; et quoique je vous aie dit mal à propos, et très-inutilement sur les comparaisons de ce qui pouvoit être avec ce qui étoit, j'ai fort senti cette dernière disposition de la Providence, dont je devrois adorer tous les arrangemens; faisant profession comme je fais d'être sa très-humble servante. C'est, en vérité, une sottise de me mêler quelquefois de retourner sur le passé. Je lui en demande pardon, à vous aussi.

Mandez-moi de vos nouvelles : quelle vie vous faites : si ma nièce de Dalet et Madame de Toulonjon ne servent pas toujours à la rendre heureuse : si votre esprit ne se retrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement ? Nous trouvions, ma fille et moi, que nous étions un peu gâtées : mais nous commençons à nous remettre, et nos amis nous veulent bien reconnoître. Pour vous, mon Cousin, je me réponds à moi-même de vous, et j'ai su qu'à Fontainebleau vous étiez fort bien ; et quand vous n'êtes pas à la Cour, je m'en fie bien à ma nièce de Dalet d'exercer votre vivacité en exerçant aussi la sienne. Je vous ai trop souvent recommandés l'un à l'autre, pour craindre pour vous deux les accidens qui arrivent aux autres. Toute la Cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de M. de Chartres et de Mademoiselle de Blois. Il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux et trois cents pistoles. C'est ce qui a fait qu'on ne croit point à leurs misères, qui sont pourtant bien véritables. Mais les François ont des ressources dans leur envie de plaire au Roi, qui ne trouveroient point de créance dans ce qu'on nous en pourroit dire, si nous ne le voyions de nos propres yeux. Nous verrons donc tous les jeunes et vieux Courti-

sans parés selon leur âge, et toujours magnifiquement.

M. de G.... et ma fille vous assurent de leurs très-humbles services. Ils ont ici une petite fille, qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des G.... qu'elle est en vérité fort jolie. Vous en jugerez peut-être quelque jour. Je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours autant que je vous aime. J'embrasse ma chère nièce de Dalet.

Fin du Tome huitième.



ma-

t de
une
sa
des
en
m-
nt
ce



